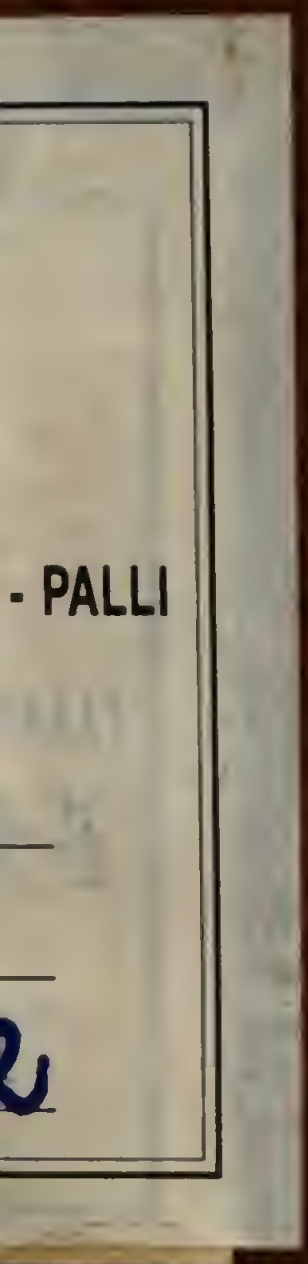
- PALLI

BIBLIOTECA LUCCHESI - PALLI

III. SALA

B
XIII
3 (12

P. I. 45. XIII. 14.

Digitized by Google

HISTOIRE PHILOSOPHIQUE ET POLITIQUE

DES ÉTABLISSEMENS ET DU COMMERCE DES EUROPÉENS DANS LES DEUX INDES.

PAR GUILLAUME-THOMAS RAYNAL.

TOME DOUZIÈME.

Telle exprime et leurs larmes, leurs sanglots
se confondent avec ses derniers soupirs.

Tome 12. *pag. 190*

BIBLIOTECA NAZIONALE "VITTORIO EMANUELE III" NAPOLI

HISTOIRE

PHILOSOPHIQUE

ET POLITIQUE

DES ÉTABLISSEMENS ET DU COMMERCE DES EUROPÉENS DANS LES DEUX INDES.

PAR GUILLAUME-THOMAS RAYNAL.

TOME DOUZIÈME.

33171

A LONDRES.

1792.

BIBLIOTECA LUCCHESI PALLI

BIBLIOTECA NAZIONALE "VITTORIO EMANUELE" NAPOLI

HISTOIRE PHILOSOPHIQUE ET POLITIQUE

DES ÉTABLISSEMENS ET DU COMMERCE DES EUROPÉENS DANS LES DEUX INDES.

SUITE DU LIVRE TREIZIÈME.

L V.

La métropole, en obligeant ses isles à ne livrer qu'à elle leurs productions, en a-t-elle suffisamment assuré l'extraction ?

Toutes les colonies n'ont pas eu une même origine. Les premières dûrent leur naissance à l'inquiétude de quelques hordes de barbares, qui, après avoir long-tems erré dans des contrées désertes, se fixoient enfin par lassitude dans un pays où ils formoient une nation. D'autres peuples, chassés de leur

territoire par un ennemi puissant, ou attirés par quelque hasard dans un sol préférable à celui de leurs pères, se transplantèrent sous un nouveau ciel, et y partagèrent les terres avec les premiers habitans de ce climat étranger. L'excès de la population, l'horreur pour la tyrannie, des factions, des révolutions, déterminèrent des citoyens à quitter leur patrie, pour aller bâtir ailleurs de nouvelles cités. L'esprit de conquête fit établir une partie des soldats vainqueurs dans des états subjugués, pour s'en assurer la propriété. Aucune de ces colonies n'eut pour objet le commerce. Celles même que fondèrent Tyr, Carthage, Marseille, républiques commerçantes, n'étoient que des retraites necessaires sur des côtes barbares, et des entrepôts, où les vaisseaux partis de différens ports, et fatigués d'une longue navigation, faisoient réciproquement leurs échanges.

La conquête de l'Amérique a donné l'idée d'une nouvelle espèce d'établissement, qui a pour base l'agriculture. Les gouvernemens, fondateurs de ces colonies, ont voulu que ceux de leurs sujets qu'ils y transportoient, ne pussent consommer que les marchandises que leur fourniroit la métropole, ne pussent

vendre qu'à la métropole les productions des terres qu'on leur accordoit. Cette double obligation a paru de droit naturel à toutes les nations, indépendante des conventions, et née de la chose même. Elles n'ont pas regardé une communication exclusive avec leurs colonies, comme un dédommagement excessif des dépenses faites pour les former, à faire pour les conserver. Tel a toujours été le système de l'Europe à l'égard de l'Amérique.

La France, comme les autres nations, voulut toujours que ses établissemens du Nouveau-Monde lui envoyassent tous les produits de leur culture, reçussent d'elle tous leurs approvisionnemens. Mais dans l'état actuel des choses, cet arrangement est-il praticable ?

Ses isles ont besoin de farines, de vins, d'huiles, de toiles, d'étoffes, de meubles, de tout ce qui peut contribuer à rendre la vie agréable. Elles doivent recevoir tous ces objets de la métropole qui, même dans le système d'une liberté indéfinie, les vendroit exclusivement, à l'exception des farines que l'Amérique Septentrionale pourroit donner à meilleur marché.

Mais il faut aussi à ces possessions des noirs pour leurs travaux. La métropole n'a

fourni jusqu'ici que très-imparfaitement à ce grand besoin. On doit donc se résoudre à recourir aux Anglais, seuls en état de remplir le vuide. L'unique précaution qu'il conviendroit de prendre, ce seroit d'établir peut-être sur les secours qu'on recevroit de ces rivaux, un impôt qui les privât de l'avantage que des circonstances particulières leur donnent sur les négocians Français.

Enfin dans l'état où sont ces colonies, les bestiaux, le poisson salé, les bois étrangers sont devenus pour elles d'une nécessité absolue. On doit regarder comme impossible de les leur porter d'Europe. Ce n'est que de la Nouvelle-Angleterre qu'elles peuvent obtenir ces moyens essentiels à l'exploitation de leurs plantations.

La contrebande plus ou moins tolérée, a été jusqu'ici la ressource des colons. Cette voie est trop chère, malhonnête et insuffisante. Il est tems que les loix prohibitives plient sous l'impérieuse loi de la nécessité. Que le gouvernement indique les ports où seront reçues les productions étrangeres; qu'il règle les denrées qu'on pourra livrer en échange; que des institutions sages dou-

nent de la consistance à cet arrangement : et l'on verra sortir de ce nouvel ordre de choses des avantages qui ne seront suivis d'aucun inconvénient. Il fut fait un essai de ce système en 1765. Si l'on abandonna un si heureux plan, ce fut par une suite de cette fatale instabilité qui, depuis si long-tems, décrie les opérations maritimes de la France. On le reprendra donc, et l'on assurera en même-tems aux colonies le débouché de toutes leurs productions.

Ces établissemens offrent chaque année à la métropole, leur consommation prélevée, cent mille barriques de sirop, dont la valeur peut être de neuf à dix millions. Par un intérêt mal entendu, elle les a privées, elle s'est privée elle-même de ce bénéfice, dans la crainte de nuire au débit de ses propres eaux-de-vie. Celle de sucre toujours au-dessous de celles de vin, ne peuvent être que la boisson des peuples pauvres, ou même des gens les moins aisés chez les nations riches. Elles n'obtiendront la préférence que sur celles de grain que la France ne distille pas. Les siennes auront toujours pour consommateurs, même dans les isles, la classe d'hommes assez aisée pour les payer. Le gou-

vernement ne pourroit donc revenir trop tôt d'une erreur également injuste et funeste, ni recevoir trop tôt dans ses ports les sirops et les taffias, pour y être consommés ou pour être envoyés où le besoin les appellera. Rien n'en étendroit davantage la consommation, que d'autoriser les navigateurs Français à les porter directement dans les marchés étrangers. Cette faveur devroit même s'étendre à toutes les denrées des colonies. Comme une opinion qui choquera tant d'intérêts, tant de préjugés, pourroit être contestée, il convient de la fonder sur des principes développés.

Les isles Françaises fournissent à leur métropole, des sucres, du café, du coton, de l'indigo, d'autres denrées, dont elle consomme une partie, et verse l'autre chez l'étranger, qui lui donne en échange de l'argent ou d'autres marchandises dont elle a besoin. Ces mêmes isles reçoivent à leur tour de la métropole des vêtemens, des subsistances, des instrumens de culture. Telle est la double destination des colonies. Pour qu'elles puissent la remplir, il faut qu'elles soient riches. Pour qu'elles soient riches, il faut qu'elles obtiennent une grande abon-

dance de productions, et qu'elles en aient le débit au meilleur prix possible. Pour que ce débit porte ces productions au plus haut prix, il faut qu'il soit le plus grand possible. Pour qu'il puisse être le plus grand possible, il faut qu'il jouisse de la plus grande liberté possible. Pour qu'il jouisse de la plus grande liberté possible, il faut que cette liberté ne soit grevée d'aucunes formalités, d'aucunes dépenses, d'aucuns travaux, d'aucunes charges inutiles. Ces vérités démontrées par leur intime liaison, doivent décider s'il est avantageux que les productions des colonies soient assujetties aux lenteurs, aux dépenses d'un entrepôt en France.

Il faudra nécessairement que ces frais intermédiaires retombent sur le consommateur ou sur le cultivateur. Si le premier les paie, il consommera moins, parce que ses facultés n'augmentent pas en raison de l'augmentation des frais. Si c'est le second, recevant un moindre prix de ses denrées, il rendra moins d'avances à la terre, et n'en tirera plus autant de reproductions. Le progrès évident de ces conséquences destructives, n'empêche pas qu'on n'entende dire tous les jours avec assurance, que les marchandises doi-

vent, avant d'être consommées, faire beaucoup de frais de main-d'œuvre et de transport ; que ces frais occupant et nourrissant bien du monde, contribuent à soutenir la population, et à augmenter les forces d'un état. On est si aveuglé par le préjugé, qu'on ne voit pas, que s'il est avantageux que les denrées avant d'être consommées fassent des frais comme deux, il sera plus avantageux qu'elles en fassent comme quatre, comme huit, comme douze, comme trente, pour la plus grande prospérité nationale. Dès-lors tous les peuples doivent rompre les chemins, combler les canaux, interdire la navigation des rivières, bannir même les animaux de la culture, et n'y employer que des hommes, afin d'ajouter un surcroît de frais aux frais qui déja précèdent la consommation. Voilà pourtant toutes les absurdités qu'il faut dévorer, quand on s'engage dans le faux principe qui vient d'être combattu.

Mais les questions d'économie politique veulent être long-tems agitées, avant d'être éclaircies. J'avancerai sans crainte d'être contredit, que la géométrie transcendante n a ni la profondeur, ni la subtilité de cette espèce d'arithmétique. Il n'y a rien de possible

en mathématique, dont le génie de Newton ou de quelques-uns de ses successeurs n'ait pu se promettre de venir à bout. Je n'en dirai pas autant d'eux, dans les matières qui nous occupent. On croit, au premier coup-d'œil, n'avoir qu'une difficulté à résoudre: mais bientôt cette difficulté en entraîne une autre, celle-ci une troisième, et ainsi de suite jusqu'à l'infini; et l'on s'apperçoit qu'il faut ou renoncer au travail, ou embrasser à la fois le système immense de l'ordre social, sous peine de n'obtenir qu'un résultat incomplet et défectueux. Les données et le calcul varient selon la nature du local, ses productions, son numéraire, ses ressources, ses liaisons, ses loix, ses usages, son goût, son commerce et ses mœurs. Quel est l'homme assez instruit pour saisir tous ces élémens? Quel est l'esprit assez juste pour ne les apprécier que ce qu'ils valent? Toutes les connoissances des différentes branches de la société ne sont que les branches de l'arbre qui constitue la science de l'homme public. Il est ecclésiastique; il est militaire; il est magistrat; il est financier; il est commerçant; il est agriculteur. Il a pesé les avantages et les obstacles auxquels il doit s'attendre des passions, des

rivalités, desintérêts particuliers. Avec toutes les lumières qu'on peut acquérir sans génie ; avec tout le genie qu'on peut avoir reçu sans lumière, il ne fait que des fautes. Après cela est-il étonnant que tant d'erreurs se soient accréditées parmi le peuple qui ne répète jamais que ce qu'il a entendu ; parmi les spéculateurs qui se laissent entraîner par l'esprit systématique, et qui ne balancent pas à conclure une vérité générale de quelques succès particuliers; parmi les hommes d'affaires, tous plus ou moins asservis a la routine de leurs prédécesseurs, et plus ou moins retenus par les suites ruineuses d'une tentative hors d'usage ; parmi les hommes d'état que la naissance ou la protection conduisent aux places importantes où ils ne portent qu'une profonde ignorance qui les abandonne à la discrétion de subalternes corrompus qui les trompent ou qui les égarent. Dans toute société bien ordonnée, il ne doit y avoir aucune matière sur laquelle on ne puisse librement s'exercer. Plus elle est grave et difficile, plus il est important qu'elle soit discutée. Or en est-il de plus importantes ou de plus compliquées que celles de gouvernement ! Qu'auroit donc de mieux à faire

une cour qui aimeroit la vérité, que d'encourager tous les esprits à s'en occuper? Et quel jugement seroit-on autorisé à porter de celle qui en interdiroit l'étude, si ce n'est ou la méfiance de ses opérations, ou la certitude qu'elles sont mauvaises? Le vrai résumé d'un édit prohibitif sur ce grand objet, ne seroit-il pas : LE SOUVERAIN DÉFEND QU'ON LUI DÉMONTRE QUE SON MINISTRE EST UN IMBÉCILLE OU UN FRIPON, CAR TELLE EST SA VOLONTÉ QU'IL SOIT L'UN OU L'AUTRE, SANS QU'ON Y FASSE AUCUNE ATTENTION. Le conseil de Versailles, long-tems aveuglé par les ténèbres où il laissoit dormir sa nation, n'a pas encore pu s'éclairer sur l'administration qui convenoit le mieux à ses colonies. Il ne sait pas encore quel est le gouvernement le plus propre à les faire prospérer.

LVI. *L'autorité aux isles Françaises, est-elle dans les mains les plus propres les faire prospérer?*

Les colonies Françaises établies par des hommes sans aveu, qui fuyoient le frein ou le glaive des loix, sembloient dans l'origine, n'avoir besoin que d'une police sévère. On les confia donc à des chefs, dont l'autorité

étoit illimitée. L'esprit d'intrigue naturel à toutes les cours, mais plus familier chez une nation où la galanterie donne aux femmes un ascendant universel, fit de tous tems parvenir aux grandes places en Amérique, des hommes sans mœurs, chargés de dettes et de vices. Le ministère, par un reste de pudeur, craignant de les élever sur le théâtre même de leur déshonneur, les envoya réparer ou cimenter leur fortune au-delà des mers, où leurs désordres n'étoient pas connus. Une compassion mal entendue, une fausse maxime de cour, qui suppose la fourberie nécessaire et les fripons utiles, fit sacrifier de sang-froid à des brigands dignes des prisons, la tranquillité des cultivateurs, la sûreté des colonies, l'intérêt même de l'état. Ces ministres de rapine et de débauches, étouffèrent les germes du bien, et retardèrent la prospérité qui naissoit d'elle-même.

La puissance absolue porte dans sa nature un poison si subtil, que les despotes même qui s'embarquoient dans l'Amérique avec des vues honnêtes, ne tardoient pas à s'y corrompre. Quand l'ambition, l'avarice ou l'orgueil ne les auroient pas entamés, pouvoient-ils résister à la flatterie, qui ne manque jamais

d'élever sa bassesse sur la servitude générale, et d'avancer sa fortune dans les maux publics?

Le peu de gouverneurs qui échappèrent à la corruption, n'ayant aucun point d'appui dans une administration sans limites, passoient continuellement d'une erreur à l'autre. Ce ne sont pas des hommes qui doivent gouverner les hommes, c'est la loi. Otez aux administrateurs cette mesure commune, cette règle de leurs jugemens, il n'y aura plus de droit, plus de sûreté ni de liberté civile. Dès-lors on ne verra qu'une foule de décisions contradictoires; que des réglemens passagers qui s'entre-choqueront; que des ordres qui, faute de maximes fondamentales, n'auront aucune liaison entre eux. Si l'on déchiroit le corps des loix, dans l'empire même le mieux constitué par sa nature, on verroit bientôt que ce ne seroit pas assez d'être juste, pour le bien conduire. La sagesse des meilleures têtes n'y suffiroit pas. Comme elles n'auroient pas toutes le même esprit, et que l'esprit de chacune ne seroit pas toujours dans la même situation, l'état ne tarderoit pas à être bouleversé. Cette espéce de chaos fut continuel dans les colonies Françaises, et d'autant plus grand, que les chefs ne faisoient qu'y paroître, pour ainsi dire, et

en étoient rappelés avant d'avoir rien vu par eux-mêmes. Après avoir marché trois ans sans guide dans un pays nouveau, sur des plans informes de police et de loix, ces administrateurs étoient remplacés par d'autres, qui, dans un terme aussi court, n'avoient pas le tems de former des liens avec les peuples qu'ils devoient conduire, ni de mûrir assez leurs projets, pour leur donner ce caractère de justice et de douceur, qui en assure l'exécution. Ce défaut de règle et d'expérience intimidoit si fort un de ces magistrats absolus, que, par délicatesse, il n'osoit prononcer sur les choses les plus communes. Ce n'est pas qu'il ne sentît les inconvéniens de son indécision ; mais tout éclairé qu'il étoit, il ne se croyoit pas les lumières d'un législateur, et il ne vouloit pas en usurper l'autorité.

Cependant il étoit aisé de tarir la source de ces désordres, en mettant à la place du gouvernement militaire, violent en lui-même, et fait pour des tems de crise et de péril, une législation modérée, fixe et indépendante des volontés particulières. Mais ce projet, mille fois proposé, déplut aux gouverneurs, jaloux d'un pouvoir absolu, qui, redoutable en lui-même, est toujours plus odieux dans un sujet.

Ces esclaves, échappés à la tyrannie secrète de la cour, n'aimoient rien tant que cette justice asiatique, dont ils épouvantoient jusqu'à leurs créatures. La réforme fut même rejettée par des gouverneurs qui, d'ailleurs vertueux, ne voulurent pas voir qu'en se réservant le droit de faire le bien, ils laissoient à leurs successeurs la facilité de faire le mal impunément. Tous se déclarèrent hautement contre un plan de législation qui avoit pour but de diminuer la dépendance des peuples, et la cour eut la foiblesse de céder à leurs insinuations ou à leurs conseils, par une suite de cette pente que les princes et leurs ministres ont naturellement vers le pouvoir arbitraire. Elle crut faire assez pour ses colonies, en leur donnant un intendant qui devoit balancer le commandant.

Ces établissemens éloignés, qui, jusqu'à ce moment, avoient gémi sous le joug d'un seul, se virent alors en proie à deux pouvoirs également dangereux, et par leur division et par leur union. Lorsqu'ils se choquoient, ils partageoint les esprits, ils semoient la discorde entre leurs partisans, ils allumoient une espèce de guerre civile. Le bruit de leurs discussions retentissoit jusqu'en Europe, où

chacun d'eux avoit ses protecteurs, animés par l'orgueil ou par l'intérêt à les maintenir dans leur place. Lorsqu'ils étoient d'accord, ou parce que leurs vues bonnes ou mauvaises se trouvoient les mêmes, ou parce que l'un prenoit un ascendant décidé sur l'autre, la condition des colons devenoit encore plus fâcheuse. Quelle que fut l'oppression de ces victimes, leurs cris n'étoient jamais écoutés par la métropole, qui regardoit l'harmonie de ses délégués, comme la preuve la plus décisive d'une administration parfaite.

Le sort des colonies Françaises n'a que peu changé. Leurs gouverneurs, outre la disposition des troupes réglées, ont le droit d'enrégimenter les habitans, de leur prescrire les manœuvres qu'ils jugent à propos, de les occuper comme il leur plaît pendant la guerre, de s'en servir même pour conquérir. Dépositaires d'un pouvoir absolu, libres et jaloux de s'en arroger toutes les fonctions qui peuvent l'étendre ou l'exercer, ils sont dans l'usage de connoître des lettres civiles. Le débiteur est mandé, condamné à la prison ou au cachot, est forcé de payer, sans d'autres formalités : c'est ce qu'on appelle le service ou le département militaire. Les intendans dé-

cident seuls de l'emploi des finances, et en règlent pour l'ordinaire le recouvrement. Ils appellent trop souvent devant eux les affaires civiles ou criminelles ; soit que la justice n'en ait pas encore pris connoissance, soit qu'elles aient été déjà portées aux tribunaux même supérieurs : c'est ce qu'on appelle administration. Les gouverneurs et les intendans accordent en commun les terres qui n'ont pas été données, et jugeoient, il n'y a que peu d'années, de tous les différends qui s'élevoient au sujet des anciennes possessions. Cet arrangement mettoit dans leurs mains, dans celles de leurs commis ou de leurs créatures, la fortune de tous les colons ; et dès-lors rendoit précaire le sort de toutes les propriétés. On ne sauroit imaginer un plus grand désordre.

Dans la méchanique, plus les puissances résistantes sont éloignées du centre, plus les forces motrices doivent être augmentées : de même, a-t-on dit, on ne peut s'assurer des colonies que par un gouvernement violent et absolu. S'il en est ainsi, le chevalier Petty n'aura pas eu tort de désapprouver ces sortes d'établissemens. Il vaut mieux que la terre reste dépeuplée, ou peu habitée, que de voir

quelques puissances s'etendre pour le malheur des peuple. C'est à la France de combattre le système d'un Anglais contre les colonies, en s'éclairant de plus en plus sur la manière de les gouverner. L'esprit de lumière qui caractérise ce siècle, quoi qu'en disent ceux qui attribuent au mépris de certains préjugés les vices inséparables du luxe ; à la liberté de penser et d'écrire, les mauvaises mœurs, qui viennent des passions des grands et des abus du pouvoir : cet esprit de lumière, qui nous soutient et nous guide encore, quand la morale croule sur des fondemens ruineux, ramènera la cour de Versailles aux bons principes, que nous-mêmes nous avons si souvent ramenés sous ses yeux. Si quelqu'un s'en est offensé, interrogez-le, et vous trouverez que c'est un vil flatteur des grands, ou quelque personnage subalterne, attaché par état ou par intérêt à l'administration dont il est le panégyriste. Prononcez qu'il ignore le devoir de tout citoyen envers la patrie. Quoi, je serois le complice d'un scélérat, si je ne criois pas, lorsque je lui verrois jetter une torche allumée dans la maison d'un concitoyen ; et mon silence seroit innocent, lorsque sous mes yeux on menaceroit d'incendier l'empire ! Le

sujet fidèle, ce n'est pas celui qui aveugle le souverain sur les périls de sa situation : c'est celui qui l'en instruit avec franchise, au risque de s'attirer son indignation. Mais au lieu de vous adresser au public, que ne vous adressez-vous, dit-on, à l'oreille de ceux qui gouvernent ? Est-ce qu'on en approche ? est-ce qu'on en est écouté ? est-ce qu'ils croyent ignorer quelque chose ? est-ce qu'ils jugent par eux-mêmes ? est-ce que les spéculations les plus importantes ne seroient pas renvoyées dans les bureaux et soumises à la décision d'un commis qui ne manqueroit pas de les improuver, ou par ignorance, ou par vanité, ou par quelqu'autre motif moins secret et plus vil ? Quand ma voix seroit appuyée de cent mille autres voix, il est incertain qu'elle se fît entendre. Laissez-moi donc parler. Laissez-moi dire à ma nation ce qui peut élever ses établissemens de Nouveau-Monde au degré de prospérité, au degré de bonheur dont ils sont susceptibles.

LVII. *Changemens qu'il conviendroit de faire dans l'administration des isles françoises.*

On ne trouvera que peu de changemens à faire dans ce qui concerne le culte public. Il a été subordonné, autant qu'il étoit pos-

sible, à l'autorité civile. Ses ministres sont des moines, dont l'extérieur composé, l'habillement bizarre, font plus d'impression sur des nègres bornés et superstitieux, qu'on ne pourroit l'attendre de la sublime morale de la religion. L'attrait de la nouveauté, si puissant en France, avoit inspiré, il n'y a que peu d'années, le projet de substituer à ces pasteurs commodes des évêques et un clergé nombreux. En vain tous les esprits s'étoient réunis, pour repousser un corps redoutable par son ambition, par son avarice et ses prétentions. Sans la chûte du ministre inquiet et mal habile qui avoit formé ce plan destructeur, les isles françaises alloient être tourmentées par une calamité plus fâcheuse encore, que celle qu'elles éprouvent depuis si long-tems du côté de la justice.

Un hasard, heureux ou malheureux, fonda ces grands établissemens, un peu avant le milieu du dernier siècle. On n'avoit alors aucune idée arrêtée sur les contrées du Nouveau-Monde. Il arriva de-là qu'on choisit pour les conduire la coutume de Paris et les loix criminelles du royaume. Les gens sages ont bien compris depuis qu'une pareille jurisprudence ne pouvoit pas convenir à un

pays d'esclavage et à un climat, à des mœurs, à des cultures, à des possessions, qui n'ont aucune ressemblance avec les nôtres; mais ces réflexions de quelques particuliers n'ont eu aucune influence sur l'action du gouvernement. Loin de corriger ce que ces premières institutions avoient de vicieux, il a ajouté à l'absurdité des principes l'embarras, la confusion, la multiplicité des formes. Aussi la justice n'a-t-elle pas été rendue.

Il en sera ainsi, jusqu'à ce qu'une législation particulière aux isles, rende possibles, faciles même les décisions: mais cet ouvrage important ne sauroit être fait en France. Laissez aux colons assemblés le soin de vous éclairer sur leurs besoins. Qu'ils forment eux-mêmes le code qu'ils penseront convenir à leur situation. Lorsque ce grand travail aura été exécuté avec la maturité convenable, il sera livré aux discussions les plus profondes et les plus sévères. La sanction du gouvernement ne lui sera accordée que lorsqu'on n'aura pas le moindre doute sur son utilité, sur sa perfection. Ne craignez pas alors de manquer de bons magistrats. Les loix seront si précises, si claires, si bien adaptées aux affaires, que les tribunaux ne pourront plus être accusés

d'ignorance, d'inapplication, ou de mauvaise foi.

De ce nouvel ordre de choses, sortira une police exacte. Ce moyen de contenir les citoyens dans la règle est facile en Europe. Le père fait la fonction de censeur dans sa famille : il surveille sa femme, ses enfans, ses domestiques. Le propriétaire ou le principal locataire exerce la même magistrature dans sa maison ; le manufacturier ou l'artisan, dans sa boutique ou son attelier. Le voisin est un espèce d'inspecteur de son voisin. Les corps jaloux de leur honneur, ont sans cesse les yeux ouverts sur la conduite et les actions des membres qui les composent ; on n'y reçoit point un homme mal famé ; on en chasse celui qui se déshonore. L'homme dangereux est bientôt connu, et trouve les portes fermées. L'honneur a son tribunal et la médisance a le sien. Les mœurs exercent une espèce de justice que personne ne peut décliner. Qui est-ce qui n'est pas plus ou moins retenu par le jugement public ? Toutes ces sortes d'autorités abrègent les fonctions du gouvernement. L'Amérique, remplie d'individus isolés, sans patrie, sans parens, qui se déplacent continuellement, qui se renouvellent

sans cesse, et que la soif des richesses pousse toujours aux entreprises les plus hardies : l'Amérique exige une surveillance plus active, plus détaillée.

Cependant un officier, qui, sous le nom de lieutenant du roi, résidoit dans un port ou dans une bourgade, fut seul chargé pendant long-tems, dans les îles Françaises, de ce soin important. C'étoit un petit tyran, qui vexoit les cultivateurs, qui rançonnoit le commerce, et qui aimoit mieux vendre un pardon, que prévenir des fautes. Depuis quelque années, les commandans des milices de chaque quartier sont chargés, sous l'inspection du chef de la colonie, du maintien de la tranquillité publique. Ce nouvel arrangement est moins vicieux que l'ancien : mais il est encore trop arbitraire. Il est doux d'espérer que le même code, qui mettra la fortune des particuliers sous la protection des loix, y mettra aussi leur liberté.

A cette époque, le commerce sera mieux réglé qu'il ne l'a été. Les négocians de France ne vont pas eux-mêmes aux isles. Il y envoient des cargaisons plus ou moins riches. Celles qui n'ont que peu de valeur, sont ordinairement distribuées au comptant par les

capitaines de navires. Les plus importantes, telles que celles des esclaves, sont généralement livrées à crédit ; et ce sont des commissionnaires fixés dans ces établissemens, qui sont chargés des recouvremens. Le paiement se fait rarement aux échéances convenues : et ce manquement de foi a toujours divisé les colonies et la métropole. Le ministère cherche depuis long-tems un terme à ces discordes éternelles. Ne pourroit-on pas établir dans chaque juridiction un registre où toutes les dettes seroient inscrites, dans l'ordre où elles auroient été contractées ? Lorsqu'au jugement des experts, le fonds de l'habitation se trouveroit grevé de plus de la moitié de sa valeur, chaque créancier auroit le droit de la faire vendre.

Cet arrangement, quoique sage, quoique nécessaire, déplairoit sûrement aux colons : mais ils se consoleroient de ce qu'ils auroient d'abord regardé comme une infortune, si cette rigueur étoit tempérée par une meilleure administration des finances. Le gouvernement eut la dureté de demander, dès l'origine, des tributs à des malheureux qui avoient été chercher leurs subsistances dans un Nouveau - Monde. On exigea d'eux de plus fortes contributions, à mesure que leur travaux et les fruits de leurs

travaux

travaux se multiplioient. Cependant l'énorme fardeau, dont leurs denrées, leurs consommations, leurs esclaves sont surchargés, excitent à peine quelques foibles réclamations. Les plaintes portent généralement sur la manière tyrannique dont le revenu public est perçu, sur les usages pernicieux auxquels il est destiné. Le fisc se dit ou se croit accablé par les dépenses qu'exige la conservation des isles. Elle offre de fournir abondamment à tous ces frais, pourvu que ce soient les assemblées nationales qui ordonnent les impôts, pourvu qu'elles en aient la disposition. Alors les troupes seront plus régulièrement payées, et les fortifications mieux entretenues, sous l'inspection du gouvernement lui-même. Débarrassées de cette foule d'officiers, qui, sous le nom d'états-majors, les épuisent; de ces légions de traitans avides qui les pressurent sans fin et sans mesure, les colonies s'occuperont de leur amélioration. Il s'ouvrira des voies commodes de tous les côtés. Les marais seront desséchés. On creusera un lit aux torrens; celui des rivières sera redressé; et l'on construira des ponts qui assureront les communications. Les jeunes créoles recevront sur leur propre sol une instruction

convenable, qu'ils ne trouvoient pas même en passant les mers. Enfin, il y aura un corps autorisé à poursuivre jusqu'au pied du trône cette rage despotique qui saisit le plus souvent les hommes vains et corrompus, choisis par l'intrigue ou par l'ignorance pour conduire ces régions lointaines.

Rien ne paroît plus conforme aux vues d'une politique judicieuse, que d'accorder à ces insulaires le droit de se gouverner eux-mêmes, mais d'une manière subordonnée à l'impulsion de la métropole, à-peu-près comme une chaloupe obéit à toutes les directions du vaisseau qui la remorque. Peut-être dira-t-on que le peuple se renouvellant sans cesse dans ces isles éloignées, par l'instabilité que le commerce y donne aux richesses, cette fermentation y jette beaucoup d'écume; et qu'on n'y verra que bien tard assez de mœurs et de lumières pour y faire naître cet esprit de patrie et ce ton de gravité qui soutient dignement le poids des affaires et les intérêts d'une nation. Cette objection sembleroit fondée, si l'on ne consultoit que le caractère des Européens poussés en Amérique par leurs besoins ou par leurs vices; devenus par ces transplantations volontaires ou forcées, étrangers par-tout;

ordinairement corrompus par le défaut de loix que remplace mal une police arbitraire, par ce goût dépravé de domination qui résulte de l'abus de l'esclavage, par l'éclat d'une grande fortune qui leur fait oublier leur première obscurité. Mais cette classe d'hommes expatriés ne devroit point avoir d'influence dans une administration qu'on laisseroit aux propriétaires, nés la plupart dans les colonies : puisque la justice suit naturellement la propriété, et que personne n'a plus d'intérêt et de droit au bon gouvernement d'un pays que ceux à qui la naissance y donne de plus grandes possessions. Ces créoles qui naturellement ont de la pénétration, de la franchise, de l'élévation, un certain amour de la justice qui naît de ces belles qualités, touchés des marques d'estime et de confiance que leur donneroit la métropole, en les chargeant du soin de régler l'intérieur de leur patrie, s'attacheroient à ce sol fertile, se feroient une gloire, un bonheur de l'embellir, et d'y créer toutes les douceurs d'une société civilisée. Au lieu de cet éloignement pour la France, dont le reproche est une accusation de dureté contre ses ministres, on verroit naître dans les colonies cet attachement que

la confiancepaternelle inspire toujours à des enfans. Au lieu de cet empressement secret qui les fait courir durant la guerre au-devant d'un joug étranger, on les verroit multiplier leurs efforts pour prévenir ou pour repousser une invasion. Si la crainte retient les hommes sous les yeux d'un maître puissant et terrible, il n'y a que l'amour qui puisse leur commander au loin. C'est le seul ressort peut-être qui agisse dans les provinces frontières d'un grand état, quand la mollesse et la cupidité se taisent dans la capitale devant l'autorité qui menace. L'amour est un sentiment qu'on ne sauroit trop ménager, trop étendre. Mais si le prince ne sait ni le mériter, ni le rendre, on ne lui prodiguera pas long-tems. Alors plus de joie dans les fêtes publiques, plus de transports dans les réjouissances, plus de ces cris involontaires qui échappent à la vue de l'idole adorée. La curiosité mène et presse la foule à tout ce qui fait spectacle : mais le contentement n'y brille plus dans les regards. Une inquiétude morne s'empare des esprits. Elle se communique d'une province à l'autre, et de la métropole dans les colonies. Toutes les fortunes frappées ou menacées à la fois, sont dans l'alarme et le mouvement. Des coups

d'autorité multipliés par la précipitation qui les hasarde, blessent tous les cœurs, et tombent successivement sur tous les corps. Du fond même de l'Amérique, sont traduits en criminels dans les prisons de l'Europe, les vengeurs du crime et les défenseurs du droit des colons. Les armes qui sembloient émoussées devant l'ennemi, s'aiguisent contre ces sujets précieux à l'état. On va épouvanter dans la paix ceux mêmes qu'on a pas su défendre durant la guerre. Non, jamais le ministère de France n'a donné à ses possessions du Nouveau-Monde l'appui nécessaire pour les préserver des ravages ou de l'invasion, et jamais il ne remplira cette obligation, à moins qu'il ne multiplie dans l'ancien ses arsenaux, ses atteliers et ses esclaves. Philosophes de tous les pays, amis des hommes, pardonnez à un écrivain Français d'exciter sa patrie à élever une marine formidable. C'est pour le repos de la terre qu'il fait des vœux, en souhaitant de voir établir sur toutes les mers l'équilibre qui fait aujourd'hui la sûreté du continent.

LVIII. *La France peut-elle avoir une marine militaire ! Lui convient-il de l'avoir ? Mesures qu'elle doit prendre pour l'avoir.*

Douteroit on que la France pût aspirer à ce genre de puissance ! Voyez sa position. Assez vaste pour n'être dépendante d'aucune des puissances qui l'environnent, assez heureusement limitée pour n'être pas affoiblie par sa grandeur, cette monarchie est située au centre de l'Europe entre l'océan et la méditerannée. Elle peut transporter toutes ses productions d'une mer à l'autre, sans passer sous le canon menaçant de Gibraltar, sous le pavillon insultant des Barbaresques. Ses provinces sont la plupart arrosées par des rivières ou coupées par des canaux qui assurent la communication de ses terres centrales, avec ses ports, de ses ports avec ses terres centrales. Un heureux hasard lui a donné des voisins qui ne savent pas fournir à leur subsistance, ou qui n'ont qu'un commerce purement passif. La température de son climat lui procure l'avantage inestimable d'expédier et de recevoir ses navires dans toutes les saisons. Elle doit à la profondeur de ses rades de donner à ses vaisseaux la forme la plus propre à la célérité, à la sûreté.

La France manqueroit - elle d'objet et de

matières à exporter. Tous les peuples se disputent ses productions de l'ancien et du Nouveau-Monde : mais c'est encore plus par ses manufactures et par ses modes qu'elle a subjugué l'Europe, et quelques parties de l'autre hémisphère. Les nations sont fascinées et n'en reviendront point. Les efforts qu'on a faits par-tout pour s'affranchir d'un tribut ruineux, en copiant cette industrie étrangère, n'ont eu nulle part le succès qu'on en attendoit. La fécondité de l'invention dévancera toujours la promptitude de l'imitation ; et la légéreté d'un peuple qui rajeunit tout dans ses mains, qui vieillit tout chez ses voisins, trompera la jalousie et l'avidité de ceux qui voudront la surprendre en la contrefaisant. Quelle pourroit être la navigation d'un empire qui fournit aux autres états les alimens de leur vanité, de leur luxe, de leur volupté ?

La population de la France seroit-elle jugée insuffisante pour des armemens nombreux ? Qui peut ignorer aujourd'hui que cette puissance compte vingt-deux millions d'habitans ? Le reproche qu'on lui fait d'avoir sur chaque navire plus de matelots que ses rivaux, ne prouve-t-il pas lui seul que, dans cet état, ce ne sont pas les hommes qui manquent à

l'art, mais que c'est l'art qui manque aux hommes. Cependant, quel peuple a reçu de la nature plus de cette vivacité de génie qui doit perfectionner la construction des vaisseaux, plus de cette dextérité de corps qui peut économiser le tems et les frais de la manœuvre par la simplicité, par la célérité des moyens ?

La France seroit-elle réduite à l'impuissance d'avoir une marine, parce qu'elle ne trouveroit pas dans son sein toutes les munitions navales ? Mais ses rivaux ne sont-ils pas obligés comme elle, et plus qu'elle, à demander des secours au nord de l'Europe ? Leur climat, leur industrie et leurs colonies leur donnent-ils les mêmes facilités pour consommer leurs échanges avec la mer Baltique ?

La France a donc tous les moyens convenables pour être une puissance vraiment maritime. Mais lui convient-il d'avoir cette ambition ?

On ne connut long-tems que des armées nombreuses et aguerries pour arriver à la fortune et à la gloire. Les deux Indes furent découvertes ; et cet événement imprévu fit une révolution étonnante dans tous les

esprits. Peut-être une ambition raisonnable se seroit-elle bornée à obtenir par des échanges les richesses et les productions de ces deux grandes parties du globe. L'amour de la domination, trop ordinaire aux nations, fit préférer généralement le système ruineux et destructeur des conquêtes. Ces immenses contrées furent la plupart asservies. On alla plus loin. Les hommes qui habitoient ces nouveaux climats étoient ou trop foibes ou trop indolens, pour servir d'instrumens à la cupidité d'un ravisseur injuste. En plusieurs endroits ils furent exterminés ou chassés des campagnes qui les avoient vu naître et remplacés par des Européens, par des esclaves Africains, qui multiplièrent les denrées dont ils avoient trouvé le germe, qui établirent d'autres cultures auxquelles se prêtoit aisément un sol neuf, fécond et varié.

Il falloit donner de la stabilité à ces établissemens. On pouvoit craindre, et l'inquiétude des nations qui étoient entrées en partage de ces régions intactes, et la jalousie des nations qui n'avoient pas eu cet avantage: des forces navales pouvoient seules donner de la consistance aux colonies naissantes, même qui avoient fait le plus de progrès.

Pour les préserver de l'invasion, on construisit, on arma des flottes. A cette époque remarquable, la politique changea tout-à-fait de face. La terre se vit, en quelque manière, soumise à la mer; et les grands coups d'état furent frappés sur l'océan.

La France, moins accoutumée à servir de guide qu'à surpasser ses maîtres, la France vit sans émulation s'élever un nouveau genre de puissance. La marine n'entra même pour rien dans les trop vastes projets de l'ambitieux Richelieu. Il étoit réservé au monarque dont il avoit préparé la grandeur de faire respecter son pavillon dans les deux hémisphères : mais cette gloire n'eut que peu de durée. Louis XIV souleva par ses entreprises tout le continent de l'Europe; et pour résister aux ligues qui s'y formèrent, il lui fallut soudoyer des armées innombrables. Bientôt son royaume ne fut plus qu'un camp; ses frontières ne furent plus qu'une haie de places fortes. Sous ce règne brillant, les ressorts de l'état furent toujours trop tendus. On ne sortoit d'une crise que pour entrer dans une autre. A la fin, le désordre se mit dans les finances; et dans l'impossibilité de suffire à toutes les dépenses, le sacrifice des forces navales fut

jugé, mal-à-propos peut-être, indispensable.

Depuis la fin d'un siècle, où la nation soutenoit du moins ses disgraces par le souvenir de ses succès, en imposoit encore à l'Europe par quarante ans de gloire, chérissoit un gouvernement qui l'avoit honorée, et bravoit des rivaux qu'elle avoit humiliés : depuis cette époque, la France a perdu beaucoup de sa fierté, malgré les acquisitions dont son territoire s'est agrandi. De longues paix ne l'auroient pas énervée, si l'on eût tourné vers la navigation des forces trop longtems prodiguées à la guerre, mais sa marine militaire n'a pris aucune consistance. L'avarice d'un ministère, les prodigalités d'un autre, l'indolence de plusieurs, de fausses vues, de petits intérêts ; les intrigues d'une cour qui mènent le gouvernement ; une chaîne de vices et de fautes; une foule de causes obscures et méprisables : tout a empêché la nation de devenir sur mer ce qu'elle avoit été dans le continent, d'y monter du moins à l'équilibre du pouvoir, si ce n'étoit pas à la prépondérance. Les pertes même qu'elle fit, dans toutes les parties du globe, durant les hostilités commencées en 1756,

les humiliations qu'il lui fallut dévorer à la paix de 1763, ne rendirent pas l'esprit de sagesse au conseil qui la gouvernoit, ne ramenèrent pas ses projets et ses efforts au système d'une marine redoutable.

Mais par quelles voies la France parviendroit-elle à créer, à maintenir des forces navales ?

Une première opération, sans laquelle les autres seroient inutiles ou funestes, sera l'encouragement de la navigation marchande. Seule, elle peut former des hommes endurcis aux injures des climats, aux fatigues du travail, aux dangers des tempêtes. Cette vérité, bien sentie, fera supprimer les innombrables entraves qui jusqu'ici ont exclusivement assuré aux bâtimens étrangers l'exportation des denrées du royaume, qui même leur livrent trop souvent son propres cabotage. On n'affirmera pas qu'un acte de navigation pareil à celui qui a produit la grandeur de l'Angleterre convînt à la France : mais du moins cette couronne devroit-elle faire de tels réglemens que ses sujets pussent entrer en partage des bénéfices que les Suédois, les Danois et les Hollandais viennent leur enlever jusques dans ses rades ?

Ce

Ce nouvel ordre de choses ne s'établira jamais si la marine marchande ne sort de l'humiliation où jusqu'ici elle a été malheureusement plongée. La loi veut que nul navigateur ne puisse commander un bâtiment de commerce, sans avoir fait trois campagnes sur un vaisseau de roi; elle veut qu'après cette épreuve, on puisse le forcer à y servir encore durant la guerre. L'état d'abjection où on le tient dans ce service, écarte nécessairement de la mer les hommes qui ont reçu de l'éducation, qui jouissent de quelque fortune, ou qui se trouvent de l'élévation. Il faut briser ces honteuses chaînes, ou renoncer à l'espoir de voir l'océan se couvrir de nombreux, de riches armemens.

L'oppression sous laquelle on tient les matelots, est un autre obstacle à la multiplication des expéditions. Ces hommes qui contribuent si essentiellement à l'opulence et à la force du royaume, sont tous inscrits sur des registres avec l'obligation de s'embarquer dans les vaisseaux de guerre, au premier ordre du ministère, pour le tems qu'il veut, et au prix qu'il juge à propos d'y mettre, sans que les talens ni l'âge puissent rien changer à la dureté de ces conditions. Lors

même que le service public ne les occupe pas, ils ne peuvent disposer de leur loisir que de l'aveu d'un agent du gouvernement. Cet esclavage détourne d'une profession si nécessaire la plupart de ceux que leur inclination y porteroit, si elle n'étoit pas destructive de toute liberté. Qu'on supprime les classes, qu'on en tempère du moins la rigueur, et l'on verra les ports, les côtes de la France se couvrir de navigateurs.

Mais qui les conduira aux combats, à la défense de la patrie? Seignelay décida que ce seroit la noblesse, et l'on a pensé depuis comme Seignelay. La nature a t elle donc exclusivement accordé au gentilhomme une constitution physique que les climats, la faim, les fatigues ne sauroient altérer? Lui a-t elle exclusivement donné l'audace qui fait braver les périls, le sang-froid qui les fait surmonter? Lui a-t-elle exclusivement départi le génie qui décide et fixe la victoire? L'opinion, le préjugé donnent, dit-on, aux hommes de cet ordre, une ardeur pour la gloire, une indifférence pour les richesses qui ne se trouvent pas dans les autres conditions. Quoi! ce seroit au sein d'une cour corrompue, dans les décombres d'un château ruiné

qu'il faudroit aller chercher de préférence des principes d'élévation ou de désintéressement ? Ah ! croyez que le fils d'un armateur, dont la fortune a couronné les heureux travaux, et qui ne peut avoir d'ambition que celle d'illustrer son nom, n'est pas moins appellé aux actions mémorables, aux grands sacrifices, que ce jeune noble qui s'environne sans cesse des lauriers de ses aïeux. Depuis quand le titre qu'on a est-il un aiguillon plus puissant que le titre auquel on aspire ? le premier qui mérita la noblesse, qu'étoit-il avant que de l'avoir obtenue? Mettez à sa place un de ses illustres descendans, et il auroit laissé roturiers ses enfans et ses neveux. La véritable noblesse étoit dans le sang et dans la destinée avant que d'exister sur un parchemin. Il faut du bonheur et du mérite ; du bonheur qui nous présente aux grandes occasions ; du mérite qui nous y fasse répondre. Tous ceux qui dans les siècles passés se sont anoblis ; tous ceux qui s'anobliront dans les siècles à venir, ont prouvé et prouveront que le ciel ouvre ces deux grandes voies à un petit nombre d'hommes, et qu'il est aussi facile d'avoir l'ame haute sous un vêtement bourgeois, que l'ame basse sous

un cordon. Le courage, la vertu et le génie sont de toutes les conditions. Mais voulez-vous savoir de bonne foi ce qui en est? Ouvrez indistinctement la carrière à tous ceux qui auront reçu une éducation honnête. Qu'ils soient embarqués sur des vaisseaux de guerre; qu'ils fassent quelques campagnes sous des chefs expérimentés; qu'ils soient assujettis à tous les travaux, à toutes les privations qu'exige une profession si difficile. Après ces épreuves, vous admettrez dans la marine royale les élèves qui auront montré le plus de vigueur, d'intelligence, de courage et d'émulation.

La beauté d'un art qui fait quelquefois maîtriser les élémens; les avantages d'un métier où les occasions sont plus fréquentes, et dans lequel la gloire est individuelle dès qu'on est appellé au commandement du plus petit bâtiment: ces raisons les pousseront à étudier, à réfléchir, sur-tout à desirer de pratiquer sans cesse: car c'est dans ce métier que la théorie la plus savante a besoin d'être accompagnée de la pratique la plus continuelle. Soit dans les combats, soit dans la simple navigation, les résolutions doivent être si promptes qu'elles paroissent plutôt

l'effet du sentiment que celui de la réflexion. L'homme de mer a sur-tout besoin de ces pensées décisives, de ces illuminations soudaines, comme les avoit si bien définies un orateur sublime dans l'éloge d'un grand capitaine; et ces coups d instinct et de talent, pour parler un langage moins élevé, doivent plus souvent être le partage de la pratique, que celui de la théorie.

Une pratique continuelle! que ce mot est étranger à la marine de France. Des armemens décousus. Des campagnes d'un jour, où l'on voit en sortant du port le jour qu'on doit y rentrer. Des côtes que l'on parcourt avec aussi peu d'attention que les pays où l'on voyage en poste. Des colonies d'où l'on part aussi étranger qu'on y est arrivé. Des missions où l'on ne porte que des idées d'un prompt retour, et où l'on a les yeux et le cœur constamment tournés vers ses habitudes. Des vaisseaux que l'on envisage comme des prisons, et que l'on quitte avec transport sans en connoître ni les défauts, ni les qualités. O Français! ô mes concitoyens! voilà dans la plus exacte vérité, voilà quel a été jusqu'ici le déplorable emploi des forces navales de votre patrie.

A ces armemens successifs de quelques frégates isolées, dont la mission passagère n'est d'aucune utilité réelle, substituez des escadres permanentes durant trois ans ou plus dans tous les parages de l'ancien et du Nouveau-Monde, où vous avez des établissemens, où vous faites un grand commerce. Que ces croisières instructives occupent constamment la moitié de vos bâtimens inférieurs, et quelques vaisseaux de ligne. Alors les officiers qui ne tiennent à leur état que par la facilité de n'en pas remplir les devoirs, prendront le parti de se retirer. Alors ceux qui persévéreront dans ce métier périlleux et honorable, acquerront des lumières, de l'expérience, l'amour d'un élément où ils doivent trouver leur gloire et leur fortune. Alors des inférieurs jaloux de plaire à des chefs destinés à leur commander long-tems, connoîtront la subordination. Alors les équipages formés avec soin au service et à la manœuvre par des capitaines qui devront recueillir le fruit de tant de peines, se battront avec plus de résolution et plus de capacité. L'Europe a paru étonnée que les Français, dignes émules des Anglais au commencement des dernières guerres, aient perdu avec le tems, cette honorable

égalité. Plusieurs causes ont influé dans la révolution. La principale qui n'a pas été apperçue, c'est que les premiers ont eu de nouveaux matelots à chaque campagne, et que leurs rivaux ont conservé les mêmes matelots jusqu'à la fin des hostilités.

L'établissement des stations sera suivi d'autres innovations non moins importantes. Le corps de la marine, actuellement trop nombreux, actuellement surchargé de membres inutiles et oisifs, sera proportionné au nombre de vaisseaux et des armemens. On abolira ces funestes départemens qui excitent des jalousies sans émulation, et qui par des haines héréditaires font souvent avorter les projets les mieux combinés. L'ordre du tableau, qui par-tout et dans tous les siècles a étouffé le génie et les talens, cessera de présider aux promotions et aux récompenses. Dans le trop grand nombre de grades qu'il faut parcourir, plusieurs seront supprimés, afin qu'il soit possible d'arriver au commandement, avant l'âge prescrit par la nature pour le quitter. Si l'on croit devoir conserver les classes, la direction en sera changée et mieux ordonnée. Les Amiraux dont l'âge, les travaux, les blessures auront diminué les forces, le courage ou

l'activité, composeront un tribunal qui présidera au choix des munitions navales à leur conservation et à leur emploi. C'est lui qui admettra dans le corps, qui décidera des promotions, qui donnera les commandemens, qui réglera les croisières, qui dirigera, autant qu'il se peut, les opérations. Tel sera désormais le conseil d'un ministre, qui, étranger à ses fonctions, placé à cent lieues de la mer, livré par goût ou par nécessité aux intrigues d'une cour orageuse, n'a cessé d'être jusqu'à nos jours le jouet de quelques aventuriers obscurs, ignorans et intéressés.

A mesure que les plans de réformation qu'on vient de tracer, s'exécuteront, les vaisseaux qui pourrissoient dans l'inaction seront réparés, il en sera construit d'autres. La France se verra dans peu de nombreuses flottes. Mais où trouver des ressources pour les mettre en activité !

Démolissez des édifices trop magnifiques ou inutiles, dont l'entretien devient ruineux. Mettez fin aux infidélités trop ordinaires dans l'achat des munitions navales, à la négligence qu'on a portée jusqu'ici à leur conservation. Renvoyez ces manœuvres désœuvrés que la protection a multipliés sans mesure dans vos

arsenaux. Simplifiez la marche de votre administration en mettant de la justice et de l'exactitude dans vos paiemens. Diminuez les équipages trop nombreux de vos armemens, de l'aveu de tous les gens désintéressés. Réduisez à la demi-solde tous ceux de vos officiers que le service de l'état n'occupera pas à la mer. Bannissez tous les genres de luxe, de délicatesse, de volupté qui énervent vos défenseurs et ruinent vos escadres. Rendez les radoubs, les réparations de vos vaisseaux plus rares. Après ces changemens, les fonds actuellement assignés pour la marine, se trouveront suffisans pour élever à un degré respectable cette branche si essentielle de votre puissance. Il est même un moyen très-simple de la porter plus haut sans de nouvelles dépenses; et le voici.

La France a formé dans le Nouveau-Monde des colonies qui lui envoient chaque année pour cent trente millions de denrées. Un produit si considérable ne pourroit lui échapper, sans laisser un vuide immense dans son numéraire, dans sa population, dans son industrie, dans son revenu public. L'importance de conserver ces riches établissemens a été sentie; et pour y parvenir, on a eu recours à des

bataillons, à des forteresses. L'expérience a prouvé la foiblesse de cette défense. Elle appartient à la marine, et ne peut appartenir qu'à elle. Qu'on mette donc les isles sous ses voiles, et qu'on verse dans ces caisses ce que coûtoit la protection insuffisante qu'on leur accordoit : alors les fonds ordinaires de la marine de France se trouveront suffisans pour donner à ses opérations de la dignité et des avantages.

Telle est l'espérance de l'Europe. Elle ne croira pas sa liberté assurée jusqu'à ce qu'elle voie voguer sur l'océan un pavillon qui ne tremble point devant celui de la Grande-Bretagne. Le vœu des nations est maintenant pour la puissance qui saura les défendre contre la prétention d'un seul peuple à la monarchie universelle des mers ; et il n'y a en ce moment que la France qui puisse les délivrer de cette inquiétude. Le système de l'équilibre ordonne donc que la cour de Versailles augmente ses forces navales, d'autant plus qu'elle ne le peut sans diminuer ses forces de terre : alors son influence partagée entre les deux élemens, ne sera plus redoutable sur aucun qu'à ceux qui voudroient en troubler l'harmonie.

Et puisse avant que je meure, cette grand,

révolution déjà commencée, s'achever à la suite de quelques-unes des réformes que j'ai indiquées. Alors j'aurai obtenu la véritable récompense de mes veilles. Alors je m'écrierai : Ce n'est donc pas en vain que j'ai observé, réfléchi, travaillé. » Alors je m'adresserai au » ciel, et je lui dirai : A présent tu peux » disposer de moi, car mes yeux ont vu la » splendeur de mon pays, et la liberté des » mers restituée à toutes les nations.

Fin du treizième livre.

LIVRE QUATORZIÈME.

Établissemens des Anglais dans les isles de l'Amérique.

Un nouvel ordre de choses va se présenter à nos regards. L'Angleterre est, dans l'histoire moderne, la contrée des grands phénomènes politiques. C'est là qu'on a vu la liberté le plus violemment aux prises avec le despotisme, tantôt foulée sous ses pieds, et tantôt l'écrasant à son tour. C'est là qu'elle a fini par triompher, et que jusqu'au fanatisme de religion, tout a concouru à son triomphe. C'est là qu'un roi, traîné juridiquement sur l'échafaud, et qu'un autre, déposé avec toute sa race par un arrêt de la nation, ont donné une grande leçon à la terre. C'est-là qu'au milieu des convulsions civiles, et dans les intervalles d'un calme momentané, on a vu les sciences exactes et profondes portées le plus loin ; les esprits s'accoutumer à raisonner, à réfléchir, à s'occuper sur-tout du gouvernement. C'est là enfin qu'après de longues et violentes secousses, s'est formée cette constitution, sinon

parfaite, sinon exempte d'inconvéniens, du moins la plus heureusement assortie à la situation du pays ; la plus favorable à son commerce ; la plus propre à développer le génie, l'éloquence, toutes les facultés de l'esprit humain ; la seule, peut-être, où, depuis que l'homme vit en société, les loix lui aient assuré sa dignité, sa liberté personnelle, sa liberté de penser ; où elles l'aient fait en un mot, citoyen, c'est-à-dire, partie constituante et intégrante de l'état et de la nation.

I. *Quel étoit l'état de l'Angleterre, lorsqu'elle commença à former des établissemens dans les isles de l'Amérique.*

L'Angleterre n'avoit pas encore donné au monde ce grand spectacle, lorsqu'elle commença ses établissemens dans l'archipel de l'Amérique. Son agriculture n'embrassoit alors ni le lin, ni le chanvre. Les tentatives qu'on avoit faites pour élever des mûriers et des vers à soie n'avoient pas été heureuses. Tous les soins du laboureur étoient tournés vers la multiplication des bleds, qui, malgré le goût de la nation pour la vie champêtre, suffisoient rarement à la subsistance du royaume,

Une grande partie de ses greniers étoient approvisionnés par les champs qui bordent la mer Baltique.

L'industrie étoit encore moins avancée que l'agriculture. Elle se réduisoit à des ouvrages de laine. On les avoit multipliés depuis quelques années que l'exportation de la matière première étoit défendue : mais un peuple insulaire, qui sembloit ne travailler que pour lui, n'avoit pas su donner à ses étoffes, les agrémens du luxe, que le goût imagine pour le débit et la consommation. Elles alloient recevoir la teinture et le lustre en Hollande, d'où elles circuloient dans toute l'Europe, et repassoient même en Angleterre.

La navigation occupoit à peine dix mille matelots. Ils étoient au service des compagnies exclusives, qui s'étoient emparées de toutes les branches de commerce, sans en excepter celle des draps, dont les autres ensemble ne formoient qu'un dixième dans la masse des richesses vénales de la nation. Celles-ci se trouvoient ainsi concentrées dans les mains de trois ou quatre cens personnes, qui s'accordoient pour fixer à leur profit le prix des marchandises, soit à l'entrée, soit à la sortie du royaume. Le privilège de ces

monopoleurs s'exerçoit dans la capitale, où la cour vendoit les provinces. Londres seul avoit six fois plus de vaisseaux, que tous les ports de l'Angleterre.

Le revenu public n'étoit pas, ne pouvoit pas être fort considérable. Il étoit en ferme; méthode ruineuse qui a précédé la régie dans tous les états, et qui ne s'est perpétuée que dans les gouvernemens absolus. La dépense étoit proportionnée à la modicité du fisc. La flotte n'étoit pas nombreuse; et les bâtimens qui la composoient étaient si foibles, qu'au besoin, les navires marchands étoient convertis en vaisseaux de guerre. Cent soixante mille hommes de milice, qui composoient les forces nationales, étoient armés en tems de guerre. Jamais on ne voyoit de troupes sur pied durant la paix; et le prince même n'avoit point de garde.

Avec des moyens si bornés au-dedans, la nation ne devoit guère s'étendre par des colonies. Cependant elle en fonda, qui jettèrent de profondes racines de prospérité. Ces établissemens dûrent leur origine à des événemens, dont la cause avoit des sources bien éloignées dans le passé.

II. *Causes qui hâtèrent la population des isles Anglaises.*

Quand on connoît l'histoire et la marche du gouvernement Anglais, on sait que l'autorité royale ne fut long-tems balancée, que par un petit nombre de grands propriétaires appellés barons. Ils opprimoient continuellement le peuple, dont la plus grande partie étoit avilie par l'esclavage; et ils luttoient sans cesse contre la couronne, avec plus ou moins de succès, suivant le caractère des chefs et le hasard des circonstances. Ces querelles politiques faisoient verser des torrens de sang.

Le royaume étoit épuisé par des guerres intestines de deux cens ans, lorsque Henri VII en prit les rênes au sortir d'un champ de bataille, où la nation, divisée en deux camps, avoit combattu pour se donner un maître. Ce prince habile profita de la lassitude où de longues calamités avoient laissé ses sujets, pour étendre l'autorité royale, dont l'anarchie du gouvernement féodal n'avoit jamais pu fixer les limites, en les resserrant sans cesse. Il étoit secondé dans cette entreprise, par la faction qui lui avoit mis la couronne

sur la tête, et qui étant la moins nombreuse, ne pouvoit espérer de se maintenir dans les principaux emplois où elle se voyoit élevée, qu'en appuyant l'ambition de son chef. On donna de la solidité à ce plan, en autorisant pour la première fois la noblesse, à aliéner ses terres. Cette faveur dangereuse, jointe à l'attrait du luxe qui perçoit en Europe, produisit une grande révolution dans les fortunes. Les fiefs immenses des barons se dissipèrent par degrés, et les possessions des communes s'étendirent.

Les droits, qui suivent les terres, s'étant divisés avec les propriétés, il n'en fut que plus difficile de réunir les volontés et les forces de plusieurs, contre l'autorité d'un seul. Les monarques profitèrent de cette époque favorable à leur agrandissement, pour gouverner sans obstacle et sans contradiction. Les seigneurs déchus craignirent un pouvoir qu'ils avoient renforcé de toutes leurs pertes. Les communes se crurent assez honorées d'imposer les taxes nationales. Le peuple un peu soulagé de son joug par ce léger mouvement dans la constitution, toujours borné dans l'étroite enceinte de ses idées, au soin de ses affaires ou de ses travaux, étoit dégoûté

des séditions par le dégât et les misères qui l'en punissoient. Ainsi, lorsque les yeux de la nation cherchoient le souverain pouvoir qui s'étoit égaré dans la confusion des guerres civiles, le monarque seul arrêtoit tous les regards. La majesté du trône, qui concentroit sur lui toute sa splendeur, sembloit la source de l'autorité, dont elle ne devoit être que le signe visible et l'organe permanent.

Telle étoit la situation de l'Angleterre, lorsque Jacques I y fut appellé d'Ecosse, comme seul héritier de deux royaumes, que son avénement réunit sous la même main. Une noblesse inquiète, agitant de ses fureurs ses barbares vassaux, avoit mis le trouble et le feu des séditions dans ces montagnes du Nord, qui partageoient l'isle en deux états. Le monarque avoit pris, dès son enfance, autant d'éloignement pour l'autorité limitée, que le peuple avoit conçu d'horreur pour le despotisme de la monarchie absolue. Celle-ci régnoit dans toute l'Europe. Egal des autres souverains, comment le nouveau roi n'auroit-il pas ambitionné le même pouvoir? Ses prédécesseurs en avoient joui, depuis un siècle, en Angleterre même. Mais il ne voyoit pas que c'étoit un bonheur dont ils avoient été

redevables à l'habileté de leur politique, ou à la faveur des conjonctures. Ce prince théologien, croyant tenir tout de Dieu, rien des hommes, voyoit en lui seul l'esprit de raison, de sagesse, de conseil; et sembloit s'attribuer l'infaillibilité, que la réformation dont il suivoit les dogmes sans les aimer, avoit ôtée aux papes. Ces faux principes, qui feroient du gouvernement un mystère de religion, d'autant plus révoltant qu'il porteroit à la fois sur les opinions, sur les volontés et sur les actions, s'étoient si fort enracinés dans son esprit, avec tous les autres préjugés d'une mauvaise éducation, qu'il ne pensoit pas même à les appuyer d'aucune des ressources humaines de la prudence ou de la force.

Rien ne s'accordoit moins que ce système, avec la disposition générale des esprits. Tout s'agitoit au-dedans et au-dehors. La naissance de l'Amérique avoit hâté la maturité de l'Europe. La navigation embrassoit le globe entier. La communication entre les peuples alloit être le fléau des préjugés : elle ouvroit une porte à l'industrie et aux lumières. Les arts méchaniques et libéraux s'étendoient, et marchoient à leur perfection par le luxe.

La littérature prenoit les ornemens du goût. Les sciences acquéroient la solidité que donne l'esprit calculateur du commerce. La politique agrandissoit la sphère de ses vues. Cette fermentation universelle élevoit, exaltoit les idées des hommes. Bientôt tous les corps qui formoient le colosse monstrueux du gouvernement gothique, endormis depuis plusieurs siècles dans la léthargie de l'ignorance, commencèrent de toutes parts à se remuer, à former des entreprises. Dans le continent, où le prétexte de la discipline avoit enfanté des armées mercenaires, la plupart des princes acquirent une autorité sans bornes, opprimant leurs peuples par la force ou par l'intrigue. En Angleterre, l'amour de la liberté si naturel à l'homme qui se sent ou qui pense; excité dans le peuple, par les novateurs en matière de religion; réveillé dans les esprits cultivés par un commerce familier avec les grands écrivains de l'antiquité, qui puisèrent dans la démocratie le sublime de la raison et du sentiment : cet amour de la liberté alluma dans les cœurs généreux, la haine excessive d'une autorité sans limites. L'ascendant que sut prendre et conserver Elisabeth, par une prospérité de quarante ans,

retint cette inquiétude, ou la détourna vers des entreprises utiles à l'état. Mais on ne vit pas plutôt une branche étrangère sur le trône, et le sceptre dans les mains d'un monarque peu redoutable par la violence même de ses prétentions, que la nation revendiqua ses droits, et conçut l'ambition de se gouverner.

Alors éclatèrent des disputes vives entre la cour et le parlement. Les deux pouvoirs sembloient essayer leurs forces, en se choquant continuellement. Le prince prétendoit qu'on lui devoit une obéissance purement passive, et que les assemblées nationales ne servoient que d'ornement, et non de base à la constitution. Les citoyens réclamoient avec chaleur contre ces principes, toujours foibles dès qu'ils sont discutés, et soutenoient que le peuple faisoit l'essence du gouvernement, autant et plus que le monarque, L'un est la matière, l'autre la forme. Or la matière peut et doit changer de forme, pour sa conservation. La loi suprême est le salut du peuple, et non du prince. Le roi peut mourir, la monarchie périr, et la société subsister sans monarque et sans trône. Ainsi raisonnoient les Anglais, dès l'aurore de la liberté On se chicanoit; on se contrarioit;

on se menaçoit. Jacques finit sa carrière au milieu de ces débats, laissant à son fils ses droits à discuter, avec la résolution de les étendre.

L'expérience de tous les âges a prouvé que la tranquillité qui naît du pouvoir absolu, réfroidit les esprits, abat le courage, retrécit le génie, jette une nation entière dans une léthargie universelle. Mais exposons les degrés successifs de cette misère, et que les peuples connoissent le profond anéantissement dans lequel ils croupissent ou dont ils sont menacés.

Au moment où s'est élevé, au centre d'une nation, le grand fantôme sur lequel on ne porte ses regards qu'en tremblant, les sujets se partagent en deux classes. Les uns s'éloignent par la crainte; les autres s'approchent par l'ambition; et ceux-ci se promettent la sécurité dans la conscience de leur bassesse. Ils en forment entre le despote et le reste de la nation, un ordre de tyrans subalternes, non moins ombrageux et plus cruels que leur maître. Ils n'ont à la bouche que ces mots: Le roi; le roi l'a dit; le roi le veut; j'ai vu le roi; j'ai soupé avec le roi; c'est l'intention du roi. Ces mots sont toujours écoutés avec

étonnement, et finissent par être pris pour des ordres souverains. S'il reste quelqu'énergie, c'est dans le militaire qui sent toute son importance, et qui n'en devient que plus insolent. Et le prêtre, quel rôle joue-t-il ? Favorisé, il achève d'abrutir les peuples par son exemple et par ses discours. Négligé, il prend de l'humeur ; il devient factieux, et cherche un fanatique qui se dévoue. Par-tout où il n'y a ni loix fixes, ni justice, ni formes constantes, ni propriétés réelles, le magistrat est peu de chose, ou n'est rien ; il attend un signe pour être ce qu'on voudra. Le grand seigneur rampe devant le prince, et les peuples rampent devant le grand seigneur. La dignité naturelle de l'homme s'est éclipsée. Il n'a pas la moindre idée de ses droits. Autour du despote, de ses suppots, de ses favoris, les sujets sont foulés aux pieds, avec la même inadvertence, que nous écrasons les insectes qui fourmillent dans la poussière de nos campagnes. La morale est corrompue. Il vient un moment où les vexations les plus criantes, les attentats les plus inouis ont perdu leur caractère d'atrocité et cessent de révolter. Celui qui prononceroit les noms de vertu, de patriotisme, d'équité, ne seroit qu'une tête exaltée, expression qui décèle toujours une

indulgence abjecte pour des désordres dont on profite. La masse de la nation devient dissolue et superstitieuse : car le despotisme ne peut ni s'établir sans l'entremise, ni se soutenir sans l'étai de la superstition : car la servitude conduit à la débauche, qui console et qui n'est jamais réprimée. Les hommes instruits, quand il en reste, ont des vues, font la cour aux grands et professent la religion politique. La tyrannie menant à sa suite l'espionage et la délation, il y a des délateurs et des espions, dans tous les états, sans en excepter les plus distingués. La moindre indiscrétion prenant la teinte du crime de lèze-majesté, les ennemis sont très-dangereux, et les amis deviennent suspects. On pense peu; on ne parle point et l'on craint de raisonner. On s'effraie de ses propres idées. Le philosophe retient sa pensée, comme le riche cache sa fortune. La vie la plus sage, est la vie la plus ignorée. La méfiance et la terreur forment la base des mœurs générales. Les citoyens s'isolent ; et toute une nation devient mélancolique, pusillanime, stupide et muette. Voilà les chaînes, les simptômes funestes, ou l'échelle de misère sur laquelle chaque peuple connoîtra le degré de la sienne.

Si

Si vous revenez sur les phénomènes qui précèdent, et que vous en imaginiez de contraires, ils vous indiqueront le mouvement des législations qui tendent à la liberté. Il est troublé ; il est rapide ; il est violent. C'est une fièvre plus ou moins forte, mais toujours convulsive. Tout annonce de la sédition, des meurtres. Tout fait trembler pour une dissolution générale ; et si le peuple n'est pas destiné au dernier malheur, c'est dans le sang que sa félicité renaît.

L'Angleterre l'éprouva dans les premiers tems de l'administration de Charles I, moins pédant, mais aussi avide d'autorité que son père. La division commencée entre le roi et le parlement, s'empara de toute la nation. La haute noblesse, celle du second ordre, qui étoit la plus riche, craignant de se voir confondue avec le vulgaire, embrassa le parti du monarque dont elle recevoit ce lustre emprunté, qu'elle lui rend toujours, par une servitude volontaire et vénale. Comme ils possédoient encore la plupart des grandes terres, ils attachèrent à leur cause presque tous les peuples des campagnes, qui naturellement aiment le prince, parce qu'ils sentent qu'il doit les aimer. Londres et les villes considé-

rables, à qui le gouvernement municipal donne un esprit républicain, se déclarèrent pour le parlement, entraînant avec elles les commercans, qui ne s'estimant pas moins que ceux de la Hollande, aspiroient à la liberté de cette démocratie.

Du sein de ces dissentions, sortit la guerre civile la plus vive, la plus sanglante, la plus opiniâtre, dont l'histoire ait conservé le souvenir. Jamais le caractère Anglais ne s'étoit développé d'une manière si terrible. Chaque jour éclairoit de nouvelles fureurs, qu'on croyoit poussées au dernier excès, et qui étoient effacées par d'autres encore plus atroces. Il sembloit que la nation touchoit à son dernier terme, et que tout Breton avoit juré de s'ensevelir sous les ruines de sa patrie.

III. *Par quels hommes furent peuplées les isles Anglaises.*

Dans l'embrâsement universel, des esprits moins ardens cherchèrent un refuge paisible vers les isles de l'Amérique, dont la nation Anglaise venoit de s'emparer. La tranquillité qu'ils y trouvèrent, multiplia les émigrations. A mesure que l'incendie gagnoit la métropole, on vit les colonies s'accroître et se peupler.

Aux citoyens qui fuyoient les factions, se joignirent bientôt les royalistes opprimés par les républicains, dont les armes avoient enfin prévalu.

Sur les traces des uns et des autres, on vit passer au Nouveau Monde, ces hommes inquiets, pleins de feu, à qui de fortes passions donnent de grands desirs, inspirent des projets vastes, qui bravent les dangers, les hasards et les travaux, dont ils ne voient que deux issues, la mort ou la fortune; qui ne connoissent que les extrémités de l'opulence, ou de la misère: également propres à renverser ou à servir la patrie, à la dévaster ou à l'enrichir.

Les isles furent encore l'asyle des négocians, que le malheur de leurs affaires, ou les poursuites de leurs créanciers, avoient réduits à l'indigence et plongés dans l'oisiveté. Forcés de manquer à leurs engagemens, cette disgrace fut pour eux la route de la prospérité. Après quelques années, on les vit rentrer avec éclat, et monter à la plus haute considération, dans les provinces d'où l'ignominie et un abandon universel les avoient bannis.

Cette ressource étoit encore plus nécessaire à des jeunes gens, que la première efferves-

cence de l'âge des plaisirs avoit entraînés dans les excès de la débauche et du dérangement. S'ils n'eussent quitté leur pays, la honte et le décri, qui ne manquent jamais de flétrir l'ame, les auroient empêchés d'y recouvrer les bonnes mœurs et l'estime publique. Mais dans une nouvelle terre, où l'expérience du vice pouvoit devenir pour eux une leçon de sagesse, où ils n'avoient à effacer aucune impression de leurs fautes, ils trouvèrent après le naufrage, une planche qui les ramena au port. Leur travail répara les désordres de leur conduite ; et des hommes sortis de l'Europe en brigands qui la déshonoroient, y retournèrent honnêtes, et furent d'utiles citoyens.

Tous ces divers colons eurent à leur disposition, pour défricher et cultiver leurs terres les scélérats des trois royaumes d'Angleterre, qui, pour des crimes capitaux, avoient mérité la mort : mais que par un esprit de politique humaine et raisonnée, on faisoit vivre et travailler pour le bien de la nation. Transportés aux isles, où ils devoient passer un certain nombre d'années dans l'esclavage, ces malfaiteurs contractèrent dans les fers le goût du travail, et des habitudes qui les remirent

sur la voie de la fortune. On en vit qui, rendus à la société par la liberté, devinrent cultivateurs, chefs de famille, et propriétaires des meilleures habitations; tant cette modération dans les loix pénales, si conforme à la nature humaine qui est foible et sensible, capable du bien même après le mal, s'accorde avec l'intérêt des états civilisés!

IV. *Sous quelle forme d'administration s'établirent les îles Anglaises.*

Cependant l'île métropolitaine étoit trop occupée de ses dissentions domestiques, pour songer à donner des loix aux isles de sa dépendance; et les colons n'avoient pas assez de lumières pour combiner eux-mêmes une législation propre à une société naissante. A mesure que la guerre civile épuroit le gouvernement de l'Angleterre, ses colonies, sortant des entraves de l'enfance, formèrent leur constitution sur le modèle de leur mère. Dans chacun de ces établissemens séparés, un chef représente le roi; un conseil tient lieu des pairs; et les députés des différens quartiers, composent la chambre des communes. L'assemblée générale fait les loix, regle les impôts, juge de l'administration.

L'exécution appartient au gouverneur. Il décide encore provisoirement sur les affaires qu'on n'a pas prévues. Ce n'est, il est vrai, qu'avec le conseil et à la pluralité des voix : mais comme les membres de ce corps lui doivent ordinairement leur rang, il est rare qu'ils traversent ses vues.

Pour concilier ses intérêts avec la liberté de ses colonies, la métropole a voulu qu'on n'y pût faire aucune loi qui contrariât les siennes ; elle a voulu que ses délégués jurassent qu'ils ne permettroient jamais que dans les lieux soumis à leur autorité, on s'écartât, pour quelque cause que ce pût être, des réglemens imaginés pour la prospérité de son commerce. Cette religion du serment a été imaginée, parce que les isles réglant et payant elles-mêmes la majeure partie des gages de leurs chefs, il étoit à craindre que quelques-uns de ces commandans ne cherchassent à exciter la libéralité par leurs complaisances. Un autre frein a été mis à la corruption. Il faut que la rétribution accordée au gouverneur s'étende à toute la durée de son administration, et qu'elle soit l'objet du premier bill qui se passe à son arrivée. Ces précautions parurent cependant insuffisantes

à quelques despotes. Aussi opinèrent-ils à proscrire un usage qui faisoit dépendre en quelque manière ceux qui ordonnoient des hommes qui leur étoient subordonnés. Le parlement se refusa toujours à ce changement. Craignant avec raison l'orgueil et l'avarice qui font passer les mers, il a toujours maintenu une pratique qu'il croyoit propre à arrêter la cupidité et la tyrannie. C'est dans le même esprit qu'il a décerné contre les gouverneurs qui violeroient les statuts des colonies, les peines infligées en Angleterre aux infracteurs des constitutions nationales.

Ce corps a aussi autorisé les isles à entretenir dans la métropole des députés chargés de leurs intérêts. Leur fonction principale est d'obtenir la confirmation des statuts passés dans les colonies. Ces actes sont provisoirement exécutés : mais ils n'ont force de loi que lorsqu'ils ont eté approuvés par le monarque. Cette sanction une fois obtenue, ils ne peuvent être révoqués que par l'assemblée de la colonie elle-même, ou par le parlement qui exerce la suprême autorité dans tout l'empire. Les agens des isles font à Londres ce que les députés du peuple font dans le sénat Britannique. Malheur à l'état, s'il

devenoit sourd au cri des représentans, quels qu'ils soient. Les comtés se soulèveroient en Angleterre; les colonies se détacheroient en Amérique; les trésors des deux mondes seroient perdus pour l'isle métropolitaine. L'empire entier tomberoit dans la confusion.

Les sources de la félicité publique n'ont pas été jusqu'ici corrompues par ce mauvais esprit. Les établissemens formés dans les Indes Occidentales, ont toujours tenu à leur patrie par les liens du sang, par les nœuds du besoin. Leurs cultivateurs ont eu sans cesse les yeux attachés sur une mère qui veilloit à leur sûreté, qui s'occupoit de leur amélioration. Semblable à l'aigle qui ne perd jamais de vue le nid de ses aiglons, Londres voit du sommet de sa tour, ses colonies croître et prospérer sous ses regards attentifs. Ses innombrables vaisseaux couvrant de leurs voiles orgueilleuses un espace de deux mille lieues, lui forment comme un pont sur l'océan, pour communiquer sans relâche d'un monde à l'autre. Avec de bonnes loix qui maintiennent ce qu'elles ont établi, elle n'a pas besoin pour garder ses possessions éloignées de troupes réglées qui sont toujours un fardeau pesant et ruineux. Deux corps très-foibles, fixés à

Antigoa et à la Jamaïque, suffisent à une nation qui pense avec raison que des forces navales bien entretenues, continuellement exercées, toujours dirigées vers l'utilité publique, sont les vraies fortifications de ces utiles établissemens.

Par ces soins bienfaisans, qu'une politique éclairée puisa dans l'humanité même, les isles Anglaises furent bientôt heureuses, mais peu riches. Leur culture se bornoit au tabac, au coton, au gingembre, à l'indigo. Quelques colons entreprenans allèrent chercher au Bresil des cannes à sucre. Elles multiplièrent prodigieusement, mais sans beaucoup d'utilité. On ignoroit l'art de mettre à profit cette précieuse plante; et on n'en tiroit qu'un foible et mauvais produit, que l'Europe rejettoit ou n'acceptoit qu'au plus vil prix. Une suite de voyages à Fernambuc apprit à cultiver le trésor qu'on y avoit enlevé; et les Portugais qui jusqu'alors avoient seuls fourni le sucre, eurent en 1650, dans un allié dont l'industrie leur sembloit précaire, un rival qui devoit s'approprier un jour leurs richesses.

V. *Moyen employé par la métropole, pour s'assurer toutes les productions de ses isles.*

Cependant la métropole n'avoit qu'une part très-bornée aux prospérités de ses colonies. Elles répandoient elles-mêmes directement leurs denrées par-tout où elles en espéroient un meilleur débit ; et les navigateurs de toutes les nations étoient indistinctement reçus dans leurs ports. Cette liberté illimitée livroit presqu'entiérement ce commerce à un peuple voisin, qui, à raison du bas intérêt de son argent, de l'abondance de ses capitaux, du nombre de ses navires, de la médiocrité de ses droits d'entrée et de sortie, pouvoit faire de meilleures conditions au vendeur et à l'acheteur. La Hollande étoit ce peuple. Elle réunissoit tous les avantages d'une armée supérieure qui, toujours maîtresse de la campagne, a toutes ses opérations libres. Elle s'empare bientôt du profit de tant de productions qu'elle n'avoit ni plantées, ni moissonnées. On voyoit dans les isles Anglaises, dix de ses vaisseaux pour un navire Anglais.

Ce désordre avoit peu occupé la nation durant le tems que les guerres civiles l'avoient bouleversée ; mais aussi-tôt qu'eurent cessé

ces troubles et ces orages qui l'avoient conduite au port par la violence même des vents et des courans, elle jetta ses regards au-dehors. Elle vit que ceux de ses citoyens, qui s'étoient comme sauvés dans le Nouveau-Monde, seroient perdus pour l'Etat, si les étrangers qui dévoroient le fruit de ses colonies, n'en étoient exclus. Cette réflexion approfondie et méditée, fit éclorre en 1651 ce fameux acte de navigation qui, n'ouvrant qu'au pavillon Anglais l'entrée des isles Anglaises, en devoit faire exporter directement toutes les productions dans les pays soumis à la nation. Le gouvernement qui pressentoit et bravoit les inconvéniens de cette exclusion, n'envisageant l'empire que comme un arbre, crut devoir faire refluer vers le tronc, des sucs qui se portoient avec trop d'abondance dans quelques branches.

Toutefois on ne poursuivit pas à la rigueur l'observation de cette loi gênante. Peut-être les navires marchands de la métropole n'étoient-ils pas assez multipliés pour enlever toutes les productions des isles? Peut-être craignit-on d'aigrir ces colonies en privant subitement leurs rades d'une concurrence qui augmentoit le prix des denrées? Peut-être

jes plantations avoient-elles encore besoin de quelque tolérance pour porter leurs cultures au point où on les desiroit ? Ce qui est sûr, c'est que l'acte de navigation ne fut sévérement exécuté qu'en 1660. A cette époque, les sucres Anglais avoient remplacé le sucre Portugais dans tout le nord de l'Europe. On peut croire qu'ils l'auroient également supplanté au midi, si l'obligation imposée aux navigateurs d'aborder dans les ports Britanniques avant de passer le détroit de Gilbraltar, n'avoit mis des obstacles insurmontables à ce commerce. Il est vrai que pour acquérir cette supériorité sur la seule nation qui fût en possession de cette denrée, les Anglais avoient été obligés de baisser considéralement les prix : mais l'abondance des récoltes les dédommageoit avantageusement de ce sacrifice. Si le spectacle de cette fortune encourageoit d'autres peuples à cultiver, du moins, pour leur consommation, l'Angleterre s'ouvroit de nouveaux débouchés qui rempliss oient le vuide des anciens. Le plus grand malheur qu'elle éprouva dans une longue suite d'années, ce fut de voir beaucoup de ses cargaisons enlevées et vendues à vil prix par des corsaires Français. Le cultivateur en ressentoit

sentoit le double inconvénient de perdre une partie de ses sucres, et de n'en débiter l'autre qu'au-dessous de sa valeur.

XI. *Diminution des avantages que l'Angleterre retiroit de ses isles. Quelle en fut la cause.*

Malgré ces pirateries passagères, que le calme de la paix faisoit toujours cesser, les travaux s'accrurent de plus en plus dans les isles Anglaises. Toutes les productions propres à l'Amérique y obtinrent de nouveaux soins : mais les riches propriétaires s'attachèrent plus particuliérement au sucre, dont le débit augmentoit chaque jour dans l'Europe entière. Cette prospérité duroit depuis un demi-siècle, lorsque les esprits attentifs s'apperçurent que les exportations se ralentissoient. On crut alors assez généralement que les colonies étoient usées. Le sénat de la nation adopta lui-même ce préjugé, sans considérer que si le sol n'avoit plus cette fécondité particulière aux campagnes nouvellement défrichées, il lui restoit toujours le degré de fertilité que la terre perd rarement, à moins que des fléaux et des écarts de la nature ne changent sa substance. La vérité ne tarda pas à se faire jour. Il fallut reconnoître que

les marché étrangers se fermoient peu-à-peu pour la Grande-Bretagne, et ne s'ouvriroient bientôt que pour la France.

Cet empire qui, par ses avantages naturels et le génie actif de ses habitans, devroit être le premier à tout entreprendre, s'est long-tems trouvé, par les entraves de son gouvernement, un des derniers à s'instruire de ses intérêts. Il reçut d'abord son sucre des Anglais. Ensuite, Il en cultiva pour ses usages; puis pour vendre, jusqu'à ce que les gênes de tous les genres l'eussent réduit à ses seuls besoins. Ce ne fut qu'en 1716 que ses isles recommencèrent à approvisionner les autres nations. La qualité supérieure de leur sol; l'avantage d'exploiter des terres neuves; l'économie forcée de leurs cultivateurs encore pauvres : tout se réunissoit pour les mettre en état d'offrir leur production à un prix plus bas que les colonies rivales. D'ailleurs elle étoit meilleure. Aussi à mesure qu'elle se multiplioit, celle qu'autrefois on recherchoit si fort, étoit-elle repoussée dans tous les marchés. Vers l'an 1740, le sucre des plantations Françaises se trouva suffisant pour l'approvisionnement général; et à cette époque, les Anglais se virent réduits à ne cultiver que

pour leurs besoins. Ils étoient encore très-bornés au commencement du siècle : mais l'usage du thé et d'autres nouveaux goûts en ont prodigieusement augmenté la consommation.

VII. *Les Anglais s'établissent à la Barbade. Grande prospérité de cette isle.*

La Barbade étoit une des possessions Britanniques qui fournissoient le plus de cette denrée. Cette isle, située au vent de toutes les autres, ne paroissoit pas avoir été habitée, même par des sauvages, lorsqu'en 1627 quelques familles Anglaises s'y transportèrent, mais sans aucune influence de l'autorité publique. Ce ne fut que deux ans après qu'il s'y forma une colonie régulière aux dépens et par les soins du comte de Carliste, qui, à la mort tragique de Charles I, perdit une propriété que ce foible prince lui avoit imprudemment accordée. On la trouva couverte d'arbres si gros et si durs, qu'il falloit pour les abattre, un caractère, une patience, et des besoins peu communs. La terre fut bientôt libre de ce fardeau, ou dépouillée de cet ornement : car il est douteux, si la nature n'embellit pas mieux son ou-

vrage que la main de l'homme qui change tout pour lui seul. Des citoyens, las de voir couler le sang de leur patrie, se hâtèrent de peupler ce séjour étranger. Tandis que les autres colonies étoient plutôt dévastées que cultivées, par des vagabonds que la misère et le libertinage avoient bannis de leurs foyers, la Barbade recevoit tous les jours de nouveaux habitans, qui lui apportoient avec des capitaux, du goût pour l'occupation, du courage, de l'activité, de l'ambition; ces vices et ces vertus qui sont le fruit des guerres civiles.

Avec ces moyens, une isle qui n'a que sept lieues de longueur, depuis deux jusqu'à cinq de largeur, et dix-huit lieues de circonférence, s'éleva en moins de quarante ans à une population de plus de cent mille ames, à un commerce qui occupoit quatre cens navires de cent cinquante tonneaux chacun. Jamais peut-être le globe n'avoit vu se former un si grand nombre de cultivateurs dans un espace si resserré, ni créer de si riches productions en si peu de tems. Les travaux, dirigés par des Européens, étoient supportés par des malheureux achetés sur les plages Africaines, ou même volés

en Amérique. Cette dernière espèce de barbarie étoit un appui ruineux pour un nouvel édifice. Elle faillit en causer le renversement.

VIII. *Conspiration formée à la Barbade par les esclaves.*

Des Anglais débarqués sur les côtes du continent pour y faire des esclaves, furent découverts par les Caraïbes qui servoient de butin à leurs courses. Ces sauvages fondirent sur la troupe ennemie, qu'ils mirent à mort ou en fuite. Un jeune homme long-tems poursuivi, se jetta dans un bois. Une Indienne l'ayant rencontré, sauva ses jours, le nourrit secrètement, et le reconduisit après quelque tems sur les bords de la mer. Ses compagnons y attendoient à l'ancre ceux qui s'étoient égarés : la chaloupe vint le prendre. Sa libératrice voulut le suivre au vaisseau. Dès qu'ils furent arrivés à la Barbade, le monstre vendit celle qui lui avoit conservé la vie, qui lui avoit donné son cœur, avec tous les sentimens et tous les trésors de l'amour. Pour réparer l'honneur de la nation Anglaise, un de ses poëtes a dévoué lui-même à l'horreur de la postérité, ce monument infâme d'avarice

et de perfidie. Plusieurs langues l'ont fait détester des nations.

Les Indiens, qui n'étoient pas assez hardis pour entreprendre de se venger, communiquèrent leur ressentiment aux nègres, qui avoient encore plus de motifs, s'il étoit possible, de haïr le Anglais. D'un commun accord, les esclaves jurèrent la mort de leurs tyrans. Cette conspiration fut conduite avec tant de secret, que la veille de l'exécution la colonie étoit sans défiance. Mais comme si la générosité devoit toujours être la vertu des malheureux, un des chefs du complot en avertit son maître. Des lettres aussi-tôt répandues dans toutes les habitations, arrivèrent à tems. On arrêta la nuit suivante les esclaves dans leurs loges; les plus coupables furent exécutés dès le point du jour, et cet acte de sévérité fit tout rentrer dans la soumission.

IX. *Etat actuel de la Barbade.*

Elle ne s'est pas démentie depuis; et cependant la colonie a prodigieusement déchu de son ancienne prospérité. Ce n'est pas qu'on n'y compte encore dix mille blancs et cinquante mille noirs: mais les récoltes ne ré-

pondent pas à la population. Elles ne s'élèvent pas dans les meilleures années au-dessus de vingt millions pesant de sucre, et restent très-souvent au-dessous de dix millions. Encore, pour obtenir ce foible produit, faut-il faire des dépenses beaucoup plus considérables que n'en exigeoit un revenu double dans les premiers tems.

Le sol de la colonie, qui n'est qu'un rocher de pierre calcaire recouvert de fort peu de terre, est entièrement usé. Tous les ans il faut l'ouvrir à une assez grande profondeur, et remplir de fumier les trous qu'on a faits. Le plus ordinaire de ces engrais est le varec, que le flux jette périodiquement à la côte. C'est dans cette herbe marine que les cannes sont plantées. La terre n'y sert guère plus à la production que les caisses dans lesquelles sont mis les orangers en Europe.

Le sucre, qui sort de ses cultures, a généralement si peu de consistance, qu'on ne peut l'expédier brut, et qu'il a fallu le terrer: méthode qu'on ne suit pas dans les autres établissemens Anglais, quoiqu'elle n'y soit pas prohibée, comme plusieurs écrivains l'ont avancé. Ce qui prouve encore mieux sa mauvaise qualité, c'est qu'il se réduit en melasse

beaucoup plus que par-tout ailleurs. Les sécheresses, qui se répètent souvent à la Barbade, depuis qu'elle est entièrement découverte, mettent le comble aux malheurs des habitans de cette isle, autrefois si florissante.

Aussi, quoique les taxes annuelles ne passent pas 136,291 livres, payées par une foible capitation sur les noirs et quelques autres impositions, les colons sont-ils réduits à une médiocrité qui approche de l'indigence. Cette situation les empêche d'abandonner le soin de leurs plantations à des subalternes, pour aller habiter des climats plus doux. Elle les rend même inhumains envers leurs esclaves, qu'ils traitent avec une cruauté inconnue dans les autres colonies.

Aux isles du Vent, la Barbade étoit naguère la seule possession Britannique qui fût commerçante. Les navires qui venoient d'Afrique, y abordoient généralement. Ils livroient leur cargaison entière à un seul acheteur et à un prix commun, sans distinguer dans le marché ni l'âge, ni le sexe. Ces nègres, que les négocians avoient achetés en gros, ils les vendoient en détail dans l'isle même, ou dans les autres établissemens Anglais; et le rebut étoit introduit clandestinement ou à décou-

vert dans les colonies des autres peuples. Ce grand mouvement a beaucoup diminué depuis que les autres isles Britanniques ont la plupart voulu recevoir leurs esclaves directement de Guinée, et se sont soumises à l'usage établi de les payer en lettres-de-change à quatre-vingt-dix jours de vue. On a depuis étendu à un an ce crédit trop limité, et très-souvent il a fallu le proroger encore.

Antérieurement à cette révolution, il circuloit un assez gros numéraire à la Barbade. Le peu d'argent qu'on y voit encore aujourd'hui est tout Espagnol, regardé comme marchandise, et ne se prend qu'au poids. La marine, qui appartient en propre à cet établissement, consiste en quelques bateaux nécessaires pour ses diverses correspondances, et en une quarantaine de chaloupes, employées à la pêche du poisson volant.

La Barbade est assez généralement unie, et, à l'exception d'un très-petit nombre de ravins, par-tout susceptible de culture. Ce n'est qu'au centre que le terrein s'élève insensiblement et forme une espèce de montagne couverte jusqu'à son sommet de plantations commodes et agréables; parce que, comme les autres, elles furent toutes formées dans

des tems d'une grande opulence. L'isle n'est point arrosée : mais les sources d'eau potable y sont assez communes ; de très-beaux chemins la coupent d'une extrémité à l'autre. Ils aboutissent à Bridgetown, ville mal située mais bien bâtie, où sont embarquées les denrées qu'on doit exporter, quoique ce ne soit qu'une rade ouverte à plusieurs vents.

X. *La Barbade est-elle susceptible d'une grande défense ?*

La colonie, partagée en onze paroisses, n'offre pas une position où l'on pût arrêter un ennemi qui seroit débarqué ; et le débarquement, impossible dans plusieurs points des côtes, est très-praticable en d'autres, malgré les redoutes et les batteries placées pour l'empêcher. Les gens de l'art pensent que le plus sûr moyen de faire réussir une attaque, seroit de la former entre la capitale et le bourg de Holetown.

Cette entreprise exigeroit des forces plus considérables qu'on ne seroit porté à le penser, en considérant que la Barbade n'a point de troupes régulières. Elle est remplie de petits cultivateurs braves, actifs, accoutumés aux exercices militaires, et qui vraisemblable-

ment ne feroient guère moins de résistance qu'une milice mercenaire. C'est de l'Europe que devroit partir l'armement destiné à faire cette conquête. Si on le formoit à la Martinique ou à quelque autre établissement situé sous le vent, les escadres Anglaises, qui seroient dans ces parages, pourroient bloquer le port, dans lequel se prépareroit l'expédition, ou bien arriver à tems à la Barbade, pour troubler les opérations de l'assaillant.

Cette isle est au vent de toutes les autres; et cependant on ne sauroit tirer de grands avantages de sa position considérée militairement. Elle n'a que des rades foraines; et, quoique moins exposée aux tempêtes et aux ouragans que les parages voisins, elle n'offre dans aucun tems un asyle sûr aux vaisseaux de guerre, et moins encore dans les six derniers mois de l'année où la mer est plus orageuse. Aussi la métropole n'y-a-t-elle formé aucun établissement de marine. Les escadres nationales n'y sont jamais en station. S'il y en paroît quelquefois, ce n'est que pour peu de tems. C'est ainsi qu'en 1761 et en 1762, on y rassembla aux mois de janvier et de février, dans la belle saison, les flottes destinées à s'emparer de la Martinique et de la Havane.

XI. *Evénement arrivés dans Antigoa. Productions et charges de cette isle. Importance dont elle est pour la Grande-Bretagne.*

Antigoa qui a une forme circulaire et environ vingt milles de long, fut trouvée tout-à-fait déserte par le petit nombre de Français qui s'y réfugièrent, lorsqu'en 1628 ils furent chassés de Saint-Christophe par les Espagnols. Le défaut de sources qui, sans doute, avoit empêché les sauvages de s'y établir, en fit sortir les nouveaux réfugiés, aussi-tôt qu'ils purent regagner leurs premières habitations. Quelques Anglais, plus entreprenans que les Français et les Caraïbes, se flattèrent de surmonter ce grand obstacle, en recueillant dans des citernes l'eau de pluie; et ils s'y fixèrent On ignore en quelle année précisément fut commencé cet établissement : mais il est prouvé qu'au mois de janvier 1640, on y voyoit une trentaine de familles.

Ce nombre n'étoit guère augmenté, lorsque le lord Willoughby, à qui Charles II venoit d'acorder la propriété d'Antigoa, y fit passer à ses frais, en 1666, un assez grand nombre d'habitans. Le tabac, l'indigo, le gingembre, qui seuls les occupoient, ne les auroient jamais

vraisemblablement enrichis, si le colonel Godrington n'eût porté en 1680 dans l'isle, qui étoit rentrée au domaine de la nation, une source de prospérité par l'introduction du sucre. Celui qu'elle produisit d'abord fut noir, âcre et grossier. On le dédaignoit en Angleterre; et il ne trouvoit des débouchés qu'en Hollande et dans les villes Anséatiques, où il se vendoit beaucoup moins que celui des autres colonies. Le travail plus opiniâtre, l'art plus ingénieux que la nature n'est rebelle, donnèrent avec le tems à cette denrée ce qui lui manquoit de prix et de perfection. L'ambition de tous fut alors de la multiplier. Ce soin occupoit trois mille cinq cent trente-huit blancs et vingt-sept mille quatre cent dix-huit noirs en 1741. Depuis cette époque, le nombre des hommes libres a beaucoup diminué, et celui des esclaves s'est accru considérablement. Leurs travaux réunis font naître dix-huit ou vingt millions pesant de sucre brut et une quantité de rum proportionnée. Ce revenu diminue considérablement dans les années trop souvent répétées, où la sécheresse afflige la colonie qui, par cette raison, est fort endettée.

C'est à Saint-Jean, situé à l'ouest de l'isle,

que sont tous les tribunaux. C'est aussi dans ce bourg que s'est concentrée la plus grande partie du commerce. Malheureusement son port est fermé par une barre sur laquelle il ne reste que douze pieds d'eau. Si elle diminue encore, les navigateurs prendront leur chargement au nord de la colonie, dans la rade de Parham, beaucoup meilleure que celle qu'ils fréquentent, mais infiniment moins commode pour la réunion des denrées.

Un grand intérêt doit exciter l'Angleterre à prévenir par tous les moyens possibles, la décadence d'un si précieux établissement. C'est l'unique boulevard des nombreuses et petites isles qu'elle occupe dans ces parages. Toutes ont les yeux fixés sur Antigoa et sur le Havre Anglais, port excellent où mouillent les forces navales chargées de leur sûreté, et où les escadres trouvent réunis dans des arsenaux et des magasins très-bien entendus, les objets nécessaires pour assurer leurs opérations. L'entretien des médiocres fortifications qui entourent les deux principales rades; une partie de la solde des six cens hommes chargés de leur défense; les frais qu'entraîne l'artillerie : ces dépenses sont à la charge de la colonie, et absorbent les deux tiers des

272,582 liv. qu'elle est obligée de demander annuellement à ses habitans.

C'est un trop grand fardeau. Pour en diminuer le poids, l'assemblée de l'isle imagina de mettre une taxe sur tous ceux de ses propriétaires qui résideroient en Europe : mais la métropole annulla un réglement qui blessoit ouvertement la liberté individuelle. Alors la colonie ordonna que les cultivateurs auroient à l'avenir sur leurs plantations un blanc ou deux blanches pour chaque trentaine de noirs. Cette loi qui fut adoptée par plusieurs autres isles n'est guère observée, parce qu'il en coûte moins cher pour la violer que pour entretenir des êtres libres dont les soins ne sont pas indispensables. Aussi les amendes réglées, pour en punir la transgression, sont-elles devenues une des plus grandes ressources du trésor public de cet établissement.

Son corps législatif a quelquefois montré un courage remarquable. Les isles Anglaises n'ont point de monnoies qui leur soient propres. Celles qu'on y voit circuler sont toutes étrangères. La métropole crut en devoir régler la valeur au commencement du siècle. Cet arrangement fut jugé contraire à l'intérêt de la colonie qui les établit elle-même

sur un pied plus haut. Il étoit raisonnable de penser que le parlement annulleroit un acte si contraire à son autorité. Les avocats s'engagèrent, si cet événement arrivoit, de ne jamais prêter leur ministère à aucun de ceux qui auroient refusé de prendre les espèces au prix fixé par l'assemblée.

Une autre occasion développa encore mieux l'esprit qui régnoit à Antigoa. Son gouverneur, le colonel Pach, bravant également les loix, les mœurs et les bienséances, ne connoissoit ni frein ni mesure. La colonie demanda et obtint son rappel. Comme il ne se disposoit pas à partir, plusieurs des plus considérables habitans allèrent lui faire de très-vives représentations sur cette espèce de désobéissance. Ses gardes les repoussent avec brutalité. On prend les armes. Le tyran est attaqué dans sa maison, et meurt percé de mille coups. Son cadavre jetté nud dans la rue, est mutilé par ceux dont il avoit déshonoré la couche. La métropole, plus touchée des droits sacrés de la nature, que jalouse de son autorité, détourne les yeux d'un attentat que sa vigilance auroit dû prévenir, mais dont l'équité ne lui permettoit pas de tirer vengeance. Ce n'est que la tyrannie

qui, après avoir excité la rebellion, veut l'éteindre dans le sang des opprimés. Le machiavélisme, qui enseigne aux princes l'art de se faire craindre et détester, leur ordonne d'étouffer les victimes dont les cris importunent. L'humanité prescrit aux rois la justice dans la législation, la douceur dans l'administration, la modération pour ne pas occasionner les soulèvemens, et la clémence pour les pardonner. La religion ordonne l'obéissance aux peuples : mais avant tout, Dieu commande aux princes l'équité. S'ils y manquent, cent mille bras, cent mille voix s'élèveront contre un seul homme, au jugement du ciel et de la terre.

Le conseil d'Antigoa n'entend pas sa juridiction sur les isles voisines qui ont toutes leurs assemblées particulières : mais son chef l'est aussi des autres excepté de la Barbade, qui, à cause de sa position et de son importance, a mérité d'être distinguée. Ce commandant général doit faire tous les ans l'inspection des lieux soumis à son autorité ; et c'est par Montserrat qu'il commence ordinairement sa tournée.

des vallons que fertilisent les eaux tombées des montagnes. Un des désavantages de cette isle, où la dépense publique ne passe pas annuellement 49,887 livres, c'est qu'elle n'a pas une seule rade où les chargemens, où les déchargemens soient faciles. Les navires même seroient en danger sur ses côtes, si ceux qui les conduisent n'avoient l'attention, lorsqu'ils voient approcher les gros tems, de prendre le large ou de se retirer dans les ports voisins. Nièves est exposée au même inconvénient.

XIII. *Mœurs anciennes et état actuel de l'isle de Nièves.*

L'opinion la plus généralement reçue est que cette isle fut occupée en 1628 par les Anglais. Ce n'est proprement qu'une montagne très-haute, et d'une pente douce, couronnée par de grands arbres. Les plantations règnent tout autour; et commençant au bord de la mer, s'élèvent presque jusqu'au sommet. Mais à mesure qu'elles s'éloignent de la plaine, leur fertilité diminue, parce que leur sol devient plus pierreux. Cette isle est arrosée de nombreux ruisseaux. Ce seroit des sources d'abondance, si dans les tems d'o-

rages ils ne se changeoient en torrens, n'entraînoient les terres, et ne détruisoient les trésors qu'ils ont fait naître.

La colonie de Nièves fut un modèle de vertu, d'ordre et de piété. Elle dut ces mœurs exemplaires aux soins paternels de son premier gouverneur. Cet homme unique excitoit, par sa propre conduite, tous les habitans à l'amour du travail, à une économie raisonnable, à des délassemens honnêtes. Celui qui commandoit, ceux qui obéissoient, tous n'avoient pour règle de leurs actions, que la plus rigide équité. Les progrès de ce singulier établissement furent si considérables, que quelques relations n'ont pas craint d'y compter jusqu'à dix mille blancs, jusqu'à vingt mille noirs. Le calcul d'une pareille population, sur un terrein de deux lieues de long et d'une de large, fût-il très-exagéré, n'en suppose pas moins un effet extraordinaire, mais infaillible, de la prospérité qui suit la vertu dans les sociétés bien policées.

Cependant la vertu même ne met ni l'homme isolé, ni les peuples, à l'abri des fléaux de la nature, ou des injures de la fortune. En 1689, une affreuse mortalité mois-

sonna la moitié de cette heureuse peuplade. Une escadre Française y porta le ravage en 1706, et lui ravit trois ou quatre mille esclaves. L'année suivante, la ruine de cette isle fut consommée par le plus furieux ouragan dont on ait conservé le souvenir. Depuis cette suite de désastres, elle s'est un peu relevée. On y voit six cens hommes libres et cinq mille esclaves, dont les impositions ne passent pas 45,000 livres, et qui envoient à l'Angleterre trois ou quatre millions pesant de sucre brut, que les navigateurs chargent en totalité sous les murs de la jolie ville de Charles-Tow. Peut-être ceux qui s'affligent le plus de la destruction des Américains et de la servitude des Africains, seroient-ils un peu consolés, si les Européens étoient par-tout aussi humains que les Anglais l'ont été à Nièves; si les isles du Nouveau-Monde étoient toutes aussi-bien cultivées à proportion : mais la nature et la société voient peu de ces prodiges.

XIV *S. Christophe, d'abord partagé entre les Anglais et les Français, reste à la Grande-Bretagne.*

Saint-Christophe fut le berceau de toutes les colonies Anglaises et françaises du Nouveau-Monde. Les deux nations y arrivèrent le même jour, en 1625. Elles se partagèrent l'isle ; elles signèrent une neutralité perpétuelle, elles se promirent des secours mutuels contre l'ennemi commun : c'étoit l'Espagnol qui, depuis un siècle, envahissoit ou troubloit l'un et l'autre hémisphères. Malheureusement, par une convention peu réfléchie, on avoit laissé en commun la chasse, la pêche, les bois, les rades, les salines. Cet arrangement mêloit trop des hommes qui ne pouvoient s'aimer ; et la jalousie divisa bientôt ceux qu'un intérêt momentané avoit unis. Cette funeste passion enfantoit tous les jours des querelles, des combats, des dévastations : mais c'étoient des animosités particulières, dont les gouvernemens respectifs ne s'occupoient pas. Des causes plus graves ayant, en 1666, allumé entre les métropoles des guerres qui remplirent presque sans interruption le reste du siècle, leurs sujets de Saint-

Christophe se battirent avec un acharnement qu'on ne retrouvoit pas ailleurs. Tantôt vainqueurs, tantôt vaincus, ils se chassoient tour-à tour de leurs plantations. Cette alternative, si long-tems balancée, de succès et de disgraces, finit en 1702 par l'expulsion des Français auxquels le traité d'Utrech ôta tout espoir de retour.

Ce sacrifice devoit peu coûter à un peuple qui ne s'étoit jamais sérieusement occupé du soin de faire naître des productions sur son domaine. La population s'y réduisoit à six cent soixante-sept blancs de tout âge et de tout sexe, à vingt-neuf noirs libres, à six cent cinquante-neuf esclaves. Cent cinquante-sept chevaux, deux cent soixante-cinq bêtes à corne, formoient ses troupeaux. Elle ne cultivoit qu'un peu de coton et d'indigo; elle n'avoit qu'une sucrerie.

XV. *Ce que Saint-Christophe est devenu sous la domination Britannique.*

Quoique l'Angleterre eût su depuis long-tems mieux faire valoir ses droits dans cette isle, elle ne profita pas d'abord de la cession qui la lui laissoit toute entière. Sa conquête fut long-tems en proie à des gouver-

neurs avides, qui vendoient les terres à leur profit, ou qui les distribuoient à leurs créatures, sans pouvoir garantir la durée de la vente ou de la concession, au-delà du terme de leur administration. Le parlement fit enfin cesser ce désordre. Il ordonna que toutes les terres fussent mises à l'encan, et que le prix en fût porté aux caisses de l'état. Depuis cette sage disposition, les possessions nouvelles furent cultivées comme les anciennes.

L'isle, qui est généralement, mais très-inégalement étroite, peut avoir une surface de trente-six lieues quarrées. Des monts entassés, steriles, quoique couverts de verdure et qui occupent le tiers du terrein, la coupent dans presque toute sa longueur. Du pied de ces montagnes sortent une infinité de sources qui, la plupart, tarissent malheureusement dans la saison sèche. On voit éparses dans la plaine, des habitations agréables, propres, commodes, ornées d'avenues, de fontaines et de bosquets. Le goût de la vie champêtre, qui s'est plus conservé en Angleterre que dans les autres contrées de l'Europe civilisée, est devenu une sorte de passion à Saint-Christophe. Jamais on n'y sentit la nécessité de se réunir

en

en petites assemblées, pour tromper l'ennui; et si les Français n'y avoient laissé une bourgade où leurs mœurs règnent encore, on n'y connoîtroit point cet esprit de société qui enfante plus de tracasseries que de plaisirs; qui, nourri de galanterie, aboutit à la débauche; qui commence par les joies de la table, et finit par les querelles du jeu. Au lieu de ce simulacre d'union, qui n'est qu'un germe de division, les représentans des propriétaires, presque tous fixés en Europe, vivent au nombre de dix huit cens sur les plantations, dont par les bras de vingt-quatre à vingt-cinq mille esclaves, ils arrachent dix-huit millions pesant d'un sucre brut, le plus beau du Nouveau-Monde. Ce produit met la colonie en état de fournir aisément aux dépenses publiques, qui ne passent pas annuellement 68,145 liv. 10 sols.

XVI. *Déplorables catastrophes arrivées à Saint-Christophe.*

C'est à Saint-Christophe que se passa, en 1756, une scène digne d'être racontée.

Un nègre fut associé dès l'enfance aux jeux de son jeune maître. Cette familiarité, communément si dangereuse, étendit les idées

de l'esclave, sans altérer son caractère. Quazy mérita bientôt d'être choisi pour directeur des travaux de la plantation; et il montra, dans ce poste important, une intelligence rare et un zèle infatigable. Sa conduite et ses talens augmentèrent encore sa faveur. Elle paroissoit hors de toute atteinte, lorsque ce chef des ateliers, jusqu'alors si chéri et si distingué, fut soupçonné d'avoir manqué à la police établie, et publiquement menacé d'une punition humiliante.

Un esclave, qui a long-tems échappé aux châtimens, infligés trop facilement et trop souvent à ses pareils, est infiniment jaloux de cette distinction. Quazy, qui craignoit l'opprobre plus que le tombeau et qui ne se flattoit pas de faire révoquer par ses supplications l'arrêt prononcé contre lui, sortit, à l'entrée de la nuit, pour aller invoquer une médiation puissante. Son maître l'apperçut malheureusement, et voulut l'arrêter. On se prend corps à corps. Les deux champions, adroits et vigoureux, luttent quelques momens avec des succès variés. L'esclave terrasse à la fin son inflexible ennemi, le met hors d'état de sortir de cette situation

fâcheuse, et lui portant un poignard sur le sein, lui tient ce discours :

» Maître, j'ai été élevé avec vous. Vos » plaisirs ont été les miens. Jamais mon » cœur ne connut d'autres intérêts que les » vôtres. Je suis innocent de la petite faute » dont on m'accuse ; et quand j'en aurois » été coupable, vous auriez dû me la par- » donner. Tous mes sens s'indignent au sou- » venir de l'affront que vous me prépariez ; » et voici par quels moyens je veux l'éviter ». En disant ces mots, il se coupe la gorge, et tombe mort sans maudire un tyran qu'il baigne de son sang.

Dans la même isle, l'amour et l'amitié se sont signalés par une tragédie, dont la fable et l'histoire n'avoient point encore fourni l'exemple.

Deux nègres, jeunes, bien faits, robustes, courageux, nés avec une ame rare, s'aimoient depuis l'enfance. Associés aux mêmes travaux, ils s'étoient unis par leurs peines, qui, dans les cœurs sensibles, attachent plus que les plaisirs. S'ils n'étoient pas heureux, ils se consoloient au moins dans leurs infortunes. L'amour, qui les fait toutes oublier, vint y mettre le comble. Une négresse, esclave

comme eux, avec des regards plus vifs sans doute et plus brûlans à travers un teint d'ébène que sous un front d'albâtre, alluma dans ce deux amis une égale fureur. Plus faite pour inspirer que pour sentir une grande passion, leur amante auroit accepté l'un ou l'autre pour époux ; mais aucun des deux ne vouloit la ravir, ne pouvoit la céder à son ami. Le tems ne fit qu'accroître les tourmens qui dévoroient leur ame, sans affoiblir leur amitié ni leur amour. Souvent leurs larmes couloient amères et cuisantes, dans les embrassemens qu'ils se prodiguoient à la vue de l'objet trop chéri, qui les désespéroit. Ils se juroient quelquefois de ne plus l'aimer, de renoncer à la vie plutôt qu'à l'amitié. Toute l'habitation étoit attendrie par le spectacle de ces combats déchirans. On ne parloit que de l'amour des deux amis pour la belle négresse.

Un jour ils la suivirent au fond d'un bois. Là chacun des deux l'embrasse à l'envi, la serre mille fois contre son cœur, lui fait tous les sermens, lui donne tous les noms qu'inventa la tendresse ; et tout-à-coup, sans se parler, sans se regarder, ils lui plongent à la fois un poignard dans le sein. Elle expire ; et leurs larmes, leurs sanglots, se confondent

avec ces derniers soupirs. Ils rugissent. Le bois retentit de leurs cris forcenés. Un esclave accourt. Il les voit de loin qui couvrent de leurs baisers la victime de leur étrange amour. Il appelle, on vient, et l'on trouve ces deux amis qui, le poignard à la main, se tenant embrassés sur le corps de leur malheureuse amante, baignés dans leur sang, expiroient eux-mêmes dans les flots qui ruisseloient de leurs propres blessures.

Ces amans, ces amis étoient dans les fers. C'est dans cette condition avilissante, que naissent des actions dignes d'étonner l'univers. Malheur à celui que l'énergie de cet amour féroce ne fait pas frémir d'horreur et de pitié! La nature l'a formé, non pas pour l'esclavage des nègres, mais pour la tyrannie de leurs maîtres. Cet homme aura vécu sans commisération, il mourra sans consolation, il n'aura jamais pleuré, jamais il ne sera pleuré.

XVII. *Particularités sur la Barboude.*

La Barboude, qui appartient toute entière à la famille de Codrington, et dont la circonférence est de six à sept lieues, a des côtes dangereuses. C'est peut-être, de toutes les isles de l'Amérique, la plus unie. Les arbres

qui la couvrent sont foibles et peu élevés, parce qu'ils ne s'y trouve jamais plus de six ou sept pouces de terre, sur une couche de pierre à chaux. La nature y a placé une grande abondance de tortues, un caprice y a fait envoyer des bêtes fauves et plusieurs espèces de gibier : le hasard y a rempli les bois de pintades et d'autres volailles, échappées des navires dans quelques naufrages. Sur ce sol, sont nourris des bœufs, des chevaux, des mulets, pour les travaux des établissemens voisins. On n'y connoît d'autre culture que celle de l'herbe de Guinée, nécessaire pour la nourriture de ces nombreux troupeaux, dans les saisons où les pâturages manquent. Sa population se réduit à trois cent cinquante esclaves, et au petit nombre d'hommes libres chargés de les conduire. Cette propriété particulière ne paie aucun tribut à la nation, quoiqu'elle soit soumise aux tribunaux d'Antigoa. L'air y est très-pur et très-sain. Autrefois, les infirmes des autres isles Anglaises l'alloient respirer, pour arrêter les progrès de leurs maux, ou pour rétablir leurs forces. Cet usage a cessé, depuis que quelques-uns d'entr'eux se sont permis des chasses destructives.

Quoi, pour nourrir des animaux, on laissera périr des hommes ! Comment souffre-t-on que cet usage atroce qui attire les imprécations de presque toute l'Europe sur les souverains, sur les seigneurs de nos contrées, s'établisse au-delà des mers ! Je l'ai demandé, et l'on ma répondu que l isle appartenoit aux Codringtons, et qu'ils avoient le droit de disposer de leur propriété à leur fantaisie. Je demande à présent si le droit, sacré sans doute, de la propriété n'a point de limites ? si ce droit n'est pas dans mille circonstances sacrifié au bien public ? si celui qui possède une fontaine peut refuser de l'eau à celui qui se meurt de soif ? si un Codrington mangeroit d'une de ces précieuses pintades, qui auroit coûté la vie à son compatriote, à son semblable ? si celui qui seroit convaincu d'avoir laissé mourir un malade à sa porte, seroit suffisamment puni par l'exécration générale, et s'il ne mériteroit pas d'être traîné au tribunal des loix comme assassin ! Possesseur de la Barboude, vous l'êtes de tous ceux à qui vous avez enlevé la salubrité de l'air, qui les auroit conservés ; et si vous n'en êtes pas désespéré en mourant, c'est que vous braverez au fond du cœur la justice divine. Hâtez-vous

de rappeller cet impudique représentant, qui alarmé pour un serail de mulâtresse, qui fait, dit-on, ses délices, poursuit à la rigueur l'exécution de votre barbare défense.

XVIII. *La colonie d'Anguille est très-misérable, et son sort ne peut pas changer.*

L'Anguille a sept ou huit lieues de long, sur une largeur très-inégale, mais qui n'excède jamais deux lieues. On n'y voit ni montagnes, ni bois, ni rivières. Son sol n'est que de la craie.

Quelques vagabonds Anglais s'établirent sur ce rocher poreux et friable, vers l'an 1650. Après un travail opiniâtre ils arrachèrent enfin à cet espèce de tuf un peu de coton, un peu de millet et quelques patates. Six veines de terre végétale, qu'on découvrit avec le tems, reçurent des canes qui, dans les meilleures récoltes, ne donnent que cinquante milliers de sucre, et n'en produisent quelquefois que cinq ou six milliers. Ce qui sort de plus de la colonie y a été porté clandestinement de Sainte-Croix, où les habitans d'Anguille ont formé plusieurs plantations.

Dans les années de secheresse, qui se répètent trop souvent, l'isle ne trouve des res-

sources que dans un étang dont on livre le sel aux nouveaux Anglais et dans la vente des moutons et des chèvres, qui réussissent mieux sous ce climat sec, sur ces plaines arides, que dans le reste de l'Amérique.

Anguille ne compte que deux cents personnes libres et cinq cens esclaves. Elle a cependant une assemblée et même un chef, toujours choisi par les habitans et confirmé par le gouverneur d'Antigoa. Un étranger, envoyé pour conduire ce foible établissement, seroit infailliblement repoussé par des hommes qui ont conservé quelque chose du caractère indépendant et des mœurs un peu sauvages de leurs pères.

Les côtes de l'isle n'offrent que deux rades; et encore n'y a-t-il que de très-petits bateaux qui puissent y mouiller. L'une et l'autre sont protégées par quatre canons qui, depuis un demi-siècle sont hors de tout service.

XIX. *Tortola est la seule des isles Vierges que les Anglais aient cultivée. Reproche au gouvernement.*

Les Vierges sont un grouppe d'une soixantaine de petites isles, la plupart montueuses, sèches et arides, où les Espagnols de Porto-

ric pêchèrent long-tems seuls des tortues qui y étoient très-abondantes. Les Hollandais venoient d'y commencer un petit établissement à Tortola, une des meilleures et celle qui a le port le plus sûr, lorsqu'en 1666 ils en furent chassés par les Anglais. Ceux-ci ne tardèrent pas à se répandre sur les islots et les rochers voisins. Là, ils vécurent, pendant près d'un siècle, comme des sauvages, uniquement occupés de la culture du coton. Ce ne fut qu'après la paix de 1748, que leur activité se tourna vers le sucre, dont depuis ils ont envoyé assez régulièrement tous les ans quatre ou cinq millions pesant à leur métropole.

Avant cette époque, il n'y avoit eu ni gouvernement régulier, ni culte public à Tortola. L'un et l'autre ont été établis très-récemment ; et ce qui étoit peut-être plus difficile, on a fait consentir ses habitans à payer au fisc quatre et demi pour cent, à la sortie de leurs productions. Une administration prévoyante auroit sollicité un bill, pour affermir les propriétés. Toutes ou la plupart ont été transmises d'une manière assez irrégulière ; et si elles étoient juridiquement attaquées, il y a peu de colons qui ne pussent être légalement ruinés.

Voilà donc à Tortola le gouvernement très-ardent à tirer de l'argent des colons, et très-peu soucieux d'assurer leur bonheur, quoiqu'il ne lui en eût coûté qu'un peu de bienveillance, sans aucun sacrifice. Peut-on dire à des hommes d'une manière plus impudente : » Vous ne nous êtes rien. Payez, » payez encore ; et lorsque vous ne serez » plus en état de payer, soyez malheureux, » périssez, mourez ; peu nous importe. L'in- » térêt que nous prenons à votre sort, est en » raison des sommes que vous nous fournis- » sez ». On ne tient nulle part ce propos inhumain : mais on par-tout la même façon de penser, la même façon d'agir. Par-tout on traite les sujets, comme des mines qu'on cesse d'exploiter, quand elle ne rendent plus rien. Par-tout on oublie qu'avec un peu de justice et de protection, on les rendroit inépuisables. Par-tout les empires se croient éternels, et ceux qui les gouvernent se conduisent comme s'ils n'avoient pas un jour à durer. Le danger de Tortola n'est pas celui de la Jamaïque.

XX. *Description de la Jamaïque.*

Cette isle, qui est sous le vent des autes isles Anglaises, et que la géographie a placée au nombre des grandes Antilles, peut avoir quarante-trois ou quarante-quatre lieues de long, et seize ou dix-sept dans sa plus grande largeur. Elle est coupée de plusieurs chaînes de montagnes, irrégulières, où des rochers affreux sont confusément entassés. Leur stérilité n'empêche pas qu'elles ne soient couvertes d'une prodigieuse quantité d'arbres de différentes especes, dont les racines, pénétrant dans les fentes des rochers, vont chercher l'humidité, que laissent des orages et des brouillards frequens. Cette verdure perpétuelle, alimentée, embellie par une foule d'abondantes cascades, forme un printems de toute l'année, et présente aux yeux enchantés le plus beau spectacle de la nature. Mais ces eaux, qui, tombant des sommets arides, versent la fécondité dans les plaines, ont un goût de cuivre, désagréable et malsain. Le climat est plus dangereux encore. De toutes les isles de l'Amérique, c'est la Jamaïque qui est la plus meurtrière. On y périt très-rapidement; et, après deux siècles

siècles de défrichemens, il se trouve des districts très-fertiles, même près de la capitale, où un homme libre ne passeroit pas la nuit sans une extrême nécessité.

XXI. *Les Espagnols découvrent la Jamaïque, et s'y établissent quelque tems après.*

Colomb découvrit en 1494 cette grande isle; mais il n'y forma point d'établissement. Huit ans après, il y fut jetté par la tempête. La perte de ses vaisseaux le mettant hors d'état d'en sortir, il implora l'humanité des sauvages, et il en reçut tous les secours de la commisération naturelle. Cependant ce peuple qui ne cultivoit que pour ses besoins, se lassa de nourrir des étrangers, qui l'exposoient à mourir lui-même de disette, et il s'éloigna peu-à-peu des côtes. Les Espagnols ne gardèrent plus alors de ménagement avec ces timides Indiens qu'ils avoient déja effarouchés par des actes de violence; et ils s'emportèrent jusqu'à prendre les armes contre un chef humain et juste qui n'approuvoit pas leurs férocités. Pour sortir de cette situation désesperée, Colomb profita d'un de ces phénomènes de la nature où l'homme de génie

trouve quelquefois des ressources pardonnables à la nécessité.

Ses connoissances astronomiques l'instruisoient qu'il y auroit bientôt une éclipse de lune. Il fit avertir les caciques voisins de s'assembler pour entendre des choses utiles à leur conservation. « Pour vous punir, leur » dit-il d'un air inspiré, de la dureté avec » laquelle vous nous laissez périr mes com- » pagnons et moi, le dieu que j'adore va » vous frapper de ses plus terribles coups. » Dès ce soir, vous verrez la lune rougir, » puis s'obscurcir, et vous refuser sa lumière. » Ce ne sera que le prélude de vos malheurs, » si vous vous obstinez à me refuser des vivres ».

A peine l'amiral a parlé, que ses prophéties s'accomplissent. La désolation est extrême parmi les sauvages. Ils se croient perdus, demandent grace, et promettent tout. Alors on leur annonce que le ciel, touché de leur repentir, appaise sa colère et que la nature va reprendre son cours. Dès ce moment, les subsistances arrivent de tous côtés, et Colomb n'en manqua plus jusqu'à son départ.

Ce fut don Diegue, fils de cet homme extraordinaire, qui fixa les Espagnols à la Jamaïque. En 1509, il y fit passer de Saint-

Domingue, soixante-dix brigands sous la conduite de Jean d'Esquimel. D'autres ne tardèrent pas à les suivre. Tous sembloient n'aller dans cette isle paisible que pour s'y baigner dans le sang humain. Le glaive de ces barbares ne s'arrêta que lorsqu'il n'y resta pas un seul habitant, pour conserver la mémoire d'un peuple nombreux, doux, simple et bienfaisant. Pour le bonheur de la terre, ses exterminateurs ne devoient pas remplacer cette population. Auroient-ils voulu même se multiplier dans une isle qui ne fournissoit pas de l'or? Leur cruauté fut sans fruit pour leur avarice; et la terre qu'ils avoient souillée de carnage, sembla se refuser aux efforts d'inhumanité qu'ils firent pour s'y fixer. Tous les établissemens élevés sur la cendre des naturels du pays, tombèrent à mesure que le travail et le désespoir achevèrent d'épuiser le reste des sauvages échappés aux fureurs des premiers conquérans. Celui de Sant-Iago de la Vega, fut le seul qui se soutint. Les habitans de cette ville, plongés dans l'oisiveté qui suit la tyrannie après la dévastation, se contentoient de vivre de quelques plantations dont ils vendoient le superflu aux vaisseaux qui passoient sur leurs côtes. Toute la popu-

lation de la colonie, concentrée au petit territoire qui nourrissoit cette race de destructeurs, étoit bornée à quinze cens esclaves commandés par autant de tyrans; lorsque les Anglais vinrent enfin attaquer cette ville, s'en rendirent maîtres, et s'y établirent en 1655.

XXII. *La Jamaïque est conquise par les Anglais. Evénemens arrivés dans l'isle depuis qu'ils en sont les maîtres.*

Avec eux y entra la discorde. Ils en apportoient les plus funestes germes. D'abord la nouvelle colonie n'eut pour habitans que trois mille hommes de cette milice fanatique, qui avoit combattu et triomphé sous les drapeaux du parti républicain. Bientôt ils furent joints par une multitude de royalistes, qui espéroient trouver en Amérique la consolation de leur défaite, ou le calme de la paix. L'esprit de division, qui avoit si long-tems et si cruellement déchiré les deux partis en Europe, les suivit au-dela des mers. C'en étoit assez pour renouveller dans le Nouveau-Monde les scènes d'horreur et de sang tant de fois répétées dans l'ancien. Mais Penn et Venables, conquérans de la Jamaïque, en avoient remis

le commandement à l'homme le plus sage, qui se trouvoit le plus ancien officier. C'étoit Dodley, qui avoit plié sous l'autorité d'un citoyen vainqueur, mais sans rien perdre de son attachement pour les Stuarts. Deux fois Cromwel, qui avoit démêlé ces sentimens secrets, lui substitua de ses partisans, et deux fois leur mort replaça Dodley à la tête des affaires.

Les conspirations qu'on tramoit contre lui furent découvertes et dissipées. Jamais il ne laissa impunies les moindres brèches faites à la discipline. La balance fut, dans ses mains, toujours égale entre la faction que son cœur détestoit et celle qu'il aimoit. L'industrie étoit excitée, encouragée par ses soins, ses conseils et ses exemples. Son désintéressement appuyoit son autorité. Content de vivre du produit de ses plantations, jamais on ne réussit à lui faire accepter des appointemens. Simple et familier dans la vie privée, il étoit dans sa place intrépide guerrier, commandant ferme et sévère, sage politique. Sa manière de gouverner fut toute militaire : c'est qu'il avoit à contenir ou policer une colonie naissante, uniquement composée de gens de guerre ; à prévenir ou repousser une

invasion des Espagnols, qui pouvoient tenter de recouvrer ce qu'ils venoient de perdre.

Mais, lorsque Charles II eut été appellé au trône, par la nation qui en avoit précipité son père, il s'établit à la Jamaïque un gouvernement civil, modelé comme dans les autres isles, sur celui de la métropole. Cependant, ce ne fut qu'en 1682 que se forma ce corps de loix, qui tient aujourd'hui la colonie en vigueur. Trois de ces sages statuts méritent l'attention des lecteurs politiques.

Le but du prémier est d'exciter les citoyens à la défense de la patrie, sans que la crainte de compromettre leur fortune particulière puisse les détourner du service public. Il ordonne que tout dommage fait par l'ennemi, sera payé sur-le-champ par l'état; et aux dépens de tous les sujets, si le fisc n'y suffit pas.

Une autre loi veille aux moyens d'augmenter la population. Elle veut que tout maître de vaisseau, qui aura porté dans la colonie un homme hors d'état de payer son passage, reçoive une gratification générale de 22 liv. 10 s. La gratification particulière est de 168 l. 15 s. pour chaque personne portée d'Angleterre ou d'Ecosse; de 135 liv. pour chaque personne portée d'Irlande; de 78 liv. 15 s. pour chaque

personne portée du continent de l'Amérique; de 45 livres pour chaque personne portée des autres isles.

La troisième loi tend à favoriser la culture. Lorsqu'un propriétaire de terres n'a pas la faculté de payer l'intérêt ou le capital de ses emprunts, sa plantation est vendue au prix estimé par douze propriétaires. Sa valeur, quelle qu'elle soit, libère entiérement le débiteur. Mais si elle excédoit ses dettes, on seroit tenu de lui rembourser le surplus. Cette jurisprudence, qu'on pourroit trouver partiale, a le mérite de diminuer la rigueur des poursuites du rentier et du marchand contre le cultivateur. Elle est à l'avantage du sol et des hommes en général. Le créancier en souffre rarement, parce qu'il est sur ses gardes; et le débiteur en est plus tenu à la vigilance, à la bonne-foi, pour trouver des avances. C'est alors la confiance qui fait les engagemens, et cette confiance ne se mérite et ne s'entretient que par des vertus.

Le temps a amené d'autres réglemens. On s'apperçut que les Juifs, établis en grand nombre à la Jamaïque, se faisoient un jeu de tromper les tribunaux de justice. Un magistrat imagina que ce désordre pouvoit venir de ce

que la bible qui leur étoit présentée étoit en anglais. Il fut arrêté que ce seroit sur le texte hébreu qu'ils jureroient dans la suite, et après cette précaution les faux sermens devinrent infiniment plus rares.

En 1761, il fut décidé que tout homme qui ne seroit pas blanc ne pourroit hériter que de 13,629 l. 3 s. 4 d. Ce statut déplut à plusieurs membres de l'assemblée, qui s'indignèrent qu'on voulût ravir à des pères tendres la satisfaction de laisser une fortune achetée par de longs travaux à une postérité chérie, parce qu'elle ne seroit pas de leur couleur. On se divisa, et le parlement d'Angleterre se saisit de la contestation. Un des plus célèbres orateurs de la chambre des communes se déclara hautement contre les nègres. Son opinion fut que c'étoient des êtres vils, d'une espèce différente de la nôtre. Le témoignage de Montesquieu fut le plus fort de ses argumens, et il lut avec confiance le chapitre ironique de l'esprit des loix sur l'esclavage. Aucun des auditeurs ne soupçonna les véritables vues d'un écrivain si judicieux, et son nom subjugua tout le sénat britannique.

Tout le sénat britannique ! tout un corps assemblé pour discuter les intérêts de la nation

et prononcer gravement sur une motion dont l'injustice et la déraison ne méritoient que des huées ! Et pourquoi ne pas opiner que ces noirs fussent entiérement déshérités ? Si leur couleur autorisoit à les priver d'une portion du bien de leurs pères, pourquoi pas de tout ? C'est par le ridicule, et non par des argumens qu'il falloit combatre des opinions d'une aussi palpable absurdité. Et quand, contre toute vraisemblance, c'eût été le sentiment de Montesquieu, qu'importoit son autorité ? Du moins falloit-il d'ailleurs s'assurer du sentiment de cet auteur.

Le bill alloit s'étendre aux Indiens, lorsqu'un homme, moins aveuglé que les autres, observa que ce seroit une injustice horrible de confondre les anciens propriétaires de l'isle avec les Africains, et qu'il n'en restoit d'ailleurs que cinq ou six familles.

Avant qu'aucune de ces loix eût été portée, la colonie avoit acquis une assez grande célébrité. Quelques aventuriers, autant par haîne ou jalousie nationale, que par inquiétude d'esprit, et besoin de fortune, attaquèrent les vaisseaux Espagnols. Ces corsaires furent secondés par les soldats de Cromwel, qui, ne recueillant après sa mort que l'aversion

publique attachée à ses cruels succès, cherchèrent au loin un avancement qu'ils n'espéroient plus en Europe. Ce nombre fut grossi d'une foule d'Anglais des deux partis, accoutumés au sang par les guerres civiles qui les avoient ruinés. Ces hommes avides de rapine et de carnage, écumoient les mers, dévastoient les côtes du Nouveau-Monde. C'étoit à la Jamaïque qu'étoient toujours portées par les nationaux et souvent par les étrangers, les dépouilles du Mexique et du Pérou. Ils trouvoient dans cette isle plus de facilité, d'accueil, de protection et de liberté qu'ailleurs, soit pour débarquer, soit pour dépenser à leur gré le butin de leurs courses. C'est là que les prodigalités de la débauche les rejettoient bientôt dans la misère. Cet unique aiguillon de leur sanguinaire industrie, les faisoit voler à de nouvelles proies. Ainsi la colonie profitoit de leurs continuelles vicissitudes de fortune, et s'enrichissoit des vices qui étoient la source et la ruine de leurs trésors.

Quand cette race exterminante fut éteinte, par sa meurtrière activité, les fonds qu'elle avoit laissés, et qui n'étoient, après tout, dérobés qu'à des usurpateurs plus injustes et plus cruels encore, ces fonds devinrent la

base d'une nouvelle opulence, par la facilité qu'ils donnèrent d'ouvrir un commerce interlope avec les possessions Espagnoles. Cette veine de richesse, qu'on avoit ouverte vers 1672, s'accrut successivement, et très rapidement vers la fin du siècle. Des Portugais, avec un capital de trois millions, dont leur souverain avoit avancé les deux tiers, s'engagèrent, en 1696, à fournir aux sujets de la cour de Madrid, cinq mille noirs, chacune des cinq années que devoit durer leur traité. Cette compagnie tira de la Jamaïque un grand nombre de ces esclaves. Dès-lors, le colon de cette isle eut des liaisons suivies avec le Mexique et le Pérou soit par l'entremise des agens Portugais, soit par les capitaines de ses propres vaisseaux employés à la navigation de ce commerce. Mais ces liaisons furent un peu ralenties, par la guerre de la succession au trône d'Espagne.

A la paix, le traité de l'Assiento donna des alarmes à la Jamaïque. Elle craignit que la compagnie du Sud, chargée de pourvoir de nègres les colonies Espagnoles, ne lui fermât entiérement le canal et la route des mines d'or. Tous les efforts qu'elle fit pour

rompre cet arrangement, ne changèrent point les mesures du ministère Anglais. Il avoit sagement prévu que l'activité des Assientistes donneroit une nouvelle émulation à l'ancien commerce interlope; et ses vues se trouvèrent justes.

Le commerce prohibé que faisoit la Jamaïque, etoit simple dans sa fraude. Un bâtiment Anglais feignoit qu'il manquoit d'eau, de bois, de vivres; que son mât étoit rompu, ou qu'il avoit une voie d'eau, qu'il ne pouvoit ni découvrir, ni étancher, sans se décharger. Le gouverneur permettoit que le navire entrât dans le port et s'y réparât. Mais, pour se garantir ou se disculper de toute accusation auprès de sa cour, il faisoit mettre le sceau sur la porte du magasin où l'on avoit enfermé les marchandises du vaisseau; tandis qu'il restoit une autre porte non scellée, par où l'on entroit et l'on sortoit les effets qui étoient échangés dans ce commerce secret. Quand il étoit terminé, l'étranger, qui manquoit toujours d'argent, demandoit qu'il lui fût permis de vendre de quoi payer la dépense qu'il avoit faite: permission qu'il eût été trop barbare de refuser. Cette facilité étoit nécessaire, pour que le

commandant ou ses agens pussent débiter impunément en public ce qu'ils avoient acheté d'avance en secret ; parce qu'on supposeroit toujours que ce ne pouvoit être autre chose que les effets qu'il avoit été permis d'acquérir. Ainsi se vuidoient et se répandoient les plus grosses cargaisons.

La cour de Madrid se flatta de mettre fin à ce désordre, en défendant l'admission des bâtimens étrangers dans ses ports, sous quelque prétexte que ce pût être. Mais les Jamaïcains, appellant la force au secours de l'artifice, se firent protéger dans la continuation de ce commerce par les vaisseaux de guerre Anglais, qui recevoient cinq pour cent sur tous les objets dont ils favorisoient l'introduction frauduleuse.

Cependant, à cette violation éclatante et manifeste du droit public, en succéda une plus sourde et moins menaçante. Les navires expédiés de la Jamaïque se rendoient aux rades de la côte Espagnole les moins fréquentées : mais sur-tout à deux ports également déserts; celui de Brew à cinq milles de Carthagène, et celui de Grout à quatre milles de Porto-Belo. Un homme qui savoit la langue du pays, étoit mis promptement

à terre, pour avertir les contrées voisines de l'arrivée des vaisseaux. La nouvelle se répandoit de proche en proche, avec la plus grande célérité, jusqu'aux lieux le plus éloignés. Les marchands venoient avec la même diligence; et la traite commençoit, mais avec des précautions dont l'expérience avoit enseigné la nécessité. L'équipage du bâtiment étoit divisé en trois parties. Pendant que l'une accueilloit les acheteurs avec politesse et veilloit d'un œil attentif sur le penchant et l'adresse qu'ils avoient pour le vol; l'autre étoit occupée à recevoir la vanille, l'indigo, la cochenille, l'or et l'argent des Espagnols, en échange des esclaves, du vif-argent, des soieries, et d'autres marchandises qui leur étoient livrées. En même-tems, la troisième division retranchée en armes sur le tillac, veilloit à la sûreté du navire et de l'équipage, ayant soin de ne pas laisser entrer plus de monde à la fois qu'elle n'en pouvoit contenir dans l'ordre.

Lor que les opérations étoient terminées, l'Anglais regagnoit son isle avec ses fonds qu'il avoit communement doublés, et l'Espagnol sa demeure avec ses emplettes, dont il espéroit retirer un semblable et même un

plus grand bénéfice. De peur d'être découvert, il évitoit les grandes routes et marchoit dans des chemins détournés avec des nègres qu'il venoit d'acheter et qu'il avoit chargés de marchandises, distribuées en paquets, d'une forme et d'un poids faciles à porter.

Cette manière de négocier prospéroit depuis long-tems au grand avantage des colonies des deux nations; lorsque la substitution des vaisseaux de registre aux gallions ralentit, comme l'Espagne se l'étoit proposé, la marche de ce commerce. Il diminua par degrés; et dans les derniers tems, il étoit réduit à peu de chose. Le ministère de Londres voulant le ranimer, pensa, en 1766, que le meilleur expédient, pour rendre à la Jamaïque ce qu'elle avoit perdu, étoit d'en faire un port franc.

Aussi-tôt les bâtimens Espagnols du Nouveau-Monde y arrivèrent de tous les côtés pour échanger leurs métaux et leurs denrées contre les manufactures Anglaises. Cet empressement avoit cela de commode, que le gain dont il étoit la source, étoit sans danger et ne pouvoit être l'occasion d'aucune brouillerie: mais il falloit s'attendre que la cour

de Madrid ne tarderoit pas à rompre une communication si nuisible à ses intérêts. La Grande-Bretagne le pensa ainsi ; et pour continuer à faire couler dans son sein les richesses du continent voisin, elle jetta sur la côte des Mosquites les fondemens d'une colonie.

XXIII. *Cultures établies à la Jamaïque.*

Quel que soit un jour le sort de ce nouvel établissement, il est certain que la Jamaïque s'occupa long-tems beaucoup trop d'un commerce frauduleux, et trop peu de ses cultures. La première à laquelle les Anglais se livrèrent fut celle du cacao qu'ils avoient trouvée bien établie par les Espagnols. Elle prospéra tant que durèrent les plantations de ce peuple qui en faisoit sa principale nourriture et son négoce unique. Les arbres vieillirent ; il fallut les renouveller : mais soit défaut de soins ou d'intelligence, ils ne réussirent pas, et on leur substitua l'indigo.

Cette production prenoit des accroissemens considérables, lorsque le parlement la chargea d'un droit qu'elle ne pouvoit porter, et qui en fit tomber la culture à la Jamaïque, comme dans les autres isles Anglaises. Cette

imprudente taxe fut depuis supprimée; on lui substitua même des gratifications : mais cette générosité tardive n'enfanta que des abus. Pour jouir du bienfait, les Jamaïcains contractèrent l'habitude qu'ils ont conservée de tirer cette précieuse teinture de Saint-Domingue et de l'introduire dans la Grande-Bretagne comme une richesse de leur propre sol.

On ne sauroit regarder comme entièrement perdue la dépense que fait à cette occasion le gouvernement, puisque la nation en profite : mais elle entretient cette défiance et, s'il faut le dire, cette friponnerie que l'esprit de finance a fait naître dans toutes nos législations modernes entre l'état et les citoyens. Depuis que le magistrat n'a cessé d'imaginer des moyens pour s'approprier l'argent du peuple, le peuple n'a cessé de chercher des ruses pour se soustraire à l'avidité du magistrat. Dès qu'il n'y a point eu de modération dans les dépenses, de bornes dans l'imposition, d'équité dans la répartition, de douceur dans le recouvrement; il n'y a plus eu de scrupule sur la violation des loix pécuniaires, de bonne-foi dans le paiement des impôts, de franchise dans les engagemens

du sujet avec le prince. Oppression d'un côté, pillage de l'autre. La finance poursuit le commerce, et le commerce élude ou trompe la finance. Le fisc rançonne le cultivateur, et le cultivateur en impose au fisc par de fausses déclarations. Ce sont les mœurs des deux hémisphères.

Dans le nouveau, il existoit encore quelques plantations d'indigo à la Jamaïque, lorsqu'on commença à s'y occuper du coton. Cette production eut un succès rapide et toujours suivi, parce qu'elle trouva sans interruption un débouché avantageux en Angleterre, où on la mettoit en œuvre avec une adresse qui a été plutôt imitée qu'égalée par les nations rivales.

Le gingembre a été moins utile à la colonie.

Les sauvages, que les Européens trouvèrent dans les isles d'Amérique, en faisoient assez généralement usage : mais leur consommation en ce genre, comme dans les autres, étoit si bornée, que la nature brute leur en fournissoit suffisamment. Les usurpateurs prirent une espèce de passion pour cette épicerie. Ils en mangeoient le matin, pour aiguiser leur appétit. On leur en servoit à table, confit de plusieurs façons. Ils en usoient après le repas,

pour faciliter la digestion. C'étoit, dans la navigation, leur antidote contre le scorbut. L'ancien monde adopta le goût du nouveau, et ce goût dura jusqu'à ce que le poivre, qui avoit eu long-tems une valeur extraordinaire, fût baissé de prix. Alors le gingembre tomba dans une espèce de mépris ; et la culture en fut à-peu-près abandonnée par-tout, excepté à la Jamaïque.

Cette isle produit et vend une autre épicerie, connue sous le nom impropre de poivre de la Jamaïque. L'arbre qui le produit est une espèce de myrte, qui croît ordinairement sur les montagnes et s'élève à plus de trente pieds. Il est très-droit, d'une grosseur médiocre, et couvert d'une écorce grisâtre, unie et luisante. Ses feuilles, qui ont une bonne odeur, ressemblent pour la forme et pour la disposition à celles du laurier, et les branches sont terminées par des corymbes de fleurs en tout semblables à celles du myrte ordinaire. Les fruits qui leur succèdent sont de petites baies un peu plus grosses que celles de genièvre. On les cueille vertes, et on les met sécher au soleil. Elles brunissent, et prennent une odeur d'épicerie qui, en Angleterre, a fait appeller ce piment *allspice*. L'usage en est

excellent pour fortifier les estomacs froids : mais qu'est-ce que cet avantage en comparaison de tous ceux que procure le sucre !

L'art de le cultiver ne fut connu à la Jamaïque qu'en 1668. Il y fut porté par quelques habitans de la Barbade. L'un d'entr'eux avoit tout ce qu'exige la sorte de création qui dépend des hommes : c'étoit Thomas Moddifort. Son activité, ses capitaux, son intelligence le mirent en état de défricher un terrein immense, et l'élevèrent, avec le tems, au gouvernement de la colonie. Cependant le spectacle de sa fortune et ses vives sollicitations ne pouvoient engager aux travaux de la culture des hommes nourris la plupart dans l'oisiveté des armes. Douze cents malheureux, arrivés en 1670 de Surinam, qu'on venoit de céder aux Hollandais, se montrèrent plus dociles à ses leçons. Le besoin leur donna du courage, et leur exemple inspira l'émulation. Elle fut nourrie par l'abondance d'argent que les succès continuels des Flibustiers faisoient entrer chaque jour dans l'isle. Une grande partie fut employée à la construction des édifices, à l'achat des esclaves, des ustensiles, de tous les meubles nécessaires aux habitations naissantes. Avec le tems, il sortit de cette pos-

session une grande abondance de sucre, inférieur, à la vérité, à celui qu'on fabriquoit dans la plupart des autres colonies, mais dont le rum avoit une supériorité marquée.

Le cafier prospéroit dans les établissemens Hollandais et Français du Nouveau-Monde, avant que les Anglais eussent songé à se l'approprier. La Jamaïque fut même la seule des isles Britanniques qui crut devoir l'adopter, mais elle n'en poussa jamais la culture aussi loin que les nations rivales.

C'étoit en 1756 une opinion généralement reçue, que la Jamaïque étoit dans le plus grand état de prospérité où elle pût atteindre. Une isle occupée depuis un siècle par un peuple actif et éclairé. Une isle où la piraterie et un commerce frauduleux avoient versé sans interruption les trésors du Mexique et du Pérou. Une isle à laquelle aucun moyen d'exploitation n'avoit jamais manqué. Une isle dont les parages sûrs et les rades excellentes n'avoient cessé d'appeller les navigateurs. Une isle qui avoit toujours vu ses productions recherchées par l'Europe entière : un tel établissement devoit paroître, même aux esprits les plus réfléchis, avoir fait tous les progrès dont la nature l'avoit rendu susceptible.

La guerre, qui rendra cette époque à jamais célèbre, dissipa une illusion si raisonnable. Un fléau, qui quelquefois bouleverse les états et toujours les épuise, fut une source de fortune pour la Jamaïque. Les négocians Anglais, enrichis des dépouilles d'un ennemi, par-tout vaincu, par-tout fugitif, se trouvèrent en état de faire de grosses avances et de longs crédits aux cultivateurs. Les colons eux-mêmes, animés par le découragement des colons Français, dont les travaux avoient jusqu'alors été si heureux, profitèrent avec chaleur des facilités que des événemens inattendus mettoient dans leurs mains. La paix n'arrêta pas l'impulsion reçue. Ce mouvement rapide a continué; et les productions de la colonie sont de près d'un tiers plus considérables qu'elles ne l'étoient il y a trente ans.

XXIV. *Etat actuel de la Jamaïque, considéré sous tous ses rapports.*

L'île entière peut contenir trois millions huit cent mille acres de terre. Les montagnes, les rochers, les lacs, les marais, les rivières, d'autres lieux nécessairement perdus pour les travaux utiles, en occupent un million sept cent vingt-huit mille quatre cent trente un,

selon les lumières d'un homme judicieux et appliqué qui a long-tems conduit la colonie. Le gouvernement en a successivement accordé un million six cent soixante-onze mille cinq cent soixante-neuf qui sont défrichés ou qui peuvent l'être. Il en reste encore à concéder quatre cent mille qui attendent des bras et des moyens d'exploitation.

En 1658, la Jamaïque comptoit quatre mille cinq cens blancs et quatorze cens esclaves; en 1670, sept mille cinq cens blancs et huit mille esclaves; en 1734, sept mille six cent quarante-quatre blancs et quatre-vingt-six mille cinq cent quarante-six esclaves; en 1746, dix mille blancs et cent douze mille quatre cent vingt-huit esclaves; en 1768, dix-sept mille neuf cent quarante-sept blancs et cent soixante-six mille neuf cent quatorze esclaves; en 1775, dix-huit mille cinq cens blancs, trois mille sept cens noirs ou mulâtres libres, et cent quatre-vingt-dix mille neuf cent quatorze esclaves. Cent dix mille de ces malheureux sont placés sur six cent quatre-vingts sucreries. Le reste est employé à des cultures moins précieuses dans quatorze cent soixante habitations, à la navigation, au service de-

mestique, et à d'autres travaux de nécessité première.

Les dépenses publiques de la colonie s'élèvent annuellement à 817,750 livres. C'est avec des impositions sur les maisons, sur les différentes productions du sol, sur les boissons étrangères, sur la tête des noirs; et dans les cas extraordinaires, avec un doublement de capitation, qu'on pourvoit à ces besoins. Les comptables chargés, dans les dix-neuf paroisses, de lever les contributions ordonnées par l'assemblée générale, ont obtenu pour prix de leurs soins deux et demi pour cent, et le receveur général en retient cinq.

Les monnoies, qui circulent habituellement dans l'isle, ne passent pas 954,041 liv. Ce numéraire est plus que suffisant, parce qu'il ne sert qu'aux plus petits détails de commerce. Les esclaves apportés d'Afrique; les marchandises que l'Europe envoie : tout ce qui a une grande valeur est payé en lettres-de-change sur Londres et sur quelqu'un des autres ports Britanniques où les colons envoient leurs denrées pour leur propre compte.

Le prix de ces productions n'est pas uniquement

quement destiné aux besoins sans cesse renaissans de la Jamaïque. Une grande partie doit servir à l'acquittement des dettes qu'un luxe immodéré et des malheurs trop répétés lui ont fait successivement contracter. Ses engagemens, autant qu'on en peut juger, s'élèvent aux deux tiers de ses richesses apparentes. Le plus grand nombre de ses créanciers est fixé en Angleterre. Les autres sont des négocians passagèrement établis dans l'isle, parmi lesquels on compte beaucoup de Juifs. Puisse ce peuple, d'abord esclave, puis conquérant et ensuite avili pendant vingt siècles, posséder un jour légitimement la Jamaïque, ou quelque autre isle riche du Nouveau-Monde ! Puisse-t-il y rassembler tous ses enfans, et les élever en paix dans la culture et le commerce, à l'abri du fanatisme qui le rendit odieux à la terre, et de la persécution qui l'a trop rigoureusement puni de ses erreurs ! Que les Juifs vivent enfin libres, tranquilles et heureux dans un coin de l'univers; puisqu'ils sont nos frères par les liens de l'humanité, et nos pères par les dogmes de la religion !

La colonie envoie actuellement, chaque année, à sa métropole huit cens mille quin-

taux de sucre, qui, à 40 livres le quintal, produisent 32,000,000 livres. Quatre millions galons de rum, qui, à 1 livre 10 sols le galon, produisent 6,000,000 livres. Trois cens mille galons de melasse, qui à 10 sols le galon, produisent 150,000 livres. Six mille quintaux de coton, qui, à 150 livres le quintal, produisent 900,000 livres. Six mille quintaux de piment, qui, à 42 liv. le quintal, produisent 202,000 liv. Dix-huit mille quintaux de café, qui, à 50 livres le quintal, produisent 980,000. Trois mille quintaux de gingembre, qui, à 70 liv. le quintal, produisent 210,000 livres. Pour 400,000 livres en bois de teinture ou de marqueterie. Tous ces objets réunis portent les produits de la Jamaïque à 40,812,000 livres.

Les navires destinés à leur extraction sont très-multipliés : mais du port de cent cinquante à deux cens tonneaux seulement.

Un petit nombre prennent leur chargement au port Morant, qu'il faudroit regarder comme bon si l'entrée en étoit moins difficile. Cette rade, située dans la partie méridionale de l'isle, n'est défendue que par une batterie mal-construite et mal-placée. Douze hommes, commandés par un sergent,

y font continuellement la garde. Non loin de là est une baie du même nom, plus commode et plus fréquentée par les navigateurs.

La côte n'offre plus de mouillage que pour de très-petits bateaux jusqu'au Port-Royal où est embarquée la moitié des productions de la colonie destinées pour l'Europe.

Plus loin est le vieux havre, communément assez fréquenté. Les planteurs voisins ont souvent résolu d'élever quelques ouvrages pour protéger contre les petits corsaires les bâtimens qui y formeroient leur cargaison. Ce projet dispendieux paroît tout-à-fait abandonné. On a compris enfin que l'embarras de l'entrée seroit toujours la meilleure des défenses.

La baie de la rivière Noire exigeroit une bonne batterie. On l'établiroit sans beaucoup de frais, et elle feroit la sûreté du grand nombre de petits navires qui la fréquentent.

Savane-la-Marr n'a jamais que peu d'eau, et son entrée est par-tout embarrassée de récifs et de rochers submergés. C'est le plus mauvais port de la colonie. Il est pourtant devenu l'entrepôt d'un assez grand commerce, depuis que le territoire voisin a été défriché. Ses habitans voulurent autrefois s'en-

tourer de fortifications. L'ouvrage fut abandonné après qu'on y eut dépensé plus de cent mille écus Il ne reste plus de ces travaux qu'un amas de ruines.

L'isle n'a sur sa côte occidentale très-resserrée, qu'un seul port, et c'est celui d'Orange. Sept ou huit bâtimens y prennent annuellement leur charge.

Le premier havre au nord, c'est celui de Sainte-Lucie. Il est spacieux ; il est sûr ; il est défendu par un fort capable de faire quelque résistance, s'il étoit réparé, si son artillerie étoit mise en état de servir. O y entretient toujours une foible garnison.

Huit ou neuf lieues plus loin, est l'excellente baie de Montego. La cinquième partie des productions de la colonie est embarquée dans sa petite ville de Barnet-Town, défendue par une batterie de dix canons.

Des bas-fonds rendent difficile l'entrée du port Sainte-Anne. A peine reçoit-il tous les ans quinze ou seize navires.

Le port Antonio est un des plus sûrs, mais non des plus fréquentés de l'isle. Son fort est gardé par un détachement, que commande un officier.

La côte orientale n'offre que le havre de

Manchineel. Le mouillage y est bon, mais dans les parages voisins, la mer est toujours violemment agitée par les vents d'est. C'est le quartier le plus exposé à l'invasion ; et la batterie de dix canons qu'on y a construite, ne le mettroit pas à l'abri du danger, si ses richesses étoient plus considérables. Toute la défense de la colonie réside proprement dans le Port-Royal.

XXV. *Moyens qu'a la Jamaïque pour se garantir de l'invasion.*

Les Anglais ne se furent pas plutôt rendus maîtres de la Jamaïque, que le soin de rendre cette conquête utile et de s'en assurer la possession, les occupa. Les défrichemens, entrepris par les Espagnols, et les avantages d'une rade immense, sûre, commode, arrêtèrent sagement leurs regards sur Port-Royal. La ville qu'ils y bâtirent, quoique placée dans des sables sur une langue de terre très-étroite, quoique privée par la nature d'eau potable et de tous les autres soutiens de la vie, devint en moins de trente ans, une cité célèbre. Elle dut cet éclat au mouvement rapide, qu'y entretenoient les productions de l'isle, le butin des Flibustiers, le commerce

ouvert avec le continent voisin. Il y avoit peu d'entrepôt sur le globe, où la soif des richesses et des plaisirs eût réuni plus d'opulence et de corruption.

Un moment détruit, le 7 juin 1692, ce brillant spectacle. Le ciel, d'un azur clair et serein, devient sombre et rougeâtre, dans toute l'étendue de la Jamaïque. Un bruit sourd se répand sous terre, des montagnes dans la plaine. Les rochers se fendent. Des côteaux se rapprochent. A la place des monts engloutis s'élèvent des marais infects. De vastes forêts sont transportées à plusieurs milles de leur situation première. Les édifices disparoissent dans des gouffres, ou tombent renversés sur leurs fondemens. Treize mille hommes trouvent la mort dans ce tombeau de l'isle entière; trois mille périssent de la contagion, qui suit ce fléau destructeur. A cette époque, la nature perd, dit-on, de sa beauté, l'air de sa pureté, le sol de sa fertilité. Les Européens apprennent de ce phénomène épouvantable, ou ils ne l'apprendront jamais, à ne pas se reposer sur la possession d'un monde qui chancèle sous leurs pieds, qui semble se dérober à leurs avides mains.

Dans ce désordre général, Port-Royal voit ensevelis dans les flots irrités, ou jettés au loin sur des plages désolées, les nombreux vaisseaux, dont les orgueilleux pavillons le rendoient si fier. La ville elle-même est détruite et submergée. Vainement on la tire de ses débris. Téméraires travaux! un nouvel ouragan renverse ses murs renaissans. Port-Royal, comme Jérusalem, ne peut être réédifié. La terre ne se laisse creuser, que pour l'engloutir encore. Par une singularité, qui confond tous les efforts et les raisonnemens de l'homme, les seules maisons qui échappent au nouveau bouleversement, restent bâties à l'extrémité d'une pointe infiniment étroite, qui s'avance plusieurs milles dans la mer: comme si l'inconstance de l'océan eût offert une base solide à des édifices que la terre-ferme sembloit rejetter.

Les habitans de Port-Royal, découragés par ces calamités répétées, se réfugient à Kingstown, situé sur la même baie. Bientôt leur activité et leur industrie, font de ce bourg, jusqu'alors obscur, une ville agréable et florissante. Les affaires même y sont peu-à-peu devenues plus vives qu'elles ne le furent à aucune époque dans les marchés qu'elle a

pour une innovation qui pouvoit bien avoir quelques inconvéniens, mais qui étoit appuyée sur des raisons décisives, et qui présentoit de grands avantages. Les entraves dont les opposans embarrassèrent le nouveau système, n'arrêtèrent pas l'autorité. Ce fut même le temps qu'elle choisit pour réparer le fort Charles, qui sert de citadelle à Port-Royal, et pour augmenter de l'autre côté de la baie les fortifications très-bien entendues de Mosquito-Point, qui dominent le canal où doivent passer les bâtimens destinés pour Kingstown. Si au lieu d'entrer dans la baie, l'ennemi vouloit débarquer au nord de la nouvelle capitale, il se trouveroit arrêté dans sa marche par Zock, fort construit avec intelligence et entretenu avec soin dans un défilé très-serré, à une lieue de la ville. Dans ces différens ouvrages et dans quelques autres postes moins importans, sont habituellement réparti deux régimens. Ils reçoivent une solde de la métropole, mais la colonie y ajoute une gratification journalière de douze sols pour chaque soldat, et une gratification double pour tout officier. Ces troupes fussent elles aussi bonnes qu'elles sont mauvaises, ne préserveroient pas l'isle de l'invasion, et seroient bientôt réduites à ca-

pituler devant des forces navales supérieures à celles qu'on auroit destinées pour les appuyer.

Quand même la Jamaïque pourroit se garantir des malheurs d une invasion étrangère, elle n'en resteroit pas moins exposée a des dangers domestiques, plus à craindre encore.

XXVI. *Dangers qui menacent la Jamaïque dans son propre sein.*

Lorsque les Espagnols furent obligés d'abandonner la Jamaïque à l'Angleterre, ils y laissèrent un assez grand nombre de nègres et de mulâtres, qui, las de l'esclavage, prirent la résolution de sauver, dans les montagnes, une liberté qui sembloit leur offrir la fuite de leurs tyrans vaincus. Après avoir établi des réglemens qui devoient assurer leur union, ils plantèrent du maïs et du cacao dans les lieux les plus inaccessibles de leur retraite. Mais l'impossibilité de subsister jusqu'au tems de leur récolte, les força de descendre dans la plaine, pour y dérober des vivres. Le conquérant souffrit ce pillage d'autant plus impatiemment, qu'il n'avoit rien à perdre, et déclara la guerre la plus vive à ces ravisseurs. Plusieurs furent massacrés. Le plus grand nombre se soumit. Cinquante ou soixante seulement trou-

vèrent encore des rochers pour y vivre ou mourir libres.

La politique, qui a des yeux et point d'entrailles, vouloit qu'on achevât d'exterminer ou de réduire cette poignée de fugitifs échappés à la chaîne ou au carnage. Mais les troupes qui périssoient ou s'épuisoient de fatigue, ne goûtèrent pas un système de destruction, qui devoit leur coûter encore du sang. On y renonça dans la crainte de les soulever. Cette condescendance eut des suites funestes. Les esclaves que l'horreur du travail ou la peur des châtimens, jettoit dans le désespoir, ne tardèrent pas à chercher un asyle dans les bois, où ils étoient sûrs de trouver des compagnons prêts à les assister. Le nombre des fugitifs augmenta tous les jours. On les vit bientôt déserter par essaims, après avoir massacré leurs maîtres, et dépouillé les habitations, qu'ils livroient aux flammes. Inutilement on employoit contre eux des partisans actifs, auxquels on assura 900 livres pour chaque noir massacré dont ils présenteroient la tête. Cette rigueur ne changea rien, et la désertion n'en devint que plus générale.

Le nombre des rebelles accrut leur audace.

Jusqu'en 1690, ils s'étoient bornés à fuir; mais enfin se croyant assez forts même pour attaquer, on les vit fondre par bandes séparées sur les plantations anglaises, où ils firent des dégâts horribles. En vain furent-ils repoussés avec perte dans leurs montagnes; en vain, pour les y contenir, construisit-on des forts de distance en distance, avec des corps de-garde; malgré ces précautions, les ravages recommencèrent à diverses reprises. Le ressentiment de la nature violée par une police barbare, mit tant de fureur dans l'ame des noirs achetés par les blancs, que ceux-ci, pour couper, disoient-ils, la racine du mal, résolurent en 1735, d'employer toutes les forces de la colonie, à détruire un ennemi justement implacable.

Aussitôt les lois militaires prennent la place de toute administration civile. Tous les colons se partagent en corps de troupes. On se met en mouvement; on marche aux rebelles par différentes routes. Un parti se charge d'attaquer la ville de Nanny, que les noirs avoient bâtie eux-mêmes dans les Montagnes-Bleues. Avec du canon, on réussit à réduire une place construite sans règles, défendue sans artillerie. Mais les autres entreprises n'ont qu'un succès équivoque,

équivoque, ou balancé par des pertes. Les esclaves plus glorieux d'un triomphe, qu'abattus de dix revers, s'enorgueillissent de ne plus voir dans leurs tyrans que des ennemis à combattre. S'ils sont vaincus, ce n'est pas sans vengeance. Leur sang est au moins confondu avec celui de leurs barbares maîtres. Ils vont au-devant de l'épée de l'Européen, pour lui plonger un poignard dans le cœur. Les réfugiés, forcés de céder au nombre ou à l'adresse, se retranchent dans des lieux inaccessibles, et s'y dispersent en petites troupes, résolus de n'en plus sortir, et bien assurés d'y vaincre. Après neuf mois de combats et de courses, on abandonne enfin le projet de les soumettre.

Ainsi l'emportera tôt ou tard, sur des armées nombreuses, aguerries, et même disciplinées, un peuple désespéré par l'atrocité de la tyrannie ou l'injustice de la conquête, s'il a le courage de souffrir la faim plutôt que le joug; s'il joint à l'horreur d'être asservi, la résolution de mourir, s'il aime mieux être effacé du nombre des peuples, que d'augmenter celui des esclaves. Qu'il cède la plaine à la multitude des troupes, à l'attirail des armes, à l'étalage des vivres, des munitions et des hôpitaux, et qu'il se retire au cœur

des montagnes, sans bagage, sans toit, sans provisions ; la nature saura bien l'y nourrir et l'y défendre. Qu'il y reste, s'il le faut des années, pour attendre que le climat, la chaleur, l'oisiveté, la débauche aient dévoré ou consumé ces camps nombreux d'étrangers qui n'ont ni butin a espérer, ni gloire à recueillir. Qu'il descende quelquefois avec les torrens, pour surprendre l'ennemi dans ses tentes, et ravager ses lignes. Qu'il brave enfin les noms injurieux de brigand et d'assassin, que lui prodiguera sans honte une grande nation, assez lâche pour s'armer toute entière contre une poignée d'hommes chasseurs, et assez foible pour ne pouvoir les vaincre.

Telle fut la conduite des nègres avec les Anglais. Ceux-ci rebutés de courses et d'armemens inutiles, tombèrent dans un découragement universel. Les plus pauvres d'entre eux n'osaient accepter les terreins que le gouvernement leur offroit au voisinage des montagnes. Des établissemens plus éloignés des rebelles aguerris, furent négligés, ou même abandonnés. Plusieurs endroits de l'isle, qui, par leur aspect, annonçoient le plus de fécondité, restèrent dans leur état inculte.

Dans cette situation, Trelaunay fut chargé de l'administration de la colonie. Ce gouverneur sage et sans goute humain, ne tarda pas à sentir que des hommes qui, depuis près d'un siècle, vivoient de fruits sauvages, nus, exposés à toutes les injures de l'air; qui, toujours aux prises avec un assaillant plus fort et mieux armé, ne cessoient de combattre pour la défense de leur liberté, ne seroient jamais réduits par la force ouverte. Il eut donc recours aux voies de conciliation. On leur offrit, non-seulement des terres en propriété, mais la liberté, mais l'indépendance. Ces ouvertures furent accueillies favorablement. Le traité conclu avec eux en 1739, porta que le chef qu'ils choisiroient eux-mêmes, recevroit sa commission du gouvernement Anglais; qu'il se rendroit tous les ans dans la capitale de la colonie, s'il en étoit requis; que deux blancs résideroient habituellement auprès de lui, pour maintenir une harmonie utile aux deux nations; et qu'il prendroit les armes avec tous les siens, si la colonie étoit jamais attaquée.

Tandis que Trelaunay faisoit cet accommodement au nom de la couronne, l'assemblée générale de la colonie proposa son ar-

rangement particulier. Dans ce second accord, le nouveau peuple s'engagea à ne plus donner de retraite aux esclaves fugitifs ; et on lui assura une somme fixe pour chaque déserteur qu'il dénonceroit, une récompense plus considérable pour ceux qu'il rameneroit dans leurs plantations. Depuis ce pacte honteux, la petite république rétrograda toujours. Elle ne compte plus dans son sein que treize cens individus, hommes, femmes, enfans, répartis dans cinq ou six villages.

Soit que ce qui venoit de se passer eût inspiré de l'audace, ou que la dureté du joug Anglais eût soulevé la haine, les nègres esclaves résolurent d'être libres aussi. Pendant que la guerre d'Europe embrâsoit l'Amérique, ces malheureux convinrent, en 1760, de prendre tous les armes le même jour, de massacrer leurs tyrans, et de s'emparer du gouvernement. Mais l'impatience de la liberté déconcerta l'unanimité du complot, en prévenant le moment de l'exécution. Quelques-uns des conspirateurs mirent, avant le tems couvenu, le feu aux habitations, en poignardèrent les maîtres ; et ne se voyant pas en état de résister à toutes les forces de l'isle, que leur entreprise prématurée avoit réunies

en un moment, ils se réfugièrent dans les montagnes. De cet asyle impénétrable, ils ne cessèrent de faire des sorties meurtrières et destructives. Les Anglais, dans leur désespoir, furent réduits à rechercher à prix d'argent, le secours des nègres sauvages, dont ils avoient été forcés de reconnoître l'indépendance par le sceau d'un traité. On leur promit une forte somme, pour la tête de chaque esclave qu'ils auroient tué de leur main. Ces lâches Africains, indignes de la liberté qu'ils avoient recouvrée, n'eurent pas honte de vendre le sang de leurs frères : ils les poursuivirent, ils en tuèrent un grand nombre par surprise. Enfin les conjurés affoiblis et trahis par leur propre race, restèrent long-tems dans le silence et l'inaction.

On croyoit le feu de la conspiration éteint sans retour, lorsque les révoltés accrus par le renfort des déserteurs qui s'étoient échappés de diverses plantations, reparurent avec une nouvelle fureur. Les troupes réglées, les milices, un corps nombreux de matelots, tout se réunit contre des esclaves. On les combattit, on les vainquit en plusieurs rencontres. Il y en eut beaucoup de tués et de pris. Le reste se dispersa dans les bois et dans

les rochers. Tous les prisonniers furent fusillés, pendus ou brûlés. Ceux qu'on croyoit les auteurs de la conspiration furent attachés vivans à des gibets où ils périrent lentement, exposés et consumés au soleil ardent de la Zone Torride, supplice plus cuisant, plus affreux que celui du bûcher. Cependant leurs tyrans savouroient avec avidité les tourmens de ces misérables, dont le seul crime étoit d'avoir voulu recouvrer par la vengeance des droits que l'avarice et l'inhumanité leur avoient ravis.

Le même esprit de barbarie dicta les mesures qu'on prit pour prévenir de nouveaux soulèvemens. Un esclave est fustigé dans les places publiques, s'il joue à quelque jeu que ce soit, s'il ose aller à la chasse, ou s'il vend autre chose que du lait ou du poisson. Il ne peut sortir de l'habitation où il sert, sans être accompagné d'un blanc, ou sans une permission par écrit. S'il bat du tambour, ou s'il fait usage de quelque instrument bruyant, son maître sera condamné à une amende de 225 liv. C'est ainsi que les Anglais, ce peuple si jaloux de sa liberté, se joue de celle des autres hommes. C'est à cet excès de barbarie que le commerce et l'esclavage des

nègres ont dû conduire des usurpateurs. Tels sont les progrès de l'injustice et de la violence. Pour conquérir le Nouveau-Monde, il a fallu sans doute en égorger les habitans. Pour les remplacer, il falloit acheter des nègres, seuls propres au climat, aux travaux de l'Amérique. Pour transplanter ces Africains qu'on destinoit à cultiver la terre sans y rien posséder, il a fallu les prendre par force et les rendre esclaves. Pour les tenir dans l'esclavage, il faut les traiter durement. Pour empêcher ou punir les révoltes que doit exciter la dureté de la servitude, il faut des supplices, des châtimens, des loix atroces contre des hommes qui le sont devenus.

Mais enfin la cruauté même a son terme dans sa nature destructive. Un moment suffit; une descente heureuse à la Jamaïque y peut faire passer des armes à des hommes qui ont l'ame ulcérée, et le bras levé contre leurs oppresseurs. Le Français qui ne songera qu'à nuire à son ennemi, sans prévoir que la révolte des nègres dans une colonie les peut soulever dans toutes, ira hâter une révolution pendant la guerre. L'Anglais placé entre deux feux perdra sa force, son courage, et laissera la Jamaïque en proie à des esclaves et à des

conquérans, qui se la disputeront par de nouvelles horreurs. Voilà l'enchaînement de l'injustice. Elle s'attache à l'homme par des nœuds qui ne se rompent qu'avec le fer. Le crime engendre le crime; le sang attire le sang, et la terre demeure un théâtre éternel de désolation, de larmes, de misère et de deuil, où les générations viennent successivement se baigner dans le carnage, s'arracher les entrailles, et se renverser dans la poussière.

XXVII. *Avantages de la Jamaïque pour la guerre. Désavantages pour la navigation.*

Ce seroit pourtant une perte funeste à l'Angleterre que celle de la Jamaïque. La nature a placé cette isle à l'entrée du golfe du Mexique, et l'a comme rendue la clef de ce riche pays. Les vaisseaux qui vont de Carthagène à la Havane, sont forcés de passer sur ses côtes. Elle est plus à portée qu'aucune autre isle des différentes échelles du continent. La multitude et l'excellence de ses rades lui donnent la facilité de lancer des vaisseaux de guerre de tous les points de sa circonférence. Tant d'avantages sont achetés par des inconvéniens.

Si l'on arrive aisément à la Jamaïque par les vents alisés, en allant reconnoître les petites Antilles, il n'est pas aussi facile d'en sortir, soit qu'on prenne le détroit de Bahama, soit qu'on se détermine pour le passage sous le vent.

La première de ces deux routes a toute la faveur du vent durant deux cens lieues: mais dès qu'on a doublé le cap Saint-Antoine, on rencontre à l'avant le même vent qu'on avoit a l'arrière. Ainsi l'on perd plus de tems qu'on n'en avoit gagné, avec le risque d'être enlevé par les gardes-côtes de la Havane. De ce péril on tombe dans les écueils de la Floride, où les vents et les courans portent avec une extrême violence. L'Elisabet, vaisseau de guerre Anglais, alloit infailliblement y périr en 1746, lorsqu'il aima mieux entrer dans la Havane. C'étoit un port ennemi; c'étoit dans le feu de la guerre. « Je viens, » dit le capitaine Edward au gouverneur de » la place, je viens vous livrer mon navire, » mes matelots, mes soldats et moi-même; » je ne vous demande que la vie pour mon » équipage. Je ne commettrai point, dit le » commandant Espagnol, une action déshonorante. Si nous vous avions pris dans le

» combat, en pleine mer, ou sur nos côtes,
» votre vaisseau seroit à nous, et vous se-
» riez nos prisonniers. Mais battus par la
» tempête, et poussés dans ce port par la
» crainte du naufrage, j'oublié et je dois
» oublier que ma nation est en guerre avec
» la vôtre. Vous êtes des hommes, et nous
» le sommes aussi. Vous êtes malheureux,
» nous vous devons de la pitié. Déchargez
» donc avec assurance, et radoubez votre
» vaisseau. Trafiquez, s'il le faut, dans ce
» port, pour les frais que vous devez payer.
» Vous partirez ensuite, et vous aurez un
» passe-port jusqu'au-delà des Bermudes. Si
» vous êtes pris après ce terme, le droit de
» la guerre vous aura mis dans nos mains :
» mais en ce moment, je ne vois dans des
» Anglais que des étrangers pour qui l'hu-
» manité réclame du secours ».

Mais Espagnol, race incompréhensible, dis-moi donc, puisque tu sais sentir et parler ainsi à un ennemi que les vents te livroient, pourquoi n'as-tu pas su respecter le sauvage innocent qui se prosternoit à tes pieds, et qui t'adoroit ? Ah ! je le conçois, le navire d'Edward n'étoit pas chargé de la poussière jaune dont la vue te change en bête féroce.

Peut-être te calomnié-je : mais je t'ai vu tant de fois au-dessous de ton espèce, que tu as bien mérité que je doutasse de tes vertus, sur-tout lorsque tu me les montres avec le caractère d'un héroïsme qui m'attendrit et qui m'étonne. J'oppose des soupçons, peut-être injustes, à mon admiration et à mes larmes prêtes à couler.

La seconde route n'offre pas moins de difficultés et de périls. Elle aboutit à une petite isle que les Anglais nomment Crooked, et qui est située à quatre-vingts lieues de la Jamaïque. Il faut communément lutter pendant tout ce trajet contre le vent d'Est, ranger de fort près les côtes de Saint-Domingue, de peur d'être poussé sur les basses de Cuba, et passer par le détroit que forment les pointes de ces deux grandes isles, où il est bien difficile de n'être pas intercepté par leurs corsaires, ou par leurs vaisseaux de guerre. Les navigateurs partis des isles Lucayes, n'éprouvent pas les mêmes difficultés.

XXVIII. *Révolutions arrivées dans les Lucayes. Etat de ces isles.*

On en compte environ deux cens, toutes situées au nord de Cuba. La plupart ne sont

que des rochers à fleur d'eau. Colomb qui les découvrit en arrivant dans le Nouveau-Monde, et qui donna le nom de San-Salvador à celle où il aborda, n'y fit point d'établissement. Les Castillans ne s'y fixèrent pas non plus dans la suite : mais en 1507 ils en enlevèrent tous les habitans qui périrent bientôt dans les travaux des mines, ou par la pêche des perles. Ce petit archipel étoit entièrement désert ; lorsqu'en 1672 quelques Anglais s'avisèrent d'aller occuper l'isle de la Providence. Chassés sept ou huit ans après par les ordres de la cour de Madrid, ils y retournèrent en 1690, pour en être expulsés de nouveau en 1703 par les Espagnols et les Français réunis. Un evénement particulier la repeupla.

En 1714, des vaisseaux richement chargés furent engloutis par la tempête sur les côtes de la Floride. Les trésors qu'ils portoient appartenoient à l'Espagne, qui les fit pêcher. Une si riche proie tenta quelques habitans de la Jamaïque. On refusa de les admettre au partage ; et Jennings, le plus hardi d'entre eux, eut recours aux armes, pour soutenir ce qu'il appelloit un droit naturel et imprescriptible. La crainte d'être sévérement puni pour avoir troublé une paix après laquelle l'Europe

avoit long-tems soupiré, et dont on ne commençoit qu'à jouir, le fit pirate. Ses compagnons furent bientôt en assez grand nombre, pour qu'il fallût multiplier les armemens. Les Lucayes devinrent leur repaire. C'est de-là que ces brigands s'élançoient pour attaquer tous les navigateurs indistinctement, les Anglais ainsi que les autres. Les nations craignoient de voir se renouveller dans le Nouveau-Monde les scènes d'horreur qu'y avoient donnés les anciens Flibustiers; lorsque George I réveillé par les cris de son peuple et par le vœu de son parlement, fit partir en 1719 des forces suffisantes pour réduire ces forbans. Les plus déterminés refusèrent l'amnistie qui leur étoit offerte, et allèrent infester l'Asie et l'Afrique de leurs brigandages. Les autres grossirent la colonie que Voodor Rogers amenoit d'Europe.

Elle peut être aujourd'hui composée de trois ou quatre mille ames. La moitié est établie à la Providence où l'on a construit le fort Nassau, et qui a un port fuffisant pour de petits bâtimens : le reste est réparti dans les autres isles. Ils envoient annuellement en Angleterre pour quarante ou cinquante mille écus en coton, en bois de teinture, en tortues vivantes;

et avec leur sel, ils paient les vivres que leur fournit l'Amérique Septentrionale.

Quoique le sol des Lucayes ne puisse pas être comparé à celui de plusieurs colonies, il seroit suffisant pour faire vivre dans une assez grande abondance par le travail, une population beaucoup plus considérable que celle qui s'y trouve actuellement en hommes libres ou en esclaves. Si la culture y est si négligée, c'est aux premières mœurs, c'est aux inclinations actuelles qu'il faut l'attribuer. Ces isles séparées d'un côté de la Floride par le canal de Bahama, forment de l'autre une longue chaîne qui se termine à la pointe de Cuba. Là commencent d'autres isles nommées Turques ou Caïques, qui se prolongent jusques vers le milieu de la côte septentrionale de Saint-Domingue. Une position si favorable à la piraterie, a tourné les vues des habitans vers la course. Sans cesse ils soupirent après des hostilités qui puissent faire tomber dans leurs mains les productions Espagnoles ou Françaises. Les Bermudes offrent un tableau plus calme.

XXIX *Pauvreté des Bermudes. Caractère de leurs habitans.*

Ce petit archipel éloigné d'environ trois cens lieues de celui des Antilles, fut découvert en 1527 par l'Espagnol Jean Bermudes, qui lui donna son nom, mais sans y aborder. Ferdinan Camelo, Portugais, en obtint l'an 1572 de Philippe II, une concession qui n'eut point de suite. Le navigateur Français Barbotiere y fit naufrage en 1593, et n'y pensa plus après en être sorti. Le vaisseau de Georges Sommerses s'y brisa en 1609. Avec les débris de ce navire, on construisit un petit bâtiment qui eut le bonheur de regagner l'Angleterre.

Trois ans après fut formée à Londres une compagnie pour peupler les Bermudes entiérement désertes. On y envoya soixante hommes que beaucoup d'autres ne tardèrent pas à suivre. Ils occupèrent d'abord Saint-George, celle de ces isles qui avoit le meilleur port, et avec le tems toutes celles qui étoient susceptibles de culture. Les terres furent exactement mesurées et distribuées aux habitans, selon que leurs familles étoient plus ou moins nombreuses.

Ce qu'on publioit de la salubrité, de la

douceur de ce climat y attira des colons de toutes les parties de l'empire Britannique. On s'y rendoit des Antilles pour recouvrer la santé, et des provinces septentrionales pour jouir paisiblement d'une fortune acquise par d'heureux travaux. Plusieurs royalistes allèrent y attendre la fin des jours de Cromwel qui les opprimoit. Waller entr'autres, poëte charmant, ennemi de ce tyran libérateur, passa les mers, et chanta ces isles fortunees, inspiré par l'influence de l'air et la beauté du paysage, vrais dieux de la poésie. Il fit passer son enthousiasme à ce sexe qu'il est si doux d'enflammer. Les dames Anglaises ne se croyoient belles et bien parées, qu'avec de petits chapeaux faits de feuilles de palmier, qui venoient des Bermudes.

Mais enfin le charme disparut, et ces isles tomberent dans l'oubli que méritoit leur petitesse. Elles sont extrêmement nombreuses, et n'occupent qu'un espace de six à sept lieues. Le sol y est d'une qualité médiocre, sans aucune source pour l'arroser. On n'y boit d'autre eaux que celle des puits et des citernes. Le maïs, les légumes, beaucoup de fruits excellens, y donnent une nourriture abondante et saine. Il n'y croît point de ce superflu

qu'on exporte aux nations. Cependant le hasard a rassemblé sous ce ciel pur et tempéré quatre ou cinq mille habitans, pauvres, mais heureux d'être ignorés. Leurs liaisons avec l'Angleterre ne passent pas annuellement cent vingt mille livres, et celles qu'ils ont formées dans le continent de l'Amérique ne sont guére plus étendues.

Pour augmenter l'aisance de cette foible colonie, il a été successivement proposé d'y cultiver la soie, la vigne, la cochenille. Aucun de ces projets n'a eu son exécution. L'industrie s'y est bornée à la fabrique des toiles à voile : occupation qui s'allioit si naturellement avec la construction de ces petits bâtimens de cèdre ou d'acajou qui n'ont jamais eu d'égaux, sur le globe, ni pour la marche, ni pour la durée.

Les principaux habitans des isles Bermudes formèrent, en 1765, une société, dont les statuts sont peut-être le monument le plus respectable qui ait jamais honoré l'humanité. Ces vertueux citoyens s'engagèrent à former une bibliothèque de tous les livres économiques, en quelque langue qu'ils eussent été écrits ; à procurer aux personnes valides des deux sexes, une occupation convenable à

leur caractère ; à récompenser tout homme qui auroit introduit dans la colonie un art nouveau, ou qui auroit perfectionné un art déjà connu ; à donner une pension à tout journalier, qui, après quarante ans d'un travail assidu et d'une réputation saine, n'auroit pu amasser des fonds suffisans pour couler ses derniers jours sans inquiétude ; à dédommager enfin tout individu, que le ministère ou le magistrat auroient opprimé.

Garde ces avantages, peuple laborieux sans richesses, heureux de ton travail et de ta pauvreté qui conservent tes mœurs. Un ciel pur et serein veille sur tes jours innocens. Tu respires la paix de l'ame avec la santé. Aucun poison du luxe n'a coulé dans tes veines. Tu n'excites, ni n'éprouves l'envie. Les fureurs de l'ambition et de la guerre expirent sur tes bords, comme les tempêtes de l'océan qui t'environnent. C'est pour jouir du spectacle de ta frugalité, que l'homme vertueux voudroit passer les mers. Ah ! que les vents ne t'apportent jamais les événemens du monde où nous vivons ! tu saurois... hélas !... non, mon esprit se trouble, ma plume tombe, et tu n'apprendras rien....

Telles étoient les possessions britanniques, dans l'archipel Américain, lorsque les suc-

cès de la guerre, terminée en 1763, y donnèrent au domaine de cette puissance une extension considérable, dont la Grenade fut la partie la plus riche.

XXX. *La Grenade fut d'abord occupée par les Français. Ce qu'y firent les premiers colons.*

Cette isle a vingt-une lieues de circonférence, six dans son plus grand diamètre qui est du nord au Sud, et quatre de l'est à l'ouest. Son terrein, quoique fort haché, est presque généralement fertile, et susceptible de quelque culture suivant sa qualité et son exposition qu'on n'étudie pas assez. Cependant le sol est d'autant moins productif qu'il est plus éloigné des côtes : ce qui peut venir de ce que les pluies trop fréquentes au pied des montagnes, lors même que le reste de l'isle est affligé par la sécheresse, entretiennent dans les terres presque toutes argileuses qui les avoisinent une fraîcheur et une humidité contraires à leur ameublissement et par conséquent à leur fécondité.

Dix rivières arrosent la partie de l'ouest ; trois la partie du nord, huit la partie de l'est et cinq celle du Sud. Outre ces sources, toutes assez considérables pour faire rouler des mou-

lins à sucre, on en voit plusieurs de moins abondantes très-utiles aux cafeyères.

Le continent voisin préserve la Grenade de ces funestes ouragans qui portent la désolation dans tant d'autres isles; et la nature y a multiplié les anses, les baies, les rades qui favorisent l'exportation des denrées. Son port principal se nomme Basse-Terre ou Saint-George. Il fournissoit un abri sûr à soixante vaisseaux de guerre.

Quoique les Français, instruits de la fertilité de la Grenade, eussent formés dès l'an 1638, le projet de s'y établir, ils ne l'exécutèrent qu'en 1651. En arrivant, ils donnèrent quelques haches, quelques couteaux, un barril d'eau-de-vie au chef des sauvages qu'ils y trouvèrent; et croyant à ce prix avoir acheté l'isle, ils prirent le ton de souverains, et bientôt agirent en tyrans. Les Caraïbes ne pouvant les combattre à force ouverte, prirent le parti que la foiblesse inspire toujours contre l'oppression, de massacrer tous ceux qu'ils trouvoient à l'écart et sans défense. Les troupes qu'on envoya pour soutenir la colonie au berceau, ne virent rien de plus sûr, de plus expéditif, que de détruire tous les naturels du pays. Le reste des malheureux qu'ils avoient

exterminés, se réfugia sur une roche escarpée, aimant mieux se précipiter tous vivans de ce sommet, que de tomber entre les mains d'un implacable ennemi. Les Français nommèrent légèrement ce roc, *le morne des sauteurs*, nom qu'il conserve encore.

Comment ce peuple frivole perdroit-il dans des contrées éloignées le ton de plaisanterie qu'il garde dans son pays, au milieu des plus grandes calamités! Il n'est point cruel, mais une gaieté indigène qui le suit sous des tentes, au milieu des camps, sur un champ de bataille, sur un matelas d'hopital où on l'a déposé couvert de blessures dont il expirera dans un moment, lui suggère un mot bizarre qui fait sourire ses camarades aussi maltraités que lui; et la disparate du caractère avec les circonstances se manifestera de la même manière dans tous les Français, et dans quelques originaux chez tous les peuples de la terre.

Un gouverneur avide, violent, inflexible, les paya justement de tant de cruautés. La plupart des colons révoltés de sa tyrannie, se réfugièrent à la Martinique; et ceux qui étoient restés sous son obéissance le condamnèrent au dernier supplice. Dans toute la cour de justice qui fit authentiquement le procès à

ce brigand, un seul homme nommé Archangeli, savoit écrire. Un maréchal ferrant fit les informations. Au lieu de sa signature, il avoit pour sceau un fer à cheval, autour duquel Archangeli, qui remplissoit l'office de greffier, écrivit gravement : *Marque de monsieur de la Brie, conseiller rapporteur.*

On craignit sans doute que la cour de France ne ratifiât pas un jugement si extraordinaire et réduit à des formalités inouïes, quoique dictées par le bon sens. La plupart des juges du crime et des témoins du supplice, disparurent de la Grenade. Il n'y demeura que ceux qui, par leur obscurité, devoient se dérober à la perquisition des loix. Le dénombrement de 1700 atteste qu'il n'y avoit dans l'île que deux cent cinquante-un blancs, cinquante-trois sauvages ou mulâtres libres, et cinq cent vingt-cinq esclaves. Les animaux utiles se réduisoient à soixante quatre chevaux, et cinq cent soixante-neuf bêtes à corne. Toute la culture consistoit en trois sucreries, et cinquante deux indigoteries.

Tout changea de face vers l'an 1714, et ce changement fut l'ouvrage de la Martinique. Cette isle jettoit alors les fondemens d'une splendeur qui devoit étonner toutes les nations,

Elle envoyoit à la France des productions immenses, dont elle étoit payée en marchandises précieuses, qui la plupart étoient versées sur les côtes Espagnoles. Ses bâtimens touchoient en route à la Grenade, pour y prendre des rafraîchissemens. Les corsaires marchands qui se chargeoient de cette navigation, apprirent à cette isle le secret de sa fertilité. Son sol n'avoit besoin que d'être mis en valeur. Le commerce rend tout facile. Quelques négocians fournirent les esclaves et les ustensiles pour élever des sucreries. Un compte s'établit entre les deux colonies. La Grenade se libéroit peu-à-peu avec ses riches productions, et la solde entière alloit se terminer, lorsque la guerre de 1744, interceptant la communication des deux isles, arrêta les progrès de la plus importante culture du Nouveau-Monde. Alors furent plantés des cotonniers, des cacaoyers, sur-tout des cafiers qui acquirent durant les hostilités l'accroissement nécessaire pour donner des fruits abondans. La paix de 1748 ne fit pas abandonner ces arbres utiles; mais les cannes furent de nouveau poussées avec une ardeur proportionnée à leur importance. Des malheurs trop mérités privèrent bientôt la

métropole des grands avantages qu'elle se promettoit de sa colonie.

La rage de jouir avant le temps, et sans mesure; cette maladie qui a gagné le gouvernement d'une nation, digne pourtant d'être aimée de ses maîtres; cette prodigalité qui moissonne quand il faudroit semer, qui détruit d'une main le passé, de l'autre l'avenir; qui sèche et dévore le fond des richesses par l'anticipation des revenus; ce désordre qui résulte des besoins où le défaut de principes et d'expérience ne manque jamais de réduire un état qui n'a que des forces sans vues, et des moyens sans conduite; l'anarchie qui règne au timon des affaires; la précipitation, la brigue subalterne, le vice ou le manque de projets; d'un côté, la hardiesse de tout faire impunément, et de l'autre, la crainte de parler, même pour le bien public : ce concours de maux qui s'entraînent de loin, fit passer la Grenade au pouvoir de la Grande-Bretagne qui fut maintenue dans sa conquête par le traité de 1763.

XXXI. *Evénemens arrivés dans la Grenade depuis qu'elle est tombée sous la domination Britannique.*

Les Anglais n'y débutèrent pas heureusement. Un grand nombre d'entre eux voulurent avoir des plantations dans une isle dont on s'étoit fait d'avance la plus haute idée; et dans leur enthousiasme, ils les achetèrent beaucoup au-dessus de leur valeur réelle. Cette fureur qui expulsa d'anciens colons habitués au climat, fit sortir de la métropole trente-cinq ou trente six millions de livres. A cette imprudence succéda une autre imprudence. Les nouveaux propriétaires, aveuglés sans doute par l'orgueil national, substituèrent de nouvelles méthodes à celles de leurs prédécesseurs. Ils voulurent changer la manière de vivre des esclaves. Par leur ignorance même attachés plus fortement à leurs habitudes que le commun des hommes, les nègres se révoltèrent. Il fallut faire marcher des troupes, et verser du sang. Toute la colonie se remplit de soupçons. Des maîtres, qui s'étoient jettés dans la nécessité de la violence, craignirent d'être brûlés ou assassinés dans leurs habitations. Les travaux

languirent, furent même interrompus. Le calme se rétablit enfin, mais un nouvel orage le suivit de près.

Sur toute l'étendue de l'empire Britannique, les sectateurs du culte romain sont rigoureusement privés de la moindre influence dans les résolutions publiques. En établissant le gouvernement Anglais, à la Grenade, le ministère crut devoir s'écarter des principes généralement reçus; et il voulut que les anciens habitans, quelle que fût leur religion, pussent donner leur voix dans l'assemblée coloniale. Cette innovation éprouva la résistance la plus opiniâtre : mais enfin le parlement qui avoit perdu quelque chose de ses préjugés, se déclara pour l'administration; et les catholiques furent autorisés à s'occuper de l'intérêt commun comme les autres.

La prédilection que George III avoit montrée pour les Français devenus ses sujets, lui fit penser que ses volontés ne trouveroient aucune opposition dans un établissement où ils formoient encore le plus grand nombre. Dans cette confiance, il ordonna qu'on y perçût, à la sortie des productions, les quatre et demi pour cent que toutes les isles Bri-

tanniques, excepté la Jamaïque, avoient très-anciennement accordés dans un accès de zèle. On lui contesta ce pouvoir. La cause fut plaidée solemnellement, et la decision ne fut pas favorable au monarque.

Cette victoire enfla le cœur des colons. Pour accélérer les cultures, ils avoient fait de gros emprunts aux capitalistes de la métropole. Ces dettes qui s'élevoient à cinquante millions de livres, ne furent pas acquittées à leur échéance. Les prêteurs s'armèrent du glaive de la loi qui les autorisoit à saisir les plantations hypothequées, à les faire vendre publiquement, et en exiger après huit mois la valeur entière. Cette sévérité répandit la consternation. Dans son désespoir, le corps législatif de l'île porta, le 6 Juin 1774, un bill qui partageoit en cinq paiemens le prix de l'acquisition, et qui reculoit jusqu'à trente-deux mois le dernier terme. Le motif secret de cet acte singulier, étoit sans doute de mettre les débiteurs à portée de se rendre adjudicataires de leurs propres biens, et de leur procurer par ce moyen des délais qu'ils auroient vainement attendus de la commisération de leurs créanciers.

Une entreprise si hardie souleva l'Angle-

terre entière. On y fut généralement blessé qu'une très-foible partie de l'empire se crût en droit d'anéantir des engagemens contractés sous la disposition d'une loi universelle dans la bonne foi du commerce. Cette indignation fut partagée par les isles même de l'Amérique, qui comprirent bien qu'il n'y auroit plus de crédit à espérer, si la confiance n'avoit plus de base. Les Bretons de l'ancien et du Nouveau-Monde unirent leurs voix pour presser la puissance suprême de repousser sans délai cette grande brèche faite au droit important et imprescriptible de la propriété.

XXXII. *Cultures de la Grenade et des Grenadins.*

Le parlement, quelle que dût être la détresse d'une si précieuse acquisition, pensa comme les peuples. En 1771 et en 1775, Saint-George fut réduit en cendre par des incendies effroyables. La colonie éprouva d'autres calamités, et cependant ses productions ont triplé depuis qu'elle est sortie des mains des Français. Elle est devenue sous l'autre hémisphère, la seconde des isles Anglaises. Sa nouvelle métropole en reçoit annuellement

dix-huit millions pesant de sucre, qui à 40 livres le quintal, produisent en Europe 7,200,000 livres; un million cent mille galons de rum, qui à 1 liv. 10 sols le galon, produisent 1,650,000 livres; trente mille quintaux de café, qui à 50 livres le quintal, produisent 1,500,000 livres; trois mille quintaux de cacao, qui à 50 livres le quintal, produisent 150,000 livres; trois cens quintaux d'indigo, qui à 800 livres le quintal, produisent 240,000 livres; treize mille quintaux de coton, qui à 150 livres le quintal, produisent 1,950,000 liv, c'est en tout 12,690,000 livres; mais dans ce revenu est compris celui que donnent les Grenadins.

Ce sont une douzaine de petites isles depuis trois jusqu'à huit lieues de circonférence. On n'y voit point couler de rivière, et le climat en est cependant très-sain. La terre seulement couverte de halliers clairs, n'a pas été défendue des rayons du soleil pendant des siècles, et l'on peut la travailler sans qu'elle exhale dans aucun tems ces vapeurs mortelles qui attaquent ailleurs généralement les jours des cultivateurs.

Cariacou, la seule de ces isles que les Français eussent occupée, fut d'abord fréquentée

par des pêcheurs de tortue qui, dans les intervalles de loisir que leur laissoit cette occupation, essayèrent quelques cultures. Leur petit nombre fut bientôt augmenté par plusieurs habitans de la Guadeloupe que des insectes mal-faisans avoient chassés de leurs plantations. Ces bonnes gens aidés de huit ou neuf cens esclaves, s'occupèrent assez utilement du coton. Cet arbuste fut porté par les Anglais dans les autres Grenadins, et ils formèrent même une sucrerie à Bequia, et deux à Cariacou.

XXXIII. *L'isle de Tabago, qui occasionna de grands combats entre les Hollandais et les Français, devient une possession Britannique.*

Tabago acquis à la Grande-Bretagne à la même époque, et par le même traité, n'est séparé de l'isle Espagnole de la Trinité que par un canal de neuf lieues. Cette possession a dix lieues de long sur quatre dans sa plus grande largeur. A sa côte septentrionale est une rade qui a vingt-cinq à trente pieds d'eau, et à sa côte septentrionale il en est une autre où l'on n'en trouve que vingt ou vingt-cinq. Toutes deux sont à l'abri de la plupart des vents, avantages dont ne jouit pas celle du

sud. Parmi les monticules qui occupent le centre de l'isle, il en est un plus élevé, dont la couleur noire ou rougeâtre paroît indiquer les débris d'un ancien volcan. Elle n'est pas exposée à ces terribles ouragans qui causent ailleurs de si grands ravages. Le voisinage du continent peut lui procurer ce bonheur.

Aussi Tabago fut-il autrefois extrêmement peuplé, selon quelques traditions. Ses habitans y résistèrent long-tems aux attaques vives et fréquentes des sauvages de la Terre-ferme, ennemis opiniâtres, implacables. Enfin lassés de ces incursions toujours renaissantes du continent, ils se dispersèrent dans les isles voisines.

Celle qu'ils avoient abandonnée, étoit ouverte aux invasions de l'Europe, lorsqu'en 1632 il y débarqua deux cens Flessinguois, pour y jetter les fondemens d'une colonie Hollandaise. Les Indiens du voisinage se joignirent aux Espagnols de la Trinité, contre un établissement qui leur portoit ombrage. Tout ce qui voulut arrêter leur impétueuse fureur, fut massacré ou fait prisonnier. Le peu qui se sauva de leurs mains à la faveur des bois, ne tarda pas à déserter l'isle.

La Hollande oublia durant vingt ans un

établissement qu'elle ne connoissoit que par les désastres de sa naissance. En 1654, on y fit passer une nouvelle peuplade. Elle en fut chassée en 1666. Les Anglais se virent bientôt arracher cette conquête par les Français. Mais Louis XIV content de vaincre, rendit à la république, son alliée, une isle qu'elle avoit possédée. Cet établissement ne prospéra pas mieux que toutes les colonies agricoles de cette nation commerçante. Ce qui détermine ailleurs tant d'hommes à passer en Amérique, n'y a jamais dû pousser les Hollandais. Leur métropole offre à l'industrie de ses citoyens toutes les facilités d'un commerce avantageux : ils n'ont pas besoin de s'expatrier pour faire leur fortune. Une heureuse tolérance, achetée, comme la liberté, par des fleuves de sang, y laisse enfin respirer les consciences : jamais des scrupules de religion n'y réduisent les ames timorées, à se bannir du sol où le ciel les fit naître. La patrie pourvoit avec tant de sagesse et d'humanité à la subsistance et à l'occupation des pauvres que le désespoir ne contraint point d'aller défricher une terre accoutumée à dévorer ses premiers cultivateurs. Tabago n'eut donc jamais plus de douze cens hommes

occupés à cultiver un peu de tabac, un peu de coton, un peu d'indigo, et à exploiter six sucreries.

La colonie étoit bornée à cet essor d'industrie, quand elle fut attaquée par la nation même qui l'avoit rétablie dans ses droits primitifs de possession et de propriété. Au mois de février 1677, une flotte Française destinée à s'emparer de Tabago, rencontra la flotte Hollandaise qui devoit s'opposer à cette invasion. Le combat s'engagea dans une des rapes de l'isle, qui devint fameuse par cette action mémorable, dans un siècle fécond en grands événemens. L'acharnement de la valeur fut tel des deux côtés, que les vaisseaux étoient sans mâts, sans agrêts, sans matelots pour manœuvrer, et qu'on se battoit encore. La bataille ne finit que quand on vit douze bâtimens brûlés et plusieurs coulés à fond. Les assaillans perdirent moins de monde et les défenseurs gardèrent encore l'isle.

Mais d'Estrées qui vouloit l'emporter, y descendit cette même année au mois de décembre. Il n'y avoit plus de flotte pour arrêter ou détourner ses forces. Une bombe lancée de son camp, alla tomber sur le ma-

gasin à poudre. Ce coup ordinairement décisif, mit l'ennemi hors d'état de défense : il se rendit à discrétion. Le vainqueur avec toute la rigueur du droit de la guerre, non content de raser les fortifications, réduisit les plantations en cendres, s'empara de tous les navires, et transporta les habitans hors de l'isle qu'il avoit prise. La conquête en fut assurée à la France, par la paix qui suivit une action où la défaite fut sans honte, et la victoire sans avantage.

La cour de Versailles négligea cette isle importante, au point de n'y pas envoyer un seul homme. Peut-être dans l'ivresse d'une fausse grandeur voyoit-elle avec indifférence tout ce qui n'étoit qu'utile. Elle prit même une mauvaise opinion de Tabago, jusqu'à la regarder comme un rocher stérile. Cette erreur s'accrédita par la conduite des Français qui, trop nombreux à la Martinique, se débordèrent aux isles de Sainte-Lucie, de Saint-Vincent, de la Dominique. Celles-ci étoient des possessions précaires, et d'une qualité médiocre. Les auroit-on préférées à une isle dont le terrein étoit meilleur et la propriété incontestable ? Ainsi raisonnoit un gouvernement qui n'avoit pas alors sur le

commerce et les plantations des colonies, assez de lumières pour discerner les vrais motifs du peu de penchant que ses sujets avoient pour Tabago.

Une colonie naissante, sur-tout quand elle est fondée avec de foibles moyens, a besoin de secours immédiats pour subsister. Elle ne peut faire des progrès qu'à mesure qu'elle trouve la consommation de ses premières denrées. Celles-ci sont pour l'ordinaire d'une espèce commune qui, ne valant pas les frais d'une longue exportation, ne se vend guère que dans les lieux voisins, et doit mener insensiblement par des profits médiocres, à l'entreprise des grandes cultures, qui sont l'objet du commerce des Européens avec les Antilles. Or Tabago étoit trop éloigné des grands établissemens Français, pour attirer des habitans par cette gradation de succès. On lui préféra des isles moins abondantes, mais plus rapprochées des ressources.

Le néant où tout l'avoit plongée, ne l'avoit pas dérobée à l'œil avide de l'Angleterre. Cette isle orgueilleuse qui se croit la reine des isles, parce qu'elle est la plus florissante de toutes, prétendoit avoir des droits imprescriptibles sur Tabago, pour l'avoir oc-

cupée pendant six mois. Ses forces couronnèrent ses prétentions, et la paix de 1763 justifia le succès de ses armes en lui assurant une possession qu'elle vengera de l'inaction des Français.

XXXIV. *Plan de défrichement pour les isles d'Amérique.*

Presque toutes les propriétés des Antilles devinrent le tombeau de leurs premiers colons qui, agissant au hasard dans des tems d'inexpérience, sans aucun concours de leur métropole, faisoient autant de fautes que de pas. Leur avidité méprisa la pratique des naturels du pays qui, pour diminuer la trop grande influence d'un soleil éternellement ardent, séparoient les petites portions de terrein qu'ils étoient forcés de défricher par de grands espaces couverts d'arbres et d'ombre. Ces sauvages instruits par l'expérience, plaçoient leurs logemens au milieu des bois, dans la crainte des exhalaisons vives et dangereuses qui sortoient d'une terre qu'ils venoient de remuer.

Les destructeurs de ce peuple sage, pressés de jouir, abandonnèrent cette méthode trop lente; et dans l'impatience de tout cultiver, ils

ils abattirent précipitamment des forêts entières. Aussi-tôt des vapeurs épaisses s'élevèrent d'un sol échauffé pour la première fois des rayons du soleil. Elles augmentèrent à mesure qu'on fouilla les champs pour les ensemencer ou pour les planter. Leur malignité s'introduisit par tous les pores, par tous les organes du cultivateur, que le travail mettoit dans une transpiration excessive et continuelle. Le cours des liqueurs fut intercepté ; tous les viscères se dilatèrent, le corps enfla, l'estomac cessa ses fonctions. L'homme mourut. Echappoit-on aux ardeurs pestilentielles du jour, la nuit on respiroit la mort avec le sommeil, dans des cabanes dressées à la hâte au milieu des terres défrichées, sur un sol dont la végétation trop active et malsaine consumoit les hommes avant de nourrir les plantes.

D'après ces observations, voici le plan qu'il seroit bon de suivre dans l'établissement d'une colonie nouvelle. En y arrivant, nous examinerions quels sont les vents qui règnent le plus dans l'archipel de l'Amérique, et nous trouverions qu'ils y sont réguliers du sud-est au nord-est. Si nous avions la liberté du choix, si la nature du terrein n'y mettoit point d'obs-

tacle, nous éviterions de nous placer sous le vent, de peur qu'il n'apportât continuellement dans notre sein la vapeur des terres nouvellement défrichées, et n'infectât par l'exhalaison des plantations neuves, une plantation qui se seroit purifiée avec le tems. Ainsi nous devrions fonder notre colonie au vent de tous les pays, qu'il s'agiroit de mettre en culture. D'abord on construiroit dans les bois tous les logemens, autour desquels nous ne laisserions pas couper un seul arbre. Le séjour des bois est sain. La fraîcheur qu'ils conservent même pendant la plus grande chaleur du jour, empêche cette surabondance de transpiration, qui fait périr la plupart des Européens, par la sécheresse et l'acrimonie d'un sang inflammable et dépouillé de son fluide. On allumeroit du feu pendant la nuit dans les cases, pour diviser le mauvais air qui pourroit s'y être introduit. Cet usage établi constamment dans certaines parties de l'Afrique, auroit en Amérique l'effet qu'on doit en attendre, eu égard à l'analogie des deux climats.

Ces précautions prises, nous commencerions à abattre le bois, mais à l'éloignement de cinquante toises au moins des cabanes. Lorsque la terre seroit découverte, les escla-

ves seroient envoyés au travail à dix heures du matin seulement, c'est-à-dire, après que le soleil auroit divisé les vapeurs, et que le vent les auroit chassées. Les quatres heures perdues depuis le lever du jour, seroient plus que compensées par l'activité des cultivateurs dont on ménageroit les forces, et par la conservation de l'espèce humaine. On continueroit cette attention, soit qu'il fallût défricher les terres ou les ensemencer, jusqu'à ce que le sol bien purgé, bien consolidé, permît d'y établir les colons, et de les occuper à toutes les heures du jour, sans avoir rien à craindre pour leur sûreté. L'expérience a justifié d'avance la nécessité de toutes ces mesures.

XXXV. *Malheurs arrivés aux Anglais à Tabago, pour s'être écartés des maximes que nous venons de tracer.*

Pour n'avoir pas suivi la route que nous venons de tracer, les Anglais et leurs esclaves périrent en foule à Tabago, quoique venus la plupart ensemble des colonies voisines. Eclairés par ce désastre, ils se placèrent au-dessus du vent, et la mort cessa ses ravages. L'usage où est le gouvernement Britannique de vendre le sol de ces isles et les formalités

inséparables d'un pareil système, retardèrent la formation d'un établissement qu'avec des maximes, moins sages peut-être, on auroit commencé immédiatement après la paix. Ce ne fut qu'en 1766 que furent adjugés quatorze mille acres de terre, divisés en portions de cinq cens acres chacune. De nouvelles adjudications furent faites dans la suite : mais il ne fut jamais permis à aucun cultivateur d'acquérir plus d'un lot.

L'isle, dont les terres se sont trouvées trop sabloneuses, n'est encore habitée que par quatre cens blancs et huit mille noirs. Ils ont été arrêtés au commencement de leur carrière par les fourmis, qui ont dévoré la plus grande partie des cannes déjà plantées. Les quarante mille quintaux de sucre que rendoient trente habitations, ont été réduits à la moitié. Le vuide a été rempli par le coton, dont on récolte huit cent mille livres pesant, et par l'indigo dont on obtient douze mille livres. Saint-Vincent n'a pas éprouvé la même calamité.

XXXVI. *Histoire des Sauvages de S. Vincent.*

Lorsque les Anglais et les Français, qui ravageoient depuis quelques années les isles

du Vent, voulurent donner, en 1660, de la consistance à des établissemens qu'on n'avoit encore qu'ébauchés, ils convinrent que la Dominique et Saint-Vincent resteroient en propre aux Caraïbes. Quelques uns de ces sauvages, dispersés jusqu'à ce moment, allèrent chercher leur asyle dans la première, et le plus grand nombre dans la seconde. C'est là que ces hommes doux, modérés, amis de la paix et du silence, vivoient au milieu des bois en familles éparses, sous la direction d'un vieillard, que l'âge seul avoit instruit et appellé au gouvernement. L'empire passoit successivement dans toutes les familles, où le plus âgé devenoit toujours roi, c'est-à-dire, guide et père de la nation. Ces sauvages ignorans ne connoissoient pas l'art sublime de soumettre et de gouverner les hommes par la force des armes ; d'égorger les habitans d'un pays, pour en posséder légitimement les terres ; d'accorder au vainqueur la propriété, au vaincu le travail des pays de conquête ; et de dépouiller à la longue l'un et l'autre des droits et des fruits, par des taxes arbitraires.

La population de ces enfans de la nature s'accrut tout-à-coup d'une race d'Africains,

mères. Le Caraïbe rouge est de petite stature; le Caraïbe noir est grand ; robuste, et cette race doublement sauvage, parle avec une véhémence qui semble tenir de la colère.

XXXVII. *L'arrivée des Français à S. Vincent brouille les Caraïbes noirs avec les Caraïbes rouges.*

Cependant le tems éleva des nuages entre ces deux nations : ils furent apperçus de la Martinique. On resolut de profiter de cette mésintelligence, pour s'élever sur les ruines de l'un et de l'autre parti. On prétexta que les Caraïbes noirs donnoient asyle aux esclaves déserteurs des isles Françaises. L'imposture n'enfante que l'injustice. On attaqua sans raison ceux qu'on accusoit à tort. Mais le peu de monde qui fut employé à cette expédition ; la jalousie des chefs qu'on y destina ; la défection des Caraïbes rouges, qui ne voulurent donner contre leurs rivaux aucun des secours qu'ils avoient promis à des alliés trop dangereux ; la difficulté des susbistances ; l'impossibilité d'atteindre des ennemis cachés dans des bois et dans des montagnes : tout concourut à faire échouer une entreprise aussi téméraire que violente. Il fallut se rembar-

quer, après avoir perdu bien des hommes utiles : mais la victoire des sauvages ne les empêcha pas de demander la paix en supplians. Ils invitèrent même les Français à venir vivre avec eux, leur jurant une amitié sincère, une concorde inaltérable. Cette proposition fut acceptée; et l'on vit dès l'année suivante, qui fut 1719, plusieurs habitans de la Martinique aller se fixer à Saint-Vincent.

Les premiers s'établirent paisiblement, non-seulement de l'aveu, mais avec le secours du Caraïbe rouge. Ce succès attira d'autres colons, qui, par jalousie ou par d'autres motifs, enseignèrent aux sauvages un funeste secret. Ce peuple, qui ne connoissoit de propriétés que celles des fruits, parce que c'est la récompense du travail, fut étonné d'apprendre qu'il pouvoit vendre la terre qu'il avoit cru jusqu'alors appartenir à tous les hommes. Cette découverte lui mit la toise à la main. Il posa des bornes; et dès ce moment la paix et le bonheur furent exilés de son isle. Le partage des terres amena la division entre les hommes. Voici les causes de la révolution qui suivit l'esprit d'usurpation.

Lorsque les Français étoient arrivés à Saint Vincent, c'étoit avec des esclaves pour défri-

cher et pour cultiver. Les Caraïbes noirs, humiliés, effrayés de ressembler à des hommes avilis par la servitude, craignirent qu'on n'abusât un jour de la couleur qui trahissoit leur origine, pour les attacher au même joug, et ils se réfugièrent dans la plus profonde épaisseur des bois. Là, pour s'imprimer à jamais une marque distinctive qui fût le signe de leur indépendance, ils applatirent le front de leurs enfans, à mesure qu'ils venoient au monde. Les hommes et les femmes dont la tête n'avoit pu se plier à cette étrange forme, n'osèrent plus se montrer sans le caractère ineffaçable et visible de la liberté. La génération suivante parut un peuple nouveau. Les Caraïbes au front applati, tous à-peu-prés du même âge, grands, bien faits, vigoureux et farouches, vinrent sur les côtes planter des cabanes.

Dès qu'ils surent le prix que les Européens mettoient à la terre qu'ils habitoient, ils prétendirent y participer comme les autres insulaires. On appaisa d'abord ce premier instinct de cupidité, par des présens d'eau-de-vie et de quelques sabres. Mais peu contens de ces armes, ils demandèrent bientôt des fusils, comme en avoient reçu les Caraïbes rouges. Alors ils voulurent avoir leur part à la valeur

de tout le terrein qui se vendroit à l'avenir, au produit des ventes qu'on avoit déjà faites. Irrités de ce qu'on leur refusoit de les associer à ce partage fraternel, ils formèrent une tribu séparée, jurèrent de ne plus s'allier avec les Caraïbes rouges, se donnèrent un chef, et commencèrent la guerre.

Le nombre des combattans pouvoit être égal de part et d'autre : mais la force ne l'étoit pas. Les Caraïbes noirs eurent sur les rouges tout l'ascendant que l'industrie, la valeur et l'audace prennent bientôt sur la faiblesse de tempérament et la timidité de caractère. Cependant l'esprit d'équité, qui n'abandonne guère l'homme sauvage, fit consentir le vainqueur à partager avec le vaincu le territoire de l'isle situé sous le vent. C'étoit le seul dont les deux partis fussent jaloux, parce qu'il leur attiroit les présens des Français.

Le Caraïbe noir ne gagna rien à l'accord qu'il avoit dicté lui-même. Les nouveaux cultivateurs qui débarquoient dans l'isle, alloient tous s'établir dans le quartier de son rival, où la côte étoit plus accessible. Cette préférence ranima une haine mal éteinte. Les combats recommencèrent. Les rouges, toujours battus, se retirèrent au vent de l'isle,

Plusieurs allèrent sur leurs canots descendre en terre-ferme, ou se réfugier à Tabago. Le peu qui resta vécut séparé des noirs.

Ceux-ci, conquérans et maîtres de toute la côte sous le vent, exigèrent des Européens qu'ils achetassent de nouveau les terres qu'ils avoient déjà payées. Un Français voulut montrer un contrat d'acquisition passé avec un Caraïbe rouge. *Je ne sais point*, lui dit un Caraïbe noir, *ce que dit ton papier, mais lis ce qui est écrit sur ma flèche. Tu dois y voir en caractères qui ne mentent point, que si tu ne me donnes pas ce que je te demande, j'irai brûler ce soir ton habitation.* C'est ainsi que raisonnoit avec des faiseurs d'écriture un peuple qui n'avoit point appris à lire. Il usoit du droit de la force avec autant d'assurance, avec aussi peu de remords, que s'il avoit connu le droit divin, le droit politique et le droit civil.

Le tems, qui change les procédés avec les intérêts, mit fin à ces vexations. Les Français sans doute furent les plus forts à leur tour. Ils ne s'amusèrent plus à élever des volailles, à cultiver des légumes, du manioc, du maïs, du tabac, pour aller les vendre à la Martinique. En moins de vingt ans, des cultures plus importantes occupèrent huit cens blancs et

trois mille noirs. Saint-Vincent étoit dans cette situation, quand il tomba sous la domination anglaise, et y fut attaché par le traité de 1763.

XXXVIII. *Saint-Vincent tombe au pouvoir des Anglais. Sort de l'isle sous cette domination.*

Cette isle, qui peut avoir quarante lieues de circuit, est montueuse, mais coupée par d'excellens vallons, et arrosée par quelques rivières. C'est dans sa partie occidentale que les Français avoient commencé la culture du cacao et du coton, et poussé assez loin celle du café. Les conquérans y formèrent quelques sucreries. L'impossibilité de les multiplier sur un terrein inégal et rempli de ravins, leur fit desirer d'occuper les plaines de l'e t. Les sauvages qui s'y étoient réfugiés, refusoient de les abandonner, et l'on eut recours aux armes pour les y contraindre. La résistance qu'ils opposèrent aux foudres de la tyrannie européenne, ne fut pas et ne pouvoit être que très-difficilement opiniâtre.

Un officier arpentoit le sol qui venoit d'être envahi, lorsque le détachement qui l'escortoit fut inopinément attaqué et presque totalement détruit le 25 mars 1775. Personne ne douta

que les malheureux qu'on venoit de dépouiller ne fussent les auteurs de cette violence, et les troupes se mirent en mouvement pour les détruire.

Heureusement il fut constaté à tems que les Caraïbes étoient innocens; qu'ils avoient pris ou massacré plusieurs esclaves fugitifs coupables de ces cruautés; et qu'ils avoient juré de ne s'arrêter que lorsqu'ils auroient purgé l'île de ces vagabonds dont les atrocités leur étoient souvent imputées. Pour affermir les sauvages dans cette résolution par l'attrait des récompenses, le corps législatif passa un bill pour assurer une gratification de cinq moïdes ou cent vingt livres à quiconque apporteroit la tête d'un nègre déserteur depuis trois mois.

La Grande-Bretagne n'a pas recueilli jusqu'ici un grand fruit de ces barbaries. Saint-Vincent ne compte encore que cinq cens blancs et sept ou huit mille noirs. Leurs travaux ne donnent que douze cens quintaux de coton, six millions pesant de très-beau sucre et trois cent soixante mille galons de rum. Ces productions croissent sur une terre très-légère, et que pour cette raison on croit devoir être bientôt usée. C'est une opinion

généralement établie en Amérique. Il seroit utile d'examiner si elle est bien fondée.

Sans doute des pluies qui tombent en torrens sur un pays haché, doivent entraîner plus facilement une terre sabloneuse qu'une terre argilleuse et dont les grains seroient plus adhérens entre eux. Mais comprend-on comment un sol pourroit s'épuiser ? Seroit-ce par la perte de ces parties terreuses dans lesquelles les plantes qu'il produit se réduisent enfin et dont il semble qu'on le dépouille, lorsque les plantes ne périssent pas sur le lieu où elles ont été cultivées ? Mais il est prouvé par l'expérience de Vanhelmont, que les plantes n'enlèvent aucun poids sensible à la terre : c'est l'eau seule dont elle est arrosée qui fait tous les frais de la végétation. Seroit-ce par la perte des sels qu'elle fournit pour les développemens successifs de la plante ? Mais il est également prouvé par les nombreuses expériences de M. Tillet, et de plusieurs autres physiciens, que la terre n'est autre chose qu'une matrice dans laquelle les germes des plantes reçoivent leur développement qu'elles ne paroissent devoir qu'à la chaleur et à l'humidité. Toutes ces expériences rapprochées paroissent aussi prouver

que l'eau seule des arrosemens ou naturels ou artificiels contient tous les sels, tous les principes qui doivent concourir à ce développement.

Bornons-nous donc à dire que telle espèce de terre est plus ou moins facilement mise en état de recevoir et de conserver la quantité d'eau nécessaire à une végétation complette. Le moindre travail soulève la terre légère ; la moindre pluie la pénètre alors : mais une pluie forte l'affaisse, et le soleil en pompant très-aisément l'humidité dont elle n'avoit pu, dans cet état d'affaissement, s'abreuver qu'à une très-petite profondeur, lui enlève l'unique espèce de nourriture qu'elle fournissoit à la plante, et sans laquelle la plante ne pouvoit subsister. Cependant on n'accuse point la saison, encore moins l'ignorance de celui qui n'en sait point modérer les effets. Le préjugé déclare la terre usée, ruinée. On ne la travaille plus qu'à regret et mal par conséquent. On l'abandonne. Elle n'attendoit qu'une culture convenable pour enrichir le propriétaire qui la néglige.

Quelques degrés de friabilité de moins donnent ce qu'on appelle une terre forte qui exige une plus grande quantité de labours

et des labours plus pénibles ; mais une fois préparée, ameublie, humectée, la terre forte conserve beaucoup plus long-tems son humidité, véhicule nécessaire des sels, soit qu'ils y soient continuellement portés et successivement remplacés par l'eau des pluies ou des arrosemens.

A quoi sert donc le fumier, dira-t-on ? à soulever plus aisément, plus généralement la terre par la fermentation qu'il y excite, et à la tenir plus long-tems soulevée, ameublie, soit par ses parties actives qui ne peuvent se développer que par degrés dans les terres compactes, comme celles de la seconde espèce qu'on divise en l'échauffant ; soit par ses parties onctueuses qui, en engraissant la terre de la première espèce, y retiennent plus long-tems l'humidité que sa trop grande porosité et l'incohérence de ses grains laisseroit bientôt échapper.

Ainsi, le fumier, employé à propos et suivant sa qualité, supplée en partie aux labours. Les labours peuvent-ils suppléer au fumier ? Je ne le crois pas pour les terres légères. Heureusement, il leur en faut peu. Je le crois pour les terres fortes, et il leur en faudroit beaucoup. Mais rien ne peut sup-

pléer à la pluie qui, en Amérique, lorsqu'elle est abondante, rend toutes les terres à-peu-près égales. Quelques fruits hâtés par la saison pourrissent dans les excellentes : mais presque tous acquièrent leur perfection dans les terres les plus communes. En Amérique, point d'année pluvieuse qui ne soit fertile. Dans une année sèche, le revenu diminue quelquefois de la moitié.

L'unique objet qui mérite l'attention des habitans de Saint-Vincent, comme de tout possesseur d'une terre légère, dans quelque zone qu'elle puisse être située, doit donc être de l'arrêter sur leurs mornes, d'y préférer la culture des plantes qui la couvrent le plutôt et qui la laissent le moins exposée au choc immédiat des fortes pluies qui l'affaissent de plus en plus quand elle n'est pas labourée, et l'entraînent quand elle est ameublie ; de chercher sur-tout le système de culture qui, sans trop contrarier la plante, lui donne le degré d'accroissement nécessaire pour garantir le sol au moment du plus grand besoin, dans cette saison où les averses plus fréquentes ne manqueroient pas à la longue de le dépouiller jusqu'au tuf. Pendant qu'il sera couvert d'une terre quelconque, ne re-

doutons point sa stérilité. Le sol qui suffit une fois à la nourriture d'une plante, remis par les soins du cultivateur à son premier état, y suffira jusqu'à la consommation des siècles.

XXXIX. *La Grande-Bretagne entre en possession de la Dominique.*

La Dominique étoit habitée par ses propres enfans. En 1732, on y trouva neuf cent trente-huit Caraïbes, répandus dans trente-deux carbets. Trois cent quarante-neuf Français y occupoient une partie de la côte que les sauvages leur avoient abandonnée. Ces Européens n'avoient pour instrumens, ou plutôt pour compagnons de leur culture, que vingt-trois mulâtres libres, et trois cent trente-huit esclaves. Tous étoient occupés à élever des volailles, à produire des denrées comestibles pour la consommation de la Martinique, et à soigner soixante-douze mille deux cens pieds de coton. Le café vint augmenter la masse de ces foibles productions. Enfin l'isle comptoit six cens blancs et deux mille noirs à la paix de 1763, qui en fit une possession Anglaise.

Dès la fin du dernier siècle, la Grande-Bretagne, qui marchoit à l'empire des mers,

en accusant la France d'aspirer à la monarchie du continent, avoit montré pour la Dominique la même ardeur qu'elle témoigna dans les dernières négociations, où la victoire lui donnoit le droit de tout choisir. Sur cette isle se sont successivement établies neuf paroisse, où, au premier janvier 1778, on comptoit quinze cent soixante-quatorze blancs de tout âge et de tout sexe ; cinq cent soixante-quatorze mulâtres ou noirs libres ; quatorze mille trois cent huit esclaves.

Ses troupeaux ne s'élevoient pas au-dessus de deux cent quatre-vingt-huit chevaux, de sept cent sept mulets, de trente-quatre ânes, de dix-huit cent trente bêtes à corne, de neuf cent quatre-vingt-dix-neuf cochons et de deux mille deux cent vingt-neuf moutons ou chèvres.

Pour ses cultures, elle avoit soixante-cinq sucreries qui occupoient cinq mille deux cent cinquante-sept acres de terre. Trois mille trois cent soixante-neuf acres plantés en café, à raison de mille pieds par acre. Deux cent soixante-dix-sept acres plantés en cacao, à raison de cinq cens pieds par acre. Quatre-vingt-neuf acres plantés en coton, à raison de mille pieds par acre. Soixante-neuf acres d'indigo et soixante arbres de canéfice.

Ses vivres consistoient en douze cent deux acres de bananiers, seize cent quarante-sept acres d'ignames ou de patates; et deux mille sept cent vingt-neuf fosses de manioc.

Dix-neuf mille quatre cent soixante-dix-huit acres étoient occupés par des bois; quatre mille deux cent quatre-vingt-seize par des prairies ou savanes; trois mille six cent cinquante-cinq étoient réservés pour la couronne; et trois mille quatre cent trente-quatre entiérement stériles.

C'étoit tout ce que quinze ans de travaux avoient pu opérer sur un sol extrêmement montueux et très-peu fertile.

XL. *Discorde entre les Anglais de la Dominique et les Français des isles voisines.*

Cet établissement essuya, dès ses premiers pas, une infidélité des plus criminelles. Plusieurs de ses cultivateurs avoient obtenu du commerce des avances très-considérables. Pour ne pas payer leurs dettes, ils se réfugièrent avec leurs esclaves dans les isles Françaises, où une protection marquée leur fut accordée. Inutilement, on les réclama; inutilement on demanda qu'ils fussent tenus de satisfaire à leurs créances: les sollicitations furent inu-

tiles. Alors le corps législatif fit une loi qui assuroit à tous les émigrans Français l'avantage de jouir avec sécurité de toutes les richesses qu'ils porteroient à la Dominique.

Examinons, sans partialité, la conduite des deux nations, et nous la trouverons mauvaise de part et d'autre.

Français! répondez-moi. Ces transfuges n'étoient-ils pas des voleurs? Pourquoi donc leur accordez-vous un asyle? Lorsqu'on les réclama, pourquoi en refusâtes-vous la restitution? On vous l'aura demandée impérieusement. Je l'ignore : mais je le suppose. Ce n'étoit pas le ton qu'il s'agissoit d'examiner, mais la justice de la demande. Ce n'est pas le moment de répondre à la morgue par de la morgue. Une action sollicitée par la justice ne peut jamais humilier. Mettez-vous pour un moment à la place des creanciers, et dites-moi si vous n'auriez pas fait entendre à la cour de Londres les mêmes représentations et les mêmes plaintes; si son silence ou son refus ne vous auroient pas également indignés? Est-ce qu'il y a deux justices?

Et vous Anglais, lorsque par représailles, vous offrîtes un asyle aux émigrans Français, ne doublâtes-vous pas le même délit? N'in-

vitâtes-vous pas au vol et à la désertion les débiteurs infidèles qui étoient tentés d'échapper à la poursuite légitime de leurs créanciers? Si les nations qui se sont partagé le Nouveau-Monde, avoient à votre exemple pris le même parti; qui eût fait à ses colons les avances dont ils auroient eu besoin? Que seroit devenue l'Amérique, si ce mauvais esprit s'étoit manifesté à l'origine des conquêtes? Que deviendroit-elle, s'il s'étendoit? Réfléchissez y un moment, et vous vous convaincrez qu'une suspension générale de la justice deviendroit un des plus redoutables fléaux dont l'espèce humaine pût être affligée. Vous sentirez qu'un accord aussi funeste des nations ramèneroit l'univers à un état de brigandage et de barbarie, dont nous n'avons pas même l'idée. Quel avantage trouverez-vous à nous remplir de vos scélérats et à vous infecter des nôtres? Quel intérêt, quelle confiance peut-on prendre à des hommes sans foi envers leurs concitoyens? Vous promettez-vous plus de probité des nôtres? Si vous les accueillez, pourquoi une troisième nation les repousseroit-elle? Votre projet est-il que la perfidie puisse impunément errer de contrée en contrée, et se promener avec impunité

sur toute la surface du globe ? J'exagère les suites de votre procédé : mais si l'on veut juger sainement d'une action, il faut en porter les effets à l'extrême. C'est un moyen sûr d'en faire sentir avec force le résultat.

Mais, me répliquez-vous, que falloit-il faire ? ce qu'il falloit faire ! D'abord ce que vous avez fait. Ensuite descendre, à main armée, dans les asyles de vos déserteurs, et les ravager. Et c'est ainsi que vous vous seriez montrés des hommes braves et justes. Le sang répandu ne vous auroit pas été imputé, et vous auriez été applaudis par tous les peuples de l'Europe, intéressés dans la même cause.

Au reste, dois-je être surpris que vous donniez réciproquement retraite à vos malfaiteurs, lorsque je vois tous les jours que vous vous arrogez le droit de vous les envoyer, en prononçant contre eux le bannissement : loi aussi contraire au droit commun que le seroit au droit particulier celle qui autoriseroit un citoyen, dont le chien devient enragé, à le lâcher dans la maison de son voisin ?

Mais un homme qui a deux bras est toujours un bon effet. . . . . Donc il ne faut pas le recéler. . . . . Et il n'est pas sans espoir, comme il n'est pas sans exemple, qu'un mé-

chant s'amende.... Oui, un contre cent..... Reste à savoir si pour un scélérat qui se corrigera, vous voulez acquérir cent scélérats incorrigibles.

XLI. *En quoi consiste l'importance de la Dominique.*

Cependant un autre objet que des établissemens de culture entroit de loin dans les vues étendues de l'Angleterre. Elle vouloit attirer à la Dominique les productions des colonies Françaises, pour en faire elle-même le commerce. C'est pour l'exécution de ce grand projet, qu'en 1766 furent rendues libres toutes les rades de cette isle. Aussitôt accoururent d'Europe et de l'Amérique Septentrionale, une foule d'hommes actifs et entreprenans. Des dépôts immenses de farines, de poisson salé, d'esclaves, furent formés au Roseau. Cette bourgade fournit aux besoins de la Martinique, de la Guadeloupe, de Sainte-Lucie, et en reçut en paiement des denrées plus ou moins précieuses. Les échanges auroient été même plus considérables si, par une avidité fiscale mal-entendue, la Grande-Bretagne n'avoit elle-même resserré les bornes de ces liaisons frauduleuses.

Les

Les événemens qui ont détaché de l'Angleterre le continent de l'Amérique, et les efforts que font les Français pour étendre leurs liaisons en Afrique, doivent bientôt réduire à rien ou à peu de chose l'entrepôt de la Dominique; mais rien ne peut lui ôter l'avantage de sa position. Située entre la Guadeloupe et la Martinique, à sept lieues seulement de l'une et de l'autre, elle les menace également. A ses deux extrémités, nord et sud, sont deux excellentes rades, d'où les corsaires et les escadres intercepteront la navigation de la métropole avec ses colonies, la communication même des deux établissemens entr'eux. Que seroit-ce si, comme il est facile, la rade du nord, connue sous le nom de prince Rupert, étoit convertie en port, et entourée de fortifications? Le projet en a été, dit-on, arrêté dans le conseil de Georges III. Tout porte à croire qu'il ne sera jamais exécuté. La nation met trop de confiance en ses forces navales, pour se prêter jamais à cette dépense.

XLII. *Loix particulières à la Dominique.*

La Dominique a fixé dans les derniers tems l'attention de l'Amérique entière par un évé-

nement dont les causes remontent, ou peu s'en faut, à la découverte du Nouveau Monde.

Les Européens avoient à peine imprimé leurs pas sanglans sur cet autre hémisphère, qu'il fallut demander à l'Afrique des esclaves pour le défricher. Dans cette espèce dégradée se trouvoient des femmes que le besoin rendit agréables aux premiers colons. De cette alliance que la nature sembloit réprouver, sortit une génération mixte, dont la tendresse paternelle rompit très-souvent les fers. Une bonté innée dans l'homme, fit tomber en quelques occasions d'autres chaînes, et l'argent rendit encore un plus grand nombre de captifs à la liberté. En vain une politique soupçonneuse et prévoyante voulut s'élever avec force contre cet usage applaudi par l'humanité, les affranchissemens ne discontinuèrent pas. On en vit même augmenter le nombre.

Cependant les affranchis ne furent pas égalés en tout à leurs anciens maîtres. Les loix imprimèrent généralement à cette classe un caractère d'infériorité. Le préjugé l'abaissa encore davantage dans les fréquentes concurrences de la vie civile. Sa position ne fut jamais qu'un état intermédiaire entre l'esclavage et la liberté originaire.

Des distinctions si humiliantes remplirent de rage ces affranchis. L'esclave est communément si abruti, qu'il n'ose braver son tyran ; il ne peut que le haïr : mais le cœur de l'homme qui a vu tomber ses fers, a plus d'énergie. Il hait et brave les blancs.

Il falloit prévenir les dangereux effets de ces dispositions sinistres. Dans les sociétés de l'Europe, où tous les membres sont égaux, où l'intérêt de chaque individu est l'intérêt de tous, il n'est pas permis de supposer à un citoyen l'intention de nuire au bien général, sans de bonnes preuves. Mais en Amérique, où un corps monstrueux, bizarre, divisé de sentimens, est composé de trois classes différentes, on se croit en droit de sacrifier les deux dernières à la sûreté de la première. L'esclave est retenu dans une oppression perpétuelle, et l'affranchi est emprisonné au moindre soupçon. Son aversion pour les blancs est regardée comme un delit fort grave, et justifie aux yeux de l'autorité les précautions qu'on prend contre lui. C'est à cette étrange sévérité que la plupart des nations ont voulu attribuer l'espèce de tranquillité dont elles ont joui dans leurs établissemens du Nouveau-Monde.

Dans les seules colonies Anglaises, le noir libre est assimilé au blanc. La présomption la plus forte ne suffit pas pour attenter plutôt à la liberté de l'un que de l'autre. Il arrive de-là que la loi qui craint de se méprendre sur le choix du criminel, reste quelquefois dans l'inaction plus long-tems que l'avantage public ne le voudroit. Les affranchis ont quelquefois abusé de ces ménagemens dans les îles Britanniques. Leurs mouvemens séditieux ont déterminé la Dominique à changer de système.

Par un bill du mois de septembre 1774, il ne sera plus permis à aucun colon de donner la liberté à son esclave, avant d'avoir versé cent pistoles dans le trésor public. Mais si cet affranchi prouvoit dans la suite que son travail ne suffit pas à sa subsistance, il recevroit 80 livres tous les six mois, jusqu'à ce que des circonstances plus heureuses lui permissent de se passer de ce secours.

Tout affranchi convaincu devant deux juges de paix par la déposition de deux témoins libres ou esclaves de quelque délit qui ne sera pas capital, sera puni par le fouet, par une amende, ou par la prison, selon que les magistrats l'estimeront convenable. On lui imposera les mêmes peines pour avoir troublé

l'ordre public, pour avoir insulté, menacé ou battu un blanc.

Un affranchi qui aura favorisé la désertion d'un esclave, qui lui aura donné asyle ou accepté ses services, sera condamné à une amende de deux milles livres applicable aux besoins publics. Si le coupable étoit hors d'état de payer cette somme, on lui feroit subir une prison de trois mois, ou on lui infligeroit le fouet, selon que les juges de paix l'ordonneroient.

Aucun nègre, mulâtre ou métis libre ne pourra voter à l'élection du représentant de sa paroisse dans l'assemblée générale de la colonie. La faveur ni la fortune ne pourront jamais effacer ce sceau de réprobation.

XLIII. *Plan conçu par le ministère Britannique, pour rendre florissantes les trois isles autrefois neutres.*

Après avoir parlé séparément de chacune des trois isles neutres acquises à l'Angleterre par le traité de 1763, il convient d'exposer les moyens que cette puissance a cru devoir employer pour tirer des avantages solides de ses prospérités.

D'abord le gouvernement jugea qu'il lui

convenoit de vendre les différentes portions du sol étendu que les succès de la guerre lui avoient donné. Si elles avoient été gratuitement accordées, la faveur et l'intrigue les eussent obtenues ; et de long-tems elles n'eussent été utiles. Mais la nation étoit bien assurée que tout citoyen qui auroit employé une partie de ses capitaux à l'acquisition d'un fonds, feroit les dépenses nécessaires pour mettre en valeur sa propriété.

Cependant, les nouvelles plantations demandent tant de dépenses en bâtimens, en bestiaux, en esclaves, qu'il pouvoit être funeste d'exiger tout-à-coup le prix des terres concédées. Cette considération fit régler que l'acheteur ne seroit tenu de donner que vingt pour cent dans le premier moment ; dix pour cent chacune des deux années suivantes ; et enfin vingt pour cent les autres années, jusqu'à la fin de son paiement. Il devoit être déchu de tous ses droits, si, aux époques fixées, il ne remplissoit pas ses obligations.

Pour adoucir ce que cette loi pouvoit avoir de trop rigoureux, on laissa au cultivateur la liberté de convertir sa dette en une rente perpetuelle. Ce cens même ne devoit commencer que douze mois après le défrichement ;

Comme dans les isles depuis long-tems possédées par l'Angleterre, la trop vaste étendue des héritages avoit visiblement diminué la masse des productions, on crut devoir prendre des mesures pour éloigner ce désordre des acquisitions nouvelles. Il fut statué que personne ne pourroit acquérir plus d'une plantation, et que la plus grande n'excéderoit pas cinq cens acres. On la borna même à trois cens pour la Dominique, dont la position et de la destination exigeoient un plus grand nombre d'Européens. L'autorité arrêta encore que sur chaque centaine d'acres, il en seroit défriché cinq tous les ans, jusqu'à ce que la moitié de l'habitation eût été mise en valeur ; et que ceux qui n'auroient pas rempli cette obligation, devroient une amende de cent douze livres dix sols toutes les années, pour chaque acre de terre qui n'auroit pas été cultivé dans le tems prescrit. Chaque colon fut de plus asservi à mettre sur son territoire un blanc ou deux blanches pour chaque centaine d'acres, sous peine de payer tous les ans au fisc neuf cens francs pour chaque homme, et la moitié de cette somme pour chaque femme qui manqueroit au nombre qu'il devoit avoir.

Cette dernière précaution devoit donner

quelque consistance aux nouveaux établissemens : mais on jugea qu'un jour ils auroient besoin de plus grandes forces. Pour les leur procurer de bonne heure, des concessions gratuites, depuis dix jusqu'à trente acres, furent ordonnées en faveur des pauvres qui voudroient se fixer dans les isles. C'étoit assez de terrein pour les faire vivre par le travail dans une aisance qu'ils n'auroient jamais connue dans l'ancien hémisphère. La crainte qu'ils ne prêtassent leur nom à quelqu'homme avide, ou ne lui vendissent ensuite leur propriété, fit statuer qu'ils seroient tenus de prendre eux-mêmes possession du sol trois mois après qu'il leur auroit été donné, d'y habiter douze mois de suite, et de le garder sept ans entiers. Leur petit lot devoit être exempt de tout droit pendant quatre années. Après ce terme ils devoient un cens de douze sols pour chacun des acres qui seroient en valeur, et deux livres cinq sols pour ceux qui resteroient incultes.

Les isles Anglaises se plaignoient depuis long-tems de manquer de pluie, parce que toutes les forêts y avoient été abattues. Afin de prévenir cet inconvénient dans les nouvelles possessions, les commissaires eurent

ordre de réserver à la couronne les bois nécessaires pour attirer des nuages, et pour entretenir l'humidité, dont toutes les plantes propres à l'Amérique ont plus ou moins besoin.

Enfin, aucune des sommes que la vente des terres pourroit rendre, ne devoit tourner au profit du fisc. Elles devoient être toutes consacrées à des chemins, à des fortifications, à des objets utiles à ces isles.

Il restoit à régler le sort des Français établis en grand nombre à la Dominique et à Saint-Vincent. Ces cultivateurs n'avoient aucune inquiétude sur leur propriété. Ils l'avoient obtenue ou achetée des Indiens, et y avoient été confirmés par le gouvernement de la Martinique qui, en reconnoissance, exigeoit d'eux un léger tribut. Le premier de ces titres ne pouvoit être d'aucun poids aux yeux de la puissance conquérante; et le second étoit manifestement contraire aux conventions des cours de Londres et de Versailles, qui s'étoient engagées à ne pas permettre que leurs sujets respectifs s'établissent dans ces isles neutres.

Aussi l'attente des hommes actifs qui devoient accélérer les progrès de deux colonies

qu'ils avoient su fonder, fut-elle entiérement trompée. Soit que le ministère Britannique craignît de dégoûter les Anglais, en leur faisant payer un terrein que leurs anciens rivaux auroient continué à posséder gratuitement; soit qu'on desirât de se débarrasser de ceux de ces étrangers que leur religion et leurs habitudes pouvoient attacher trop fortement à leur première patrie, il fut réglé que les Français ne jouiroient à l'avenir de leurs plantations qu'à bail perpétuel.

Cette dureté si contraire aux maximes d'une saine politique, les dispersa. L'émigration ne fut pas pourtant universelle. Après la première humeur du mécontement, les plus sages comprirent qu'ils gagneroient encore plus à racheter les terres dont ils jouissoient, qu'à s'aller établir sur un nouveau sol dont le fonds ne leur coûteroit rien.

XLIV. *Obtacles qui se sont opposés à la prospérité des isles neutres.*

La Grande-Bretagne se promettoit beaucoup des mesures qu'elle avoit prises pour la prospérité de ses conquêtes. Le succès n'a pas répondu à son attente, et les causes de cet étrange mécompte sont connues.

A peine les traités eurent assuré les trois isles neutres à l'Angleterre, que la fureur d'y avoir des établissemens devint universelle. Cette manie épidémique donna un prix extravagant aux terres que le gouvernement faisoit vendre. Comme la plupart des acquéreurs n'avoient que leur hardiesse pour toute fortune, le crédit devint leur ressource unique. Ils en trouvèrent à Londres et dans quelques autres places de commerce, dont les négocians égarés par la même illusion puisoient dans les banques des sommes considérables à un intérêt modique, pour les confier à un intérêt plus fort à ces spéculateurs entreprenans.

Les nouveaux propriétaires, qui, la plupart, s'étoient fait adjuger un sol, sans prendre la peine de le reconnoître, portèrent la même légéreté dans la formation de leurs plantations. Les côtes et l'intérieur des isles acquises se trouvèrent tout-à-coup couverts de maîtres et d'esclaves, également inexpérimentés dans l'art difficile et pénible des défrichemens. Ce furent des fautes sur des fautes, des malheurs sur des malheurs. Le désordre étoit extrême. Il ne tarda pas à éclater.

Le colon avoit fait ses emprunts à huit pour cent, en 1766 ou vers cette époque. Il devoit rembourser cinq ans après. L'impossibilité où il se trouva de remplir ses engagemens alarma ses créanciers d'Europe. Frustrés des remises auxquelles ils s'étoient attendus, ces prêteurs avides ouvrirent enfin les yeux. Plus leur confiance avoit été crédule, plus leur inquiétude devint active. Armés du glaive de la loi, ils expulsèrent des plantations les infortunés qu'un espoir téméraire avoit malheureusement séduits. Ainsi se termina le beau rêve des nouvelles colonies Anglaises.

Mais cette grande agitation doit avoir des suites favorables. Les défrichemens, entrepris par des hommes sortis du néant et qui y sont rentrés, seront pour la nation le résultat avantageux d'une fermentation irrégulière et désordonnée. Un sol, qui languissoit dans les mains des premiers possesseurs, sera cultivé avec de plus grands moyens, avec plus d'intelligence et d'économie. En attendant ce nouvel effort d'industrie et d'activité, résumons les possessions Anglaises dans l'archipel Américain. Pour une puissance maritime et commerçante, évaluer ses colonies, c'est apprécier ses forces. XLV.

XLV. *Etat actuel des isles Anglaises.*

Aux Indes Occidentales, les isles Britanniques sont en général plus étendues que fertiles. Des montagnes, qu'on ne sauroit cultiver, occupent beaucoup d'espace dans quelques-unes, et d'autres sont formées en tout ou en partie, d'une craie très-peu-productive. Les meilleures sont défrichées depuis long-tems, et ont besoin du secours des engrais imparfaits et rares dans cette partie du Nouveau-Monde. Presque toutes ont été dépouillées des forêts qui les couvroient originairement, et se trouvent exposées à des sécheresses qui ruinent souvent les travaux entrepris avec le plus d'attention et de dépense.

Aussi l'augmentation des denrées n'a-t-elle pas proportionnellement suivi la multiplication des bras employés pour les obtenir. Il y a de nos jours, dans ces colonies, près de quatre cens mille esclaves dont les sueurs forment à peine les deux tiers du revenu qu'avec les mêmes moyens on obtient sur un sol plus riche.

Le nombre des blancs a diminué assez généralement, à mesure que celui des noirs

augmentoit. Ce n'est pas qu'il n'y eût, pour remplacer ceux qui périssoient ou qui disparoissoient avec la fortune qu'ils avoient acquise, autant d'hommes indigens ou désœuvrés, en Angleterre, que dans les premiers tems de l'émigration : mais cet esprit d'aventure, que la nouveauté des objets et le concours des circonstances avoient fait éclorre, a été arrêté ou étouffé. D'un côté, l'espace qu'occupoient les petites cultures a été fondu successivement dans les sucreries qui exigent un terrein fort vaste ; de l'autre, les propriétaires de ces grandes plantations ont réduit, le plus qu'il étoit possible, des agens dont les salaires étoient devenus un fardeau pesant.

Depuis cette révolution, les isles Britanniques ont plus que jamais à craindre des ravages ou une invasion. Leurs colons, tous enrégimentés, furent autrefois en force suffisante pour repousser du moins un ennemi foible et mal armé. Si la marine de la métropole cessoit aujourd'hui un moment de les protéger, elles pourroient être, la plupart, emportées par un coup de main. C'est beaucoup que, dans l'état où elles sont, les milices puissent contenir les noirs, plus malheureux sous la domination Anglaise que sous

aucune autre : car il semble que l'esclavage soit d'autant plus dur chez les nations libres, qu'il y est plus injuste et plus étranger. Telle est donc la marche de l'homme vers l'indépendance, qu'après avoir secoué le joug, il veut l'imposer ; et que le cœur le plus impatient de la servitude, devient le plus amoureux de la domination !

Jamais les Indes Occidentales ne furent assujetties à aucun impôt par la Grande-Bretagne. Seulement en 1663, la Barbade et les autres isles, excepté la Jamaïque, s'engagèrent librement à lui payer à perpétuité quatre et demi pour cent pour toutes celles de leurs productions qui seroient exportées. Une si grande générosité parut depuis onéreuse et le poids en fut allégé autant qu'il étoit possible. Comme cette obligation est acquittée avec des denrées, on ne livre guère au gouvernement que celles qui ont quelque imperfection ; et l'on n'est pas plus scrupuleux sur le poids que sur la qualité. De cette manière le fisc ne reçoit que les deux tiers du don qui lui fut anciennement accordé.

C'est encore trop pour des établissemens chargés de fournir eux-mêmes à leurs dépenses intérieures. Elles furent très-considérables,

lorsque ces colonies régloient leur organisation, ou élevoient des fortifications jugées nécessaires à leur sûreté. Les taxes étoient multipliées à cette époque; et chaque événement fâcheux en amenoit de nouvelles, parce qu'on trouvoit plus sage de demander des contributions au citoyen, que d'avoir recours à des engagemens publics. Le tems a diminué les besoins. Il a fallu même pourvoir, avec plus d'économie, à ceux qui restoient, parce que les ressources des cultivateurs ne sont plus les mêmes. Les tributs sont actuellement peu de chose, et on pourroit les réduire encore, si, par une contradiction manifeste avec l'esprit républicain, qui est un esprit de désintéressement, ceux qui remplissent les places d'administration n'exigeoient de trop gros salaires.

Mais c'est un inconvénient inévitable chez un peuple commerçant. Libre ou non, il vient à n'aimer, à n'estimer que les richesses. La soif de l'or étant plus l'ouvrage de l'imagination que du besoin, on ne se rassasie pas de trésors comme des alimens des autres passions. Celles-ci sont isolées et n'ont qu'un tems; elles se combattent ou se succèdent. La passion de l'argent nourrit et satisfait

toutes les autres, du moins elle y supplée à mesure qu'elle les use par les moyens qu'elle fournit de les assouvir. Il n'est point d'habitude qui se fortifie plus par l'usage que celle d'amasser : elle semble s'irriter également par les jouissances de la vanité et par les privations de l'avarice. L'homme riche a toujours besoin de remplir ou de grossir son trésor. C'est une expérience constante qui s'étend des individus aux nations.

Depuis que le commerce a élevé des fortunes considérables dans toute l'Angleterre, la cupidité y est devenue le mobile universel et dominant. Les citoyens qui n'ont pas pu ou qui n'ont pas voulu s'attacher à cette profession la plus lucrative, n'ont pas renoncé cependant au lucre, dont les mœurs et l'opinion leur faisoient un besoin. Même en aspirant à l'honneur, ils couroient aux richesses. Dans la carrière des loix et des vertus, qui doivent se chercher et s'appuyer mutuellement, dans la gloire de siéger au parlement, ils ont vu le moyen d'agrandir leur fortune. Pour se faire élire membres de ce corps puissant, ils ont corrompu les suffrages du peuple, et n'ont pas plus rougi de revendre à la cour ce peuple que de l'avoir acheté.

Chaque voix est devenue vénale dans le sénat de l'empire. Un ministre célèbre avoit le tarif des probités, et s'en vantoit publiquement, à la honte des Anglais. C'étoit, disoit-il, un devoir de sa place, d'acheter les représentans de la nation pour les faire voter, non pas contre, mais selon leur conscience. Eh ! que dit la conscience où l'argent a parlé ? Si l'esprit mercantille a pu répandre dans la métropole la contagion de l'intérêt personnel, comment n'auroit-il pas infecté les colonies dont il est le principe et le soutien ? Est-il bien vrai que chez la fière Albion, un citoyen assez généreux pour servir la patrie par amour de la gloire, seroit un homme du monde et d'un siècle qui ne sont plus ? isle superbe, puissent tes ennemis ne plus s'abandonner à ce vil esprit d'intérêt ? Tu leur rendras, un jour, tout ce qu'ils ont perdu.

Cependant tout respire l'opulence dans les établissemens Anglais des Indes Occidentales : c'est que les actes d'une autorité arbitraire qui désolent tant d'autres contrées n'y sont pas connus : c'est que ces vils instrumens du fisc qui ruinent le fonds pour établir la forme, ne s'y trouvent pas : c'est que

la culture du sucre y a été substituée aux productions de peu de valeur ; c'est que les plantations appartiennent généralement à des hommes riches ou à des associations puissantes qui ne les laissent jamais manquer des moyens nécessaires pour la meilleure exploitation : c'est que si des hasards malheureux réduisent un colon à faire des emprunts, il les obtient facilement et à bon marché, parce que ses possessions restent hypothéquées à son créancier, et que le paiement est assuré aux époques convenues : c'est que ces isles sont moins exposées au dégât et à l'invasion que les possessions des puissances riches en productions et foibles en vaisseaux : c'est que les événemens des guerres les plus opiniâtres et les plus meurtrières n'empêchent jamais et ne retardent que rarement l'exportation de leurs denrées : c'est que les ports Britanniques ouvrent toujours à leurs principales récoltes un débouché plus avantageux que leurs rivaux n'en peuvent espérer ailleurs. Aussi les terres se vendent-elles constamment à un très-haut prix dans les isles Anglaises. On voit un égal empressement parmi les Européens, parmi les Américains, pour en acheter.

Ce sol auroit été plus recherché encore, si les Indes Occidentales eussent été moins sévérement fermées aux navigateurs étrangers ; si elles avoient eu la liberté de choisir elles-mêmes leurs acheteurs sur tout le globe : mais des loix, dont il n'a jamais été possible d'éluder les dispositions, ont concentré leurs liaisons dans les limites de l'empire Britannique, avec les provinces nationales de l'un et l'autre hémisphère.

Ces colonies ne voient croître sur leur territoire ni vivres pour leur subsistance, ni bêtes de somme pour leurs travaux, ni bois pour leurs édifices. Ces objets de nécessité première leur étoient fournis par l'Amérique Septentrionale qui recevoit en paiement du rum et d'autres productions pour trois ou quatre millions chaque année. Les troubles qui ont divisé la vieille et la nouvelle Angleterre, ont interrompu cette communication au grand détriment des isles. Jusqu'à ce que des besoins impérieux le fassent r'ouvrir ou qu'il se forme des combinaisons qui la remplacent ; les Indes Occidentales n'auront de débouché que celui que leur fournira la Grande-Bretagne.

A L'époque où nous écrivons, l'Angleterre

reçoit tous les ans, des isles qu'elle occupe dans les Indes Occidentales, pour environ quatre-vingt-treize millions de denrées, en y comprenant seize ou dix-sept millions qu'elles paient au fisc, et le rum que l'Irlande reçoit directement en paiement des salaisons qu'elle fournit à ces colonies.

Presque tout le sucre, qui forme les trois quarts du produit des isles, se consomme dans le royaume même ou est porté en Irlande. Ce n'est que rarement qu'on en envoie à Hambourg ou dans d'autres marchés.

Les exportations que fait la Grande-Bretagne des productions de ses isles, ne s'élèvent pas annuellement au-dessus de sept ou huit millions de livres. Ajoutez à cette somme ce qu'elle doit gagner sur les cotons, qu'elle manufacture avec tant de succés et qui se répandent dans une grande partie du globe, et vous aurez une idée assez juste des avantages que cet empire retire des Indes Occidentales.

Les isles reçoivent en paiement leurs meubles et leur vêtement, les ustensiles nécessaires à leurs fabriques, beaucoup de quincaillerie et les esclaves qui doivent exploiter leurs terres. Mais combien il s'en faut que ce qu'on

leur envoie, approche de ce qu'on obtient d'elles ! Il faut prélever les frais de navigation, les assurances, la commission, ou le bénéfice du marchand. Il faut prélever l'intérêt de seize millions sterlings ou de trois cent soixante millions tournois, que ces colonies doivent à la métropole. Il faut prélever ce que les propriétaires des plus riches plantations dépensent en Angleterre, où ils résident habituellement. Si l'on excepte les possessions acquises ou assurées par les traités de 1763, dont les plantations naissantes ont encore besoin d'avances, les autres possessions des Indes Occidentales voient à peine arriver dans leurs rades la quatrième partie des valeurs qui en sont sorties.

C'étoit la capitale de l'empire qui faisoit autrefois presque tous les envois : c'étoit elle qui recevoit presque tous les retours. Un pareil désordre blessoit justement les gens éclairés. Mais du moins Londres est le plus beau port de l'Angleterre ; Londres construit des vaisseaux et fabrique des marchandises ; Londres fournit des matelots à la navigation et des bras au commerce ; Londres est dans une province tempérée, féconde et centrale. Tout peut y arriver, tout peut en sortir. Elle

est vraiment le cœur du corps politique, par sa situation locale. Cette cité n'est pas remplie de superbes oisifs, qui ne font qu'embarrasser et surcharger un peuple laborieux. C'est le siège de la nation assemblée. Là, le palais du prince n'est ni vaste, ni vuide. Il y règne par sa présence, qui vivifie tout. Le sénat y dicte des loix, au gré du peuple qu'il représente. Il n'y craint pas l'aspect du monarque, ni les attentats du ministére. Londres n'est point parvenue à sa grandeur, par l'influence du gouvernement, qui force et subordonne toutes les causes physiques : mais par l'impulsion naturelle des hommes et des choses, par une sorte d'attraction du commerce. C'est la mer, c'est l'Angleterre, c'est le monde entier, qui veulent que Londres soit riche et peuplé.

Cependant cet entrepôt immense a perdu, avec le tems, quelque chose de l'espèce de monopole qu'il exerçoit sur les colonies et sur les provinces. Bristol, Liverpool, Lancaster, Glascou, ont pris une part assez considérable à ce grand mouvement. Il se seroit même établi une concurrence, plus universelle, si des mœurs nouvelles, le dégoût d'une vie retirée, le desir d'approcher du trône, une mollesse et une corruption qui ont passé

toutes les bornes, n'eussent réuni à Londres ou sur son territoire, le tiers de la population du royaume, et principalement les grands consommateurs.

XLVI. *Résumé des richesses qui sortent de tout l'archipel Américain.*

L'histoire du grand Archipel de l'Amérique ne sauroit être, ce semble, mieux terminée que par une récapitulation des avantages qu'il procure aux puissances qui l'ont successivement envahi. C'est uniquement par l'impulsion que ces immenses productions ont donnée au commerce, qu'il doit tenir une place éternelle dans les fastes des nations; puisqu'enfin les richesses sont le mobile des révolutions rapides qui tourmentent le globe. Ce furent les colonies de l'Asie mineure qui amenèrent sa splendeur et la chûte de la Grèce. Rome, qui n'aima d'abord à dompter les peuples que pour les gouverner, s'arrêta dans sa grandeur, quand elle eut sous sa main les trésors de l'Orient. La guerre sembla s'assoupir un moment en Europe, pour aller envahir le Nouveau-Monde; et ne s'est depuis si souvent réveillée, que pour en partager les dépouilles. La pauvreté, qui sera toujours le partage du

grand nombre des hommes, et le choix du petit nombre de sages, ne fait pas de bruit sur la terre. Les annales de l'univers ne peuvent donc s'entretenir que de massacres ou de richesses.

Les isles de l'autre hémisphère donnent annuellement quinze millions à l'Espagne; huit au Danemarck; trente à la Hollande; quatre-vingt-deux à l'Angleterre; cent vingt-six à la France. C'est donc environ deux cent soixante-un millions, que sont vendues dans notre continent les productions recueillies dans des champs, qui étoient entièrement incultes il n'y a pas trois siècles.

Ce n'est pas un don que le Nouveau-Monde fait à l'ancien. Les peuples qui reçoivent ce fruit important du travail de leurs sujets, établis en Amérique, livrent en échange, mais avec un avantage marqué, ce que leur sol et leurs ateliers fournissent. Quelques-uns consomment en totalité, ce qu'ils tirent de ces possessions éloignées; les autres font de leur superflu la base d'un commerce florissant avec leurs voisins. Ainsi chaque nation propriétaire dans le Nouveau-Monde, quand elle est vraiment industrieuse, gagne moins encore par le nombre des hom-

mes qu'elle entretient au loin sans aucuns frais, que par la population qué lui procure au-dedans celle du dehors. Pour nourrir une colonie dans l'autre hémisphère, il lui faut cultiver une province en Europe; et ce surcroît d'occupation augmente sa force intérieure, sa richesse réelle. Tout le globe se ressent de cette impulsion.

Les travaux des colons établis dans ces isles long-tems méprisées, sont l'unique base du commerce d'Afrique; étendent les pêcheries et les défrichemens de l'Amérique Septentrionale; procurent des débouchés avantageux aux manufactures d'Asie; doublent, triplent peut-être l'activité de l'Europe entière. Ils peuvent être regardés comme la cause principale du mouvement rapide qui agite l'univers. Cette fermentation doit augmenter à mesure que des cultures si susceptibles d'extension approcheront davantage de leur dernier terme.

XLVII. *Moyen le plus propre à multiplier les productions de l'Archipel de l'Amérique.*

Rien ne seroit plus propre à avancer cet heureux période, que le sacrifice du commerce exclusif, que se sont réservé toutes

les nations, chacune dans les colonies qu'elle a fondées. La liberté illimitée de naviguer aux isles, exciteroit les plus grands efforts, échaufferoit les esprits par une concurrence générale. Les hommes qui, osant invoquer l'amour du genre-humain, puisent leurs lumières dans ce feu sacré, ont toujours fait des vœux pour voir tomber les barrières qui interceptent la communication directe de tous les ports de l'Amérique, avec tous les ports de l'Europe. Les gouvernemens qui, presque tous corrompus dans leur origine, ne peuvent se conduire par les principes de cette bienveillance universelle, ont cru que des sociétés, fondées la plupart sur l'intérêt particulier d'une nation ou d'un seul homme, devoient restreindre à leur métropole toutes les liaisons de leurs colonies. Ces loix prohibitives, ont-ils dit, assurent à chaque nation commerçante de l'Europe, la vente de ses productions territoriales, des moyens pour se procurer des denrées étrangères dont elle a besoin, une balance avantageuse avec toutes les autres nations commerçantes.

Ce système, après avoir été jugé longtems le meilleur, s'est vu vivement attaqué, lorsque la théorie du commerce a franchi les

entraves des préjugés. Aucune nation, a-t-on dit, n'a dans sa propriété de quoi fournir à tous les besoins que la nature ou l'imagination donnent a ces colonies. Il n'y en a pas une seule qui ne soit obligée de tirer de l'étranger de quoi completter les cargaisons qu'elle destine pour ses établissemens du Nouveau-Monde. Cette nécessité met tous les peuples dans une communication du moins indirecte, avec ses possessions éloignées. Ne seroit-il pas raisonnable d'éviter la route tortueuse des échanges, et de faire arriver chaque chose à sa destination par la ligne la plus droite ? Moins de frais à faire, des consommations plus considérables, une plus grande culture, une augmentation de revenu pour le fisc : mille avantages dédommageroient les métropoles du droit exclusif qu'elles s'arrogent toutes à leur préjudice réciproque.

Ces maximes sont vraies, solides, utiles : mais elles ne seront pas adoptées. En voici la raison. Une grande révolution se prépare dans le commerce de l'Europe ; et elle est déjà trop avancée pour ne pas s'accomplir. Tous les gouvernemens travaillent à se passer de l'industrie étrangère. La plupart y ont réussi ; les autres ne tarderont pas à s'affran-

chir de cette dépendance. Déjà les Anglais et les Français, qui sont les grands manufacturiers de l'Europe, voient refuser de toutes parts leurs chefs-d'œuvre. Ces deux peuples qui sont en même tems les plus grands cultivateurs des isles, iront-ils en ouvrir les ports, à ceux qui les forcent, pour ainsi dire, à fermer leurs boutiques ? Plus ils perdront dans les marchés étrangers, moins ils voudront consentir à la concurrence dans le seul débouché qui leur restera. Ils travailleront bien plutôt à l'étendre, pour y multiplier leurs ventes, pour en retirer une plus grande quantité de productions. C'est avec ces retours qu'ils conserveront leur avantage dans la balance du commerce, sans craindre que l'abondance de ces denrées les fasse tomber dans l'avilissement. Le progrès de l'industrie dans notre continent, ne peut qu'y faire augmenter la population, l'aisance, et dès-lors, la consommation et la valeur des productions qui viennent des Antilles.

XLVIII. *Quel doit être le sort futur des isles de l'Amérique.*

Mais cette partie du Nouveau-Monde, que deviendra-t-elle ? Les établissemens qui

la rendent florissante, resteront-ils aux nations qui les ont formés? changeront-ils de maître? S'il y arrive une révolution, en faveur de quel peuple se fera-t-elle, et par quels moyens? Grande matière aux conjectures: mais il faut les préparer par quelques réflexions.

Les isles sont dans une dépendance entière de l'ancien monde, pour tous leurs besoins. Ceux qui ne regardent que le vêtement, que les moyens de culture, peuvent supporter des délais. Mais le moindre retard dans l'approvisionnement des vivres, excite une désolation universelle, une sorte d'alarme, qui fait plutôt desirer, que craindre l'approche de l'ennemi. Aussi passe-t-il en proverbe aux colonies, qu'elles ne manqueront jamais de capituler devant une escadre, qui, au lieu de barrils de poudre à canon, armera ses vergues de barrils de farine. Prévenir cet inconvénient, en obligeant les habitans de cultiver pour leur subsistance, ce seroit sapper par les fondemens l'objet de l'établissement, sans utilité réelle. La métropole se priveroit d'une grande partie des riches productions qu'elle reçoit de ses colonies, et ne les préseveroit pas de l'invasion.

En vain espéreroit-on repousser une descente avec des nègres, qui, nés dans un climat où la mollesse étouffe tous les germes du courage, sont encore avilis par la servitude, et ne peuvent mettre aucun intérêt dans le choix de leurs tyrans. Dans de telles mains, les meilleures armes doivent être impuissantes. On pourroit même craindre qu'ils ne les tournassent contre leurs impitoyables oppresseurs.

Les blancs paroissent de meilleurs défenseurs pour les colonies. Outre le courage qu'inspire naturellement la liberté, ils doivent être encore animés de celui qui appartient exclusivement aux grands propriétaires. Ce ne sont pas des hommes avilis par des travaux grossiers, par des occupations obscures, ou par l'indigence. L'empire absolu qu'ils exercent dans leurs plantations, a dû leur inspirer de la fierté et agrandir leur ame. Mais dispersés dans de vastes héritages, que peuvent-ils en si petit nombre? Quand ils pourroient empêcher une invasion, le voudroient-ils?

Tous les colons ont pour maxime, qu'il faut regarder leurs isles comme ces grandes villes de l'Europe, qui, ouvertes au premier occupant, changent de domination sans at-

taque, sans siège, et presque sans s'apercevoir de la guerre. Le plus fort est leur maître. *Vive le vainqueur*, disent leurs habitans, à l'exemple des Italiens, passant et repassant d'un joug à l'autre, dans une seule campagne. Qu'à la paix la cité rentre sous ses premières loix, ou reste sous la main qui l'a conquise, elle n'a rien perdu de sa splendeur; tandis que les places revêtues de remparts et difficiles à prendre, sont toujours dépeuplées et réduites en un monceau de ruines. Aussi n'y a-t-il peut-être pas un habitant dans l'archipel Américain, qui ne regarde comme un préjugé destructeur, l'audace d'exposer sa fortune pour sa patrie. Qu'importe à ce calculateur avide, de quel peuple il reçoive la loi, pourvu que ses récoltes restent sur pied. C'est pour s'enrichir qu'il a passé les mers. S il conserve ses trésors, il a rempli son but. La métropole qui l'abandonne, souvent après l'avoir tyrannisé; qui le cédera, le vendra peut-être à la paix, mérite-t-elle le sacrifice de sa vie? Sans doute il est beau de mourir pour la patrie. Mais un état où la prospérité de la nation est sacrifiée à la forme du gouvernement; où l'art de tromper les hommes, est l'art de

façonner des sujets ; où l'on veut des esclaves et non des citoyens ; où l'on fait la guerre et la paix, sans consulter ni l'opinion, ni le vœu du public ; où les mauvais desseins ont toujours des appuis dans les intrigues de la débauche, dans les pratiques du monopole ; où les bons projets ne sont reçus qu'avec des moyens et des entraves qui les font avorter : est-ce là la patrie à qui l'on doit son sang ?

Les fortifications élevées pour la défense des colonies, ne les mettront pas plus à couvert que le bras des colons. Fussent-elles meilleures, mieux gardées, mieux pourvues qu'elles ne l'ont jamais été ; il faudra toujours finir par se rendre, à moins qu'on ne soit secouru. Quand la résistance des assiégés dureroit au-delà de six mois, elle ne rebuteroit pas l'assaillant, qui, libre de se procurer des rafraîchissemens par mer et par terre, soutiendra mieux l'intempérie du climat, qu'une garnison ne sauroit résister à la longueur d'un siège.

Il n'est pas d'autre moyen de conserver les isles, qu'une marine redoutable. C'est sur les chantiers et dans les ports de l'Europe, que doivent être construits les bastions et les

boulevards des colonies de l'Amérique. Tandis que la métropole les tiendra, pour ainsi dire, sous les ailes de ses vaisseaux; tant qu'elle remplira de ses flottes le vaste intervalle qui la sépare de ces isles, filles de son industrie et de sa puissance; sa vigilance maternelle sur leurs prospérité, lui répondra de leur attachement. C'est donc vers les forces de mer que les peuples, propriétaires du Nouveau-Monde, porteront désormais leurs regards. La politique de l'Europe veut en général garder les frontières des états, par des places. Mais pour les puissances maritimes, il faudroit peut-être des citadelles dans les centres, et des vaisseaux sur la circonférence. Une isle commerçante n'a pas même besoin de places. Son rempart, c'est la mer qui fait sa sûreté, sa subsistance, sa richesse. Les vents sont à ses ordres et tous les élémens conspirent à sa gloire.

A ces titres, la Grande-Bretagne pouvoit naguère tout oser, tout se promettre. Ses isles étoient en sûreté, et celles de ses rivaux exposés à son invasion. Les sentimens qu'elle avoit conçus de sa valeur; la terreur que ses armes avoient inspirée; le fruit d'une heureuse expérience acquise par ses amiraux,

la multitude et la bonté de ses escadres : ces différens moyens d'agrandissement devoient s'anéantir dans le calme d'une longue paix. L'orgueil de ses succès ; l'inquiétude inséparable de ses prospérités ; le fardeau même des conquêtes, qui semble être le châtiment de la victoire : tout la ramenoit donc à la guerre. Les projets de son active ambition ont été anéantis par la révolution qui a détaché de son empire l'Amérique Septentrionale : mais la possession des isles, devenues très-riches, que la nature a placées au voisinage de ce grand continent, encore pauvre, est-elle maintenant plus assurée aux nations qui les ont défrichées? C'est dans la position, c'est dans les intérêts, c'est dans l'esprit des nouvelles républiques, que nous allons étudier le secret de nos destinées.

Fin du tome douzième.

TABLE DES INDICATIONS.

SUITE DU LIVRE TREIZIÈME.

LV. *La métropole, en obligeant ses isles à ne livrer qu'à elle leurs productions, en a-t-elle suffisamment assuré l'extraction?* . . . . page 1

LVI. *L'autorité aux isles Françaises, est-elle dans les mains les plus propres à les faire prospérer?* 11

LVII. *Changemens qu'il conviendroit*

droit de faire dans l'administration des isles Françaises. 19

LVIII. *La France peut-elle avoir une marine militaire? Lui convient-il de l'avoir? Mesures qu'elle doit prendre pour l'avoir.* 30

LIVRE QUATORZIÈME.

Etablissemens des Anglais dans les isles de l'Amérique.

I. *Quel étoit l'état de l'Angleterre, lorsqu'elle commença à former des établissemens dans les isles de l'Amérique.* 49

II. *Causes qui hâtèrent la population des isles Anglaises.* 52

III. *Par quels hommes furent peuplées les isles Anglaises.* 62

IV. *Sous quelle forme d'administration s'établirent les isles Anglaises.* 65

V. *Moyen employé par la métropole, pour s'assurer toutes les productions de ses isles.* . . 70

VI. *Diminution des avantages que l'Angleterre retiroit de ses isles. Quelle en fut la cause.* 73

VII. *Les Anglais s'établissent à la Barbade. Grande prospérité de cette isle.* 75

VIII. *Conspiration formée à la Barbade par les esclaves.* . 77

IX. *Etat actuel de la Barbade.* 78

X. *La Barbade est-elle susceptible d'une grande défense?* 82

XI. *Evénement arrivé dans Antigoa. Productions et charges de cette isle. Importance dont*

elle est pour la Grande-Bretagne. 84

XII. *A quoi se réduit l'établissement formé par les Anglais à Montserrat.* 90

XIII. *Mœurs anciennes et état actuel de l'isle de Nièves.* . 91

XIV. *Saint-Christophe, d'abord partagé entre les Anglais et les Français, reste à la Grande-Bretagne.* . . 94

XV. *Ce que Saint-Christophe est devenu sous la domination Britanique.* 95

XVI. *Déplorables catastrophes arrivées à Saint-Christophe.* . 97

XVII. *Particularités sur la Barboude.* 101

XVIII. *La colonie d'Anguille est très-misérable, et son sort ne peut pas changer.* 104

XIX. *Tortola est la seule des isles Vierges que les Anglais aient cultivée. Reproche au gouvernement.* 105

XX. *Description de la Jamaïque.* 108

XXI. *Les Espagnols découvrent la Jamaïque, et s'y établissent quelque tems après.* . . 109

XXII. *La Jamaïque est conquise par les Anglais. Evénemens arrivés dans l'isle depuis qu'ils en sont les maîtres.* . . 112

XXIII. *Cultures établies à la Jamaïque.* 124

XXIV. *Etat actuel de la Jamaïque, considérée sous tous ses rapports.* 130

XXV. *Moyens qu'a la Jamaïque pour se garantir de l'invasion.* 137

XXVI. *Dangers qui menacent la Jamaïque dans son propre sein.* 142

XXVII. *Avantages de la Jamaïque pour la guerre. Désavantages pour la navigation.* . . 152

XXVIII. *Révolutions arrivées dans les Lucayes. Etat de ces isles.* 155

XXIX. *Pauvreté des Bermudes. Caractère de leurs habitans.* 159

XXX. *La Grenade fut d'abord occupée par les Français. Ce qu'y firent les premiers colons.* 163

XXXI. *Evénemens arrivés dans la Grenade depuis qu'elle est tombée sous la domination Britannique.* 169

XXXII. *Cultures de la Grenade et des Grenadins.* 172

XXXIII. *L'isle de Tabago, qui occasionna de grands combats entre les Hollandais et les Français, devient une possession Britannique.* 174

XXXIV. *Plan de défrichement pour les isles d'Amérique.* 180

XXXV. *Malheurs arrivés aux Anglais à Tabago, pour s'être écartés des maximes que nous venons de tracer.* . . . 183

XXXVI. *Histoire des sauvages de Saint-Vincent.* 184

XXXVII. *L'arrivée des Français à Saint-Vincent brouille les Caraïbes noirs avec les Caraïbes rouges.* 187

XXXVIII. *Saint-Vincent tombe au pouvoir des Anglais. Sort de l'isle sous cette domination.* 192

XXXIX. *La Grande-Bretagne entre en possession de la Dominique.* 198

XL. *Discorde entre les Anglais de la Dominique et les Français des isles voisines.* . . 209

XLI. *En quoi consiste l'importance de la Dominique.* . 204
XLII. *Loix particulières à la Dominique.* 205
XLIII. *Plan conçu par le ministère Britannique, pour rendre florissantes les trois isles autrefois neutres.* . . . 209
XLIV. *Obstacles qui se sont opposés à la prospérité des isles neutres.* 214
XLV. *Etat actuel des isles Anglaises.* 217
XLVI. *Résumé des richesses qui sortent de tout l'Archipel Américain.* 228
XLVII. *Moyen le plus propre à multiplier les productions de l'Archipel de l'Amérique.* 230
XLVIII. *Quel doit être le sort futur des isles de l'Amérique.* 233

Fin de la Table du tome douzième.

BIB